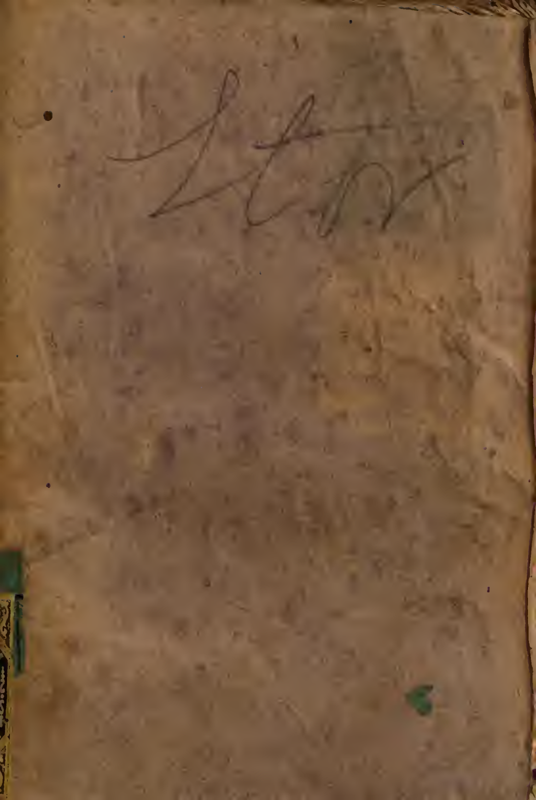
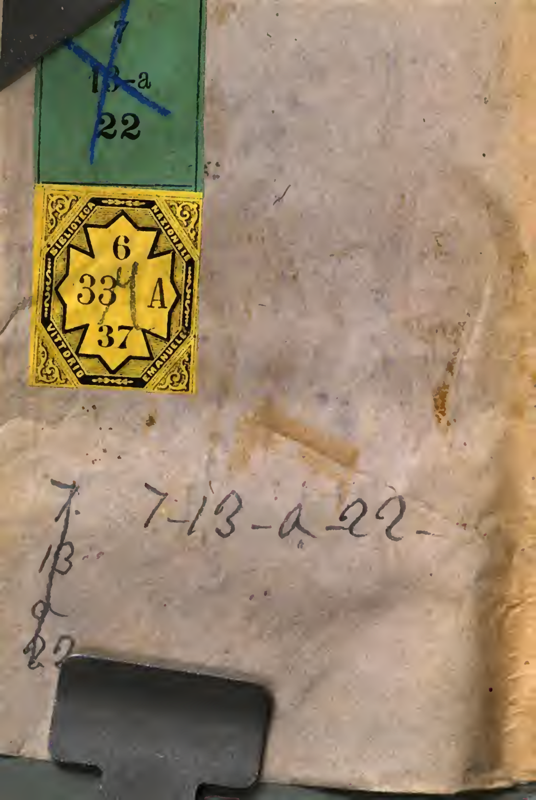




7
13-a
22
BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
6
33
A
37
7-13-a-22-

NOTICE HISTORIQUE

SUR

L'ORIGINE ET LES EFFETS

DE LA

NOUVELLE MÉDAILLE,

FRAPPÉE EN L'HONNEUR DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA TRÈS SAINTE VIERGE, ET GÉNÉRALEMENT CONNUE SOUS LE NOM DE *Médaille miraculeuse*, SUIVIE D'UNE NEUVAINE.

PAR M. ***,

PRÊTRE DE LA CONGRÉGATION D. L. M. DE ST.-LAZARE.

Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te. (Cant., c. IV, v. 7.)

Vous êtes toute belle, ma bien aimée, et il n'y a point de tache en vous.

QUATRIÈME ÉDITION,

CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

PARIS,

CHEZ L'AUTEUR,

RUE DE SÈVRES, 95,

ET A LA SOCIÉTÉ DES BONS LIVRES,

RUE DES SAINTS-PÈRES, 69.

20 MARS 1835.

IMPRIMERIE DE E.-J. BAILLY ET Ce,
PLACE SORBONNE, 2.

A LA

MISÉRICORDIEUSE VIERGE MARIE,

MÈRE DE DIEU,

CONÇUE SANS PÉCHÉ.

O Marie! *singulièrement séparée* de la masse corrompue des enfans d'Adam, et *prévenue* des faveurs les plus extraordinaires de la grâce; ô Marie! conçue sans péché, incomparable Vierge, auguste Mère de Jésus, qui nous avez adoptés pour vos enfans au pied de sa croix, et qui nous donnez tant de preuves de votre amour maternel, daignez agréer ce faible hommage de notre cœur, ce petit tribut de notre vive reconnaissance!

Puisse ce récit, ô Reine des élus, vous attirer tous les cœurs! Puisse-t-il

augmenter leur confiance en votre bonté! Puisse-t-il les enflammer de votre amour! Puisse-t-il nous rendre tous vos imitateurs fidèles! C'est le vœu de notre cœur, c'est le but que nous nous proposons, c'est la récompense que nous osons espérer de votre tout aimable protection!

O Marie! conçue sans péché, priez pour nous, qui avons recours à vous!

AVIS

SUR CETTE QUATRIÈME ÉDITION.

La notice historique sur l'origine et les effets de la Médaille connue sous le nom de *Médaille miraculeuse*, imprimée, pour la première fois, au mois d'août 1834, à cinq mille exemplaires; pour la seconde fois, au mois d'octobre, à dix mille avec augmentation; et pour la troisième fois, au mois de novembre, à trente-cinq mille avec une nouvelle augmentation, est déjà épuisée. Mais ces cinquante mille exemplaires n'ont pu satisfaire la piété des fidèles : on nous fait de toutes parts de nouvelles demandes, et avec les plus vives instances. Ainsi, afin de répondre à un désir si louable et si universel de connaître les diverses grâces que l'Immaculée Marie se plaît à répandre sur les hommes, nous nous sommes déterminés à donner cette quatrième édition.

On y trouvera beaucoup plus de noms, tant des personnes que des lieux, avec un

grand nombre de nouveaux traits aussi frappans qu'édifians, dont quelques uns déjà revêtus d'un nouveau caractère d'authenticité, c'est-à-dire examinés et constatés par l'autorité ecclésiastique, et les autres établis sur des témoignages très dignes de foi (1). C'est aussi pour satisfaire à de nombreuses demandes que nous ajoutons à la fin quelques prières et neuf méditations qui pourront servir à faire avec plus de fruit les neuvaines tant en usage pour obtenir quelque grâce par l'intercession de la sainte Vierge, à l'occasion de la Médaille dite *miraculeuse*.

Du reste, nous aimons à le répéter ici, loin de nous de vouloir prononcer sur ce qu'il peut y avoir de prodigieux; c'est à notre mère l'Eglise catholique, apostolique et romaine seule, qu'il appartient d'en juger et de prononcer. Pour nous, notre unique but a été et sera toujours, avec le secours de la grâce, de ne publier cette notice que pour l'édification des âmes pieuses.

(1) Si nous n'en publions pas tous les noms, c'est par égard pour les *bons* motifs des personnes; mais nous les avons entre les mains.

AVANT-PROPOS
SUR LA DÉVOTION A MARIE.

Admirez, nous dit le grand saint Bernard (serm. sur la sainte Vierge), *admirez les conseils de la sagesse et de la bonté de Dieu! Il veut racheter le genre humain, et il établit Marie dispensatrice du prix de cette rédemption.* Admirons aussi la tendre charité dont il remplit cette auguste Vierge, qui, devenue mère de Jésus-Christ, le sera aussi de tous les chrétiens! Admirons la profusion avec laquelle cette bonne Mère dispensa toujours les grâces de son divin Fils sur tous ceux qui l'invoquèrent! Admirons surtout cette protection spéciale qu'elle accorda toujours à la France! Mais soyons ravis d'admiration et de reconnaissance à la vue de cette surabondance de faveurs qu'elle y répand à pleines mains, sous le symbole de rayons lumineux et vivifians!

Admirons encore l'empressement et la piété des chrétiens envers l'Immaculée Mère du Dieu des miséricordes! Qu'il est beau, qu'il est consolant en effet de voir, dans un royaume qui lui est consacré et qui semble vouloir cesser d'être ingrat envers sa constante Protectrice, de voir les fidèles de tous les âges, de toutes les conditions rivaliser de zèle à se procurer la nouvelle Médaille frappée en son hon-

»eur ! Qu'il est beau, qu'il est consolant de voir surtout une multitude de jeunes gens, de militaires, des Protestans, des Juifs et des Turcs la demander et la porter sans respect humain ; des pécheurs obstinés, des hommes sans religion, des impies même la recevoir et la conserver avec une sorte de vénération ! Fasse le Ciel que ce ne soit pas sans fruit! Fasse le Ciel que nous soyons tous attirés et affermis dans la voie du salut, par celle à qui l'Église applique ces paroles de l'Ecriture : *Celui qui m'aura trouvée, trouvera la vie, et obtiendra le salut du Seigneur.* (Prov. 8. 35.)

Au reste, la dévotion à la très sainte Vierge n'est point une invention de l'esprit humain, elle vient de Dieu. *Nous devons*, dit saint Bernard, *honorer Marie de toutes les plus intimes affections de nos cœurs, parce que tel est le bon plaisir de celui qui a voulu que nous reçussions tout par son entremise.* C'est par elle, en effet, que Dieu nous a donné son fils, *en qui toutes choses nous ont été données.* (Coloss. 3. 11.) Elle a donc été, en quelque sorte, la source féconde *d'où la grâce de l'Esprit-Saint survenu d'abord en elle, a pris son cours pour se répandre sur toute la nature humaine*, selon l'expression de saint Ambroise. *Mais par une autre conséquence que l'on ne médite pas assez, il est, et sera toujours véritable*, dit l'illustre évêque de Meaux, *qu'ayant d'abord reçu par Marie le principe universel de*

la grâce, nous devons en recevoir aussi les diverses applications. Conséquence proclamée par saint Bernard dans un de ses sermons où il dit *qu'il ne descend pas du Ciel sur la terre une seule grâce, qu'elle ne passe par les mains de Marie;* conséquence, dit le B. Liguori, *devenue le sentiment commun des théologiens et des docteurs.*

De là le zèle de l'Eglise dans tous les temps à honorer et faire honorer la mère de Dieu par la célébration de ses fêtes, par la vénération de ses images, par les hymnes et les cantiques composés à sa louange, et de là sa tendre sollicitude à propager la dévotion en celle dont la bonté ne le cède point à la puissance. *Bénie soit à jamais*, s'écrie un autre saint, *bénie soit la suradorable Trinité qui a réuni en vous, ô Marie, tant de puissance et tant de tendresse! Soyez vous-même mille fois bénie, ô mère de Jésus, qui dispensez ses grâces avec la libéralité de la plus généreuse des reines, et avec l'amour de la plus tendre des mères!* De là dans tous les saints les sentimens d'une piété particulière envers celle que l'Eglise appelle à si juste titre le *secours des chrétiens. Chacun de nos jours*, disait saint Vincent de Paul, *est marqué au coin de la protection de celle qui veut bien être notre mère, quand nous voulons être ses enfans.*

Mais n'oublions pas que la première règle fondamentale de la dévotion à Marie, c'est qu'elle doit se

rapporter à Dieu, de qui elle tient tout ce qu'elle est.

N'oublions pas que la deuxième règle non moins essentielle, c'est que nous devons imiter celle que nous honorons. Nous chantons souvent l'admirable cantique de sa reconnaissance envers le Seigneur qui venait de l'élever à la dignité la plus sublime; *imitons donc*, dit excellemment saint Ambroise, *imitons sa piété*, mais cette piété vraie, toute fondée sur l'esprit de foi qui nous rend et plus reconnaissans et plus fidèles. Nous admirons sa vie humble et cachée, appliquons-nous à vivre inconnus et dans l'humilité. Nous admirons sa modestie et sa pureté, affectionnons-nous à l'une et à l'autre. Nous admirons son obéissance parfaite, pratiquons-la à son exemple, et ainsi de toutes les rares vertus de Marie selon notre état et notre condition.

Nous tous qui aimons à porter la Médaille où est gravée l'image de son Immaculée Conception, formons-lui en une seconde : soyons nous-mêmes son image. *Chacun*, dit saint Grégoire de Nysse, *est le peintre et le sculpteur de sa vie*. Marie conçue sans péché accueillera notre recours à sa protection, portera ses regards de miséricorde et de tendresse sur tous nos besoins, étendra vers nous ses maternelles mains et nous comblera de ses bénédictions, mais surtout si nous nous efforçons de la prendre pour notre modèle. Elle nous montrera qu'elle est

notre mère, mais surtout si nous étudions et honorons par notre conduite le grand mystère de la Croix au pied de laquelle son amour nous adopta pour ses enfans. Son cœur Immaculé nous introduira bien avant dans le sacré cœur de Jésus, mais surtout si nous voulons, comme elle, nous donner à lui sans réserve et sans partage.

Ce n'est pas que nous ne puissions aussi recourir à Marie pour nos besoins temporels, elle ne dédaigne pas de s'y intéresser, mais toujours pour nous conduire au salut; lors donc qu'elle nous aura obtenu quelqu'une de ces faveurs, n'oublions pas qu'elle nous recommande comme aux noces de Cana de *faire tout ce que son fils nous dira*, et dès lors attendons tout de la protection de la mère de Jésus, *qui ne sait rien refuser à ses prières, et qui l'honore en l'exauçant*, comme l'a dit saint Pierre Damien.

Ayons sans cesse recours à cette mère de grâce et de miséricorde; que ce soit par elle que nous réclamions tous les secours dont nous avons besoin, par elle que nous offrions notre reconnaissance à son adorable fils. Que ce soit par ses saintes mains que nous présentions à notre Dieu toutes nos prières et toutes nos bonnes œuvres, et soyons sûrs qu'elles lui seront agréables. Abandonnons à sa tendre sollicitude tout ce qui nous intéresse, aimons à déposer dans son aimable cœur tous nos dé-

sirs et toutes nos espérances; remettons-lui avec une confiance toute filiale nos entreprises, et nos projets, la priant d'y répandre ses plus douces bénédictions, et reposons-nous sur elle du succès. O combien cette mère de bonté désire plus que nous notre propre bonheur! Combien elle est disposée à nous obtenir tout ce qui peut nous conduire au seul bien véritable! Comme sa tendresse accueille le cœur qui vient lui demander son secours avec confiance et abandon! Présentons-lui souvent le nôtre, afin que cette toute pure vierge en couvre l'extrême misère, et le fasse agréer de son divin fils. Enfans de Marie, ayons sans cesse les yeux sur notre mère, puisque les siens sont toujours fixés sur nous; consultons-la souvent, lisons dans ses regards ce que nous devons éviter et ce que nous devons faire pour plaire à son divin fils notre Dieu, notre Sauveur, notre roi, et l'époux de nos âmes. Allons à Marie, selon l'invitation du dévôt saint Bernard, allons nous jeter souvent à ses pieds et les baiser avec une respectueuse piété! Allons à notre mère avec la simplicité d'un enfant qui presse avec amour ses mains pleines de grâces jusqu'à ce qu'il ait obtenu l'objet de sa demande. Allons-y surtout dans les tentations, allons-y dans les momens de souffrance et de peine, dans les jours de larmes et d'amertumes qui reviennent si souvent dans ce lieu d'exil; regardons toujours cette étoile de la mer au milieu des orages

dont la vie est agitée, invoquons Marie. Allons à notre bonne mère : auprès d'elle nous apprendrons à souffrir. Enfin ne nous lassons jamais de recourir à son aimable protection; jamais elle ne se lassera d'écouter nos demandes. Puissent son souvenir et son amour régner toujours dans nos esprits et dans nos cœurs! Puissions-nous rendre le dernier soupir en prononçant les doux noms de Jésus et de Marie!

Mais, si le nom de Marie nous est cher, si nous aimons sa gloire, si nous voulons être de dignes enfans d'une si tendre mère, ne nous réjouirons-nous pas spécialement du premier de ses mystères, *de ce saint et bienheureux jour*, comme s'exprime le grand Bossuet (1er serm. de la Concep.), *où l'âme de Marie, cette âme prédestinée à la plénitude des grâces et au plus haut degré de la gloire, fut unie à un corps, mais à un corps dont la pureté, qui n'a rien de semblable, même parmi les esprits angéliques, attirera un jour sur la terre le chaste époux des âmes fidèles.* O Conception toute pure et toute innocente de Marie! *Non, non*, continue-t-il, *ne croyez pas que la corruption générale de notre nature ait jamais violé la pureté de la Mère que Dieu destine à son Fils unique.* Amour donc pour ce glorieux privilége de Marie, non moins solidement appuyé, qu'honorable à la mère de Jésus-Christ, et conforme à la piété des fidèles; car, *après les articles de foi*, conclut l'illustre prélat, *je ne*

vois guère de chose plus assurée. Et l'Église elle-même, qui, dans le saint Concile de Trente, *déclare que, dans son décret sur le péché originel, il n'est point de son intention de comprendre la bienheureuse et Immaculée Vierge Marie* (sess. 5), n'exprime-t-elle pas le désir que nous honorions cette prérogative de la Mère de Dieu, tant par la fête qu'elle en célèbre, que par les indulgences qu'elle accorde à deux petites prières en son honneur ? (On les trouve ci-après à la Neuvaine.)

Et Dieu ne semble-t-il pas vouloir propager de plus en plus le culte de l'Immaculée Marie, et affermir les âmes dans cette pieuse croyance, par cette masse de traits de protection obtenus par la vertu de la Médaille dite miraculeuse ?

NOTICE HISTORIQUE

SUR

L'ORIGINE ET LES EFFETS

DE LA

NOUVELLE MÉDAILLE,

Frappée en l'honneur de l'Immaculée Conception de la très sainte Vierge, et généralement connue sous le nom de *Médaille miraculeuse*.

ORIGINE DE LA MÉDAILLE.

Vers la fin de l'année 1830, la sœur M***, novice dans une des communautés qui se consacrent au service des pauvres (1), (Paris), avait vu, dans l'oraison, un tableau représentant la sainte Vierge, telle qu'elle est ordinairement représentée sous le titre d'Immaculée Conception, en pied et tendant les bras. Il sortait de ses mains, comme par faisceaux, des rayons d'un éclat ravissant; et parmi ces faisceaux de rayons, elle en distinguait de plus

(1) La personne à qui cette révélation a été faite, a permis d'en donner connaissance aux âmes pieuses.

considérables qui tombaient sur un point du globe qu'elle y voyait aussi. Au même instant elle entendit une voix qui lui disait : *Ces rayons sont le symbole des grâces que Marie obtient aux hommes : et ce point du globe sur lequel elles découlent plus abondamment, c'est la France* (1). Autour du tableau elle lisait l'invocation suivante, écrite en caractères d'or : *O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous!* Quelques momens après, ce tableau se retourne, et sur le revers, elle distingue la lettre M surmontée d'une petite croix, et au bas les SS. cœurs de Jésus et de Marie. Après que la sœur eut bien considéré tout cela, la voix lui dit : *il faut faire frapper une médaille sur ce modèle, et les personnes qui la porteront indulgenciée et qui feront avec piété cette courte prière, jouiront d'une protection toute spéciale de la Mère de Dieu.*

Elle vint dès le lendemain me faire part de cette vision que je regardai comme le seul effet de son imagination ; et je me contentai de lui dire quelques mots sur la vraie manière d'honorer Marie, en imitant ses vertus autant qu'il est en nous, et de nous assurer sa protection. Elle se retira, sans s'inquiéter ni même s'occuper davantage de sa vision.

(1) Nous avions perdu de vue cette circonstance, qui nous a été rappelée tout récemment par la jeune sœur.

Six ou sept mois après, la vision s'étant réitérée de la même manière, la sœur crut encore devoir m'en rendre compte; mais je n'y attachai pas plus d'importance que la première fois, et je la congédiai de même.

Enfin, après un autre intervalle de six à sept mois, elle vit et entendit les mêmes choses; mais la voix ajouta que *la sainte Vierge n'était pas contente de ce qu'on négligeait ainsi de faire frapper la médaille.*

Cette fois, sans cependant le manifester, je ne laissai pas que d'y faire quelque attention, par la crainte surtout de déplaire à celle que l'Église nomme, à si juste titre, *le refuge des pécheurs.* D'un autre côté, toujours dominé par cette pensée que ce n'était peut-être qu'illusion et le pur effet de son imagination trompée, je n'en fis bientôt plus aucun cas. Plusieurs semaines s'étaient passées ainsi, lorsque j'eus occasion de voir monseigneur l'Archevêque; la conversation nous donna lieu de raconter tous ces détails au vénérable Prélat, qui nous dit ne voir aucun inconvénient à la confection de cette médaille, vu surtout qu'elle n'offrait rien d'opposé à la foi de l'Église, qu'au contraire tout y étant très conforme à la piété des fidèles envers la très sainte Vierge, elle ne pouvait que contribuer à la faire honorer, *et qu'il désirait avoir une des premières.* **Dès lors je me déterminai à la faire frapper.**

Quelques incidens survenus firent cependant ajourner ce projet jusqu'à la fin de juin 1832, époque où elle fut frappée par M. Vachette (quai des Orfèvres, n° 54 bis), selon le modèle dont il est parlé ci-dessus.

Nous observerons ici qu'un jour où la sœur était à réfléchir s'il ne convenait pas de mettre quelques paroles sur le revers de la médaille, comme il y en avait de l'autre côté, la voix lui dit que les deux SS. cœurs, la lettre M et la croix en disaient assez à l'âme chrétienne.

Aussitôt que la médaille fut frappée, elle commença à se répandre, surtout parmi les filles de la Charité qui avaient eu quelque connaissance de son origine. Dans l'une de leurs maisons de Paris, elles en avaient donné à chacune des jeunes filles qu'elles y élèvent, et leur avaient inspiré beaucoup de confiance en la sainte Vierge. Le choléra venait de recommencer à exercer ses ravages dans la capitale; la petite sœur d'une de ces enfans en fut atteinte : le dévoiement, les crampes, les vomissemens, etc., ne laissaient pas douter de la gravité de son mal. La supérieure avait tant de confiance dans la médaille, que, quand on lui annonça l'état de cette jeune fille, elle s'écria tout à coup : *est-ce qu'elle n'a pas de médaille ?* On s'empressa de le lui demander; elle répondit qu'elle n'en avait pas : de suite on lui en donna une qu'elle reçut avec

beaucoup de piété, et très peu de momens après elle se trouva tout à fait guérie.

Vers le même temps, on nous écrivit du diocèse de Meaux que l'application de la même médaille venait de guérir une femme enceinte si gravement atteinte du choléra, qu'on n'avait plus aucune espérance de la sauver. Peu de jours après, elle fit ses couches très heureusement, et la mère et l'enfant se portent bien. Dans le même endroit, on obtint aussi par cette médaille la guérison d'un enfant de cinq ans qui n'avait point encore pu marcher. Ce ne fut qu'après avoir consulté les médecins les plus distingués, et épuisé tous les moyens humains, que sa mère désolée eut recours à la sainte Vierge. On mit la médaille sur l'enfant, on commença une neuvaine, et dès le premier jour, il fut entièrement guéri de cette infirmité dont il ne se ressent plus.

Ces faits connus dans les environs firent répandre de plus en plus la médaille. En plusieurs endroits les filles de la Charité en firent usage pour obtenir quelques sentimens de religion à de pauvres malades qui refusaient de se confesser; plusieurs conversions inattendues s'opérèrent, et firent désirer et demander la médaille de toutes parts. Bientôt elle se répandit dans toutes les provinces et jusque dans plusieurs royaumes étrangers : dans la Suisse, le Piémont, en Espagne, en Belgique, en Angleterre, dans le Levant et jusque dans la Chine.

Le nombre de ces médailles, déjà répandues dans les divers pays, s'élève aujourd'hui à plus d'un million. Tout le monde les demande sous le nom de *Médaille miraculeuse* ou de *Médaille qui guérit*. Nous avons aussi appris avec grande édification que, cette année surtout, un grand nombre de mères chrétiennes l'ont donnée pour étrennes à leurs enfans; et que le bonheur avec lequel elles les ont vus l'accueillir, a prouvé combien ces pieuses étrennes étaient précieuses et agréables à ces jeunes cœurs.

Du reste, on nous en écrit de toutes parts les choses les plus consolantes : des prêtres remplis de l'esprit de Dieu, *qu'elles raniment la ferveur dans les villes comme dans les campagnes;* des grands vicaires jouissant de la considération la plus méritée, tant par leurs lumières que par leur piété, et des prélats même des plus distingués, *qu'elles possèdent toute leur confiance, et qu'ils les regardent comme un moyen ménagé par la Providence pour réveiller la foi si sensiblement affaiblie dans notre siècle;* partout elles obtiennent des guérisons et des conversions qui semblent tenir du miracle, comme on peut en juger par celles que nous rapportons dans cette Notice. (Nous en avons communiqué dix-neuf à M. l'abbé Le Guillou qui les cite dans ses deux excellens ouvrages : *Nouveau Mois de Marie, et Neuvaines à Marie.*) Parmi tant de nouveaux traits signalés de la *pro-*

tection spéciale de l'immaculée mère de Dieu , *promise à ceux qui porteraient cette médaille*, nous avons fait choix de ceux dont les détails nous ont paru les plus certains et les plus propres à édifier.



Traits de Protection.

GUÉRISON.

Un jeune homme de Coulommiers (Seine-et-Marne) revenait tranquillement sur le soir chez ses parens, lorsque tout à coup un énorme chien se jette sur lui et le renverse. Par l'effet de la frayeur étrange dont il fut saisi, il lui survint aussitôt des accès tels, qu'ils étaient regardés par les uns comme attaques d'épilepsie, et par les autres comme accès de rage. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce malheureux jeune homme éprouvait ces crises cinq à six fois le jour et autant la nuit. Pendant ces accès, il perdait l'usage de la vue et de l'ouïe, il aboyait, hurlait, *marchant à quatre pattes*, se mordait lui-même et tout ce qu'il pouvait saisir. Pendant un an, on avait inutilement employé tous les remèdes imaginables, et, désespérant de le guérir, les médecins conseillèrent à sa mère de le placer à l'hospice. Il y fut conduit le 22 novembre 1832. Quelques heures après, il eut une crise qui dura une heure, et quatre

hommes suffisaient à peine pour le tenir : toutes les sœurs en furent témoins. Comme il n'y avait point dans cet hospice de lieu séparé pour ces sortes de malades, et à cause de la frayeur qu'il causait aux autres, on avait résolu de le rendre à sa famille, lorsque la sœur de la salle, touchée de compassion pour cet infortuné, se sentit pressée de lui mettre sa médaille au cou, et la lui mit en lui inspirant de la confiance en la sainte Vierge, et lui recommandant de faire une neuvaine en son honneur. A l'instant, ce jeune homme dit à sa grand'mère, qui se trouvait dans le même hôpital : *Je n'aurai plus mon mal, la sainte Vierge m'a guéri.* Il était en effet guéri, et depuis lors il n'a pas eu le plus petit symptôme de sa maladie; et, le 14 avril 1834, il disait encore à la sœur de qui il avait reçu la médaille, qu'il ne la quitterait jamais, et que tous les jours il tâcherait de donner quelques preuves de sa reconnaissance à Marie, qu'il regarde bien comme sa libératrice.

CONVERSION.

Le 14 avril 1833, il arriva à l'hospice d'Alençon (Orne) un militaire malade, qui venait de l'hôpital de Vitré (Ille-et-Vilaine), où il avait horriblement fait souffrir, par ses impiétés, les dames hospita-

lières de Saint-Augustin, qui sont chargées de cet établissement, circonstance que nous ont fait connaître des personnes qui ont été témoins de la manière indigne dont il reconnaissait les soins de leur inépuisable charité. Arrivé à celui d'Alençon, il ne tarda pas à montrer ce qu'il était, irréligieux, impie et d'une grossièreté brutale. M. l'aumônier s'empressa de le voir, compatissant à son état de souffrance, et l'ouverture du jubilé fut pour lui une occasion toute naturelle de lui dire quelques mots de cette grâce extraordinaire, et de l'exhorter tout doucement à imiter l'exemple des autres militaires qui commençaient à s'y préparer: mais ce pauvre malheureux ne lui répondit que par des grossièretés. M. l'aumônier n'insista pas, et se contenta, pendant quelques jours, en le visitant, de lui parler de sa santé avec beaucoup d'intérêt; le malade lui répondait à peine, paraissant fort ennuyé de ses visites et de ses paroles. Les filles de la Charité, auxquelles cet hospice est confié, n'étaient pas mieux accueillies, malgré tous les soins qu'elles lui prodiguaient. Sa maladie devenait plus grave, et voyant que les consolations de la religion lui devenaient plus nécessaires, M. l'aumônier l'engagea de nouveau à recourir au bon Dieu; mais il ne lui répondit que par des blasphèmes: *Ah! oui, le bon Dieu, il se f... bien de moi.* Et à quelques observations pleines de charité que M. l'abbé lui fit sur un tel pro-

pos, il ajouta : *Il n'aime pas le Français, votre bon Dieu; vous dites qu'il est bon et qu'il m'aime; s'il m'aimait, est-ce qu'il me ferait souffrir comme ça ? est-ce que j'ai mérité ça, moi?* Ces impiétés excitaient de plus en plus le zèle charitable du ministre d'un Dieu mort pour sauver les pécheurs, et il lui parla avec force de la justice et de la miséricordieuse bonté du Seigneur; le malade l'interrompit bientôt par des outrages : *Vous m'ennuyez, laissez-moi tranquille, allez-vous-en d'ici; je n'ai besoin ni de vous, ni de vos sermons;* et il se retourna pour ne plus le voir. Il en agissait de la même manière envers les sœurs, et il ne savait que proférer les blasphèmes les plus horribles contre la religion et les personnes qui lui en rappelaient le souvenir, au point que les autres militaires étaient tout indignés des propos qu'il affectait surtout après qu'on lui avait adressé quelques exhortations, ou que l'on avait fait quelques petites lectures ou la prière dans la salle, et il ne paraissait satisfait que quand il avait vomi tout ce qu'il savait d'impiétés et d'imprécations. On passa quelques jours sans lui parler de religion, mais en redoublant d'attention et de soins pour tout ce qui pouvait lui faire plaisir, et n'osant presque plus espérer de le voir revenir à Dieu, car sa maladie empirait beaucoup, et ses sentimens semblaient aussi empirer ; on se contentait de prier et de faire prier pour lui. La sœur de

la salle, qui avait une grande confiance dans la protection de la sainte Vierge, promise à cette médaille, se sentit comme pressée d'en attacher une au pied de son lit, et elle le fit : le malade persévérait dans ses mauvaises dispositions, et s'indignait même de voir que quelques militaires se disposaient, par la confession, à gagner le jubilé. Il y avait déjà six jours que la médaille était attachée au pied de son lit, et on redoublait de prières pour la conversion de ce malheureux, dont on désespérait. Un jour où tous les convalescens de la salle étaient au salut du très saint sacrement, la sœur s'approche du lit du malade, détache la médaille et la lui présente, en lui disant : *Regardez cette médaille, elle est miraculeuse; je l'ai suspendue à votre lit depuis quelques jours, je vous ai mis sous la protection de la sainte Vierge d'une manière toute spéciale, et j'ai la confiance d'obtenir votre conversion par son secours; regardez-la, cette bonne mère, bien certainement elle prie pour vous dans ce moment.* Il ne leva pas les yeux; mais déjà la grâce opérait au dedans de lui, car il ne s'irrita pas, ce qui lui arrivait toutes les fois qu'on lui parlait de religion. La sœur profita de ce calme pour lui parler des miséricordes du Seigneur, et l'exhorter encore à regarder la médaille qu'elle venait d'attacher au pied du lit en dedans : après plusieurs instances, il ouvrit les yeux et y regarda : *Je ne vois*

pas votre médaille, répondit-il à la sœur, *mais une chandelle que vous venez sans doute d'allumer; oui, c'est bien une lumière*. C'était à cinq heures du soir, le 13 juin; son lit était placé de manière à ne recevoir aucune réverbération du soleil, et M. l'aumônier, après avoir examiné le local, croit même qu'il ne peut en recevoir en aucun moment dans cette direction. *Vous vous trompez*, lui dit la sœur, *regardez bien;* il répéta avec beaucoup d'assurance : *Mais j'y vois bien, et c'est certainement une lumière*. Étonnée et surprise, mais craignant que la vue du malade ne fût affaiblie, la sœur lui montra d'autres objets bien plus éloignés, qu'il distingua parfaitement, et il continua de voir cette lumière durant plus d'un quart d'heure. Pendant cet intervalle, la sœur lui parla du bon Dieu, et tout à coup il se sentit pénétré de crainte et d'amour : *Je ne veux pas mourir dans l'état où je suis*, s'écria-t-il; *avertissez de suite M. le chapelain de me venir confesser*. Un des autres malades prononça tout haut un blasphème : *Oh! faites donc taire ce malheureux qui jure*, dit-il à la sœur, *oh! je vous en prie, faites-le taire*.

J'ignorais encore, dit ici M. l'aumônier, *l'origine et les effets de cette médaille; je la connaissais, mais la regardant comme une médaille ordinaire. On vint me dire que ce malade me demandait; j'y accourus tout joyeux, et je vis par*

moi-même un changement complet dans ses sentimens. Je le félicitai et l'encourageai, sans connaître le principe de ce changement, et je m'empressai de lui demander s'il désirait se confesser, et il n'y mit point de délai; j'eus lieu d'admirer sa bonne volonté, et le plaisir qu'il manifestait à me revoir toutes les fois que je retournais auprès de lui. Je voulus le faire expliquer lui-même, lui demandant s'il n'agissait point par complaisance, ou pour se débarrasser des sollicitations dont il était l'objet depuis long-temps. Non, me répondit-il, *je vous demande parce que je veux sérieusement me confesser, et sortir de l'état de péché.* Dès ce moment on ne vit plus en lui le même homme. Autant jusque-là il avait été difficile, brutal et scandaleux, autant il devint facile, patient, doux et édifiant dans ses paroles et en tout. Il désira et demanda avec instance les sacremens; on l'y disposa; il les reçut avec une foi bien vive, et ne pouvait ensuite assez exprimer son bonheur. Il souffrait horriblement, et pourtant on ne le vit plus un seul moment dans l'impatience ni la mauvaise humeur. Ainsi continua-t-il de donner constamment les preuves les moins équivoques d'une vraie conversion; le calme et le bonheur étaient peints sur son front. Il persévéra dans ces sentimens religieux, et je pourrais dire tout à fait dévots, dit M. l'aumônier, jusqu'à son dernier soupir, qu'il rendit le 27 juin 1833.

Ces détails nous sont certifiés véritables par M. l'aumônier de l'hospice, les sœurs de la Charité, deux femmes, un infirmier et un militaire (7e de cuirassiers), le seul à l'hospice lorsque nous demandâmes ces renseignemens, tous témoins oculaires.

GUÉRISONS.

Dans le mois de juillet, même année, il y avait à Libourne (Gironde) une personne âgée de 40 ans, très souffrante. Elle avait été traitée sans succès par son médecin. Une fièvre continuelle et ses suites l'avaient réduite à un état de phthisie bien prononcée, et déclarée par le médecin. Elle éprouvait cependant un petit mieux vers la fin de septembre, lorsqu'un autre accident vint la plonger dans le plus grand danger. On parla devant elle de la médaille, et on lui en donna une, qu'elle reçut avec gratitude et même avec confiance, bien que par vertu elle ne désirât pas beaucoup sa guérison. Tout en la recevant, elle sentit dans son âme une vive et consolante impression. C'était un mardi, et son directeur lui promit de dire la sainte messe pour elle le samedi suivant. Le mal empira jusqu'à ce jour, et à l'heure du saint sacrifice (neuf heures), elle s'y unit d'intention. Tout à coup elle se sentit totalement guérie, et prit de la nourriture au grand éton-

nement de sa mère. A onze heures, le médecin arrive; il ne pouvait croire à sa guérison, et pensait que ce n'était qu'une intermittence de sa fièvre, s'attendant bien qu'elle reviendrait sans délai; mais non, la guérison fut durable, et la personne se portait encore parfaitement le 14 mars 1834, jour où elle nous écrivit tous ces détails; le médecin avoue que le doigt de Dieu fut là.

Quelque temps après, sa mère, âgée de 74 ans, souffrant depuis quatre années d'une hernie très grave, et depuis deux d'une seconde moins grave, éprouva un jour de violentes coliques, et cette double infirmité la mit en peu de temps *entre la vie et la mort*. Ses vomissemens et sa respiration fécale et dégoûtante lui firent pressentir sa fin très prochaine; ce qu'elle dit à sa fille, qui, la serrant dans ses bras, voit en effet la pâleur de la mort couvrant son visage, tous ses traits se décomposant, et ses lèvres devenant noires, au point qu'elle n'était plus reconnaissable. Seule avec une petite nièce de treize ans auprès de sa mère mourante, cette demoiselle eut la pensée de recourir à la sainte Vierge, et de lui mettre la médaille par le moyen de laquelle elle avait été guérie elle-même; elle le fit. Aussitôt sa mère lui dit: *Je suis mieux*. En effet, les douleurs cessèrent, la hernie rentra, et la malade fut pleinement guérie, ne doutant point que ce ne fût par la protection de Marie immaculée.

GUÉRISON.

Le 17 novembre 1833, M. Boullangier, prêtre de la C. D. L. M., qui avait une hernie très grave depuis quelques années, y éprouva par suite de fatigues un dérangement tel, que son chirurgien ne put point la réduire, quoiqu'il y travaillât deux heures. Alors il prescrivit un cataplasme, et se retira à sept heures du soir avec quelque espérance de pouvoir y réussir le lendemain; mais le malade ne put supporter le cataplasme. Le mal empirait et ses douleurs étaient horribles et accompagnées de vomissemens et du hoquet. On retourna chercher le chirurgien, qui trouva la grosseur énorme, bien au dessus de celle de *la plus grosse tête*. Il ne vit d'espérance que dans une opération, et il redoutait beaucoup de la faire dans la nuit; il s'y décida néanmoins, vu que le mal empirait toujours, et on alla chercher un second chirurgien. Celui-c se trouvant lui-même malade, on se rendit chez M. Leroux, qui était absent. D'après ces circonstances, et dans la crainte de ne point réussir, surtout la nuit, dans une opération si délicate, on y renonça. Cependant nous avions administré le malade, dont les douleurs et le danger allaient toujours croissant. En se retirant sur les dix heures, le chirurgien nous déclara que le malade était perdu e que très probablement il mourrait avant le jour.

En effet ses souffrances étaient au dessus de toute expression, lorsqu'on lui parla de la médaille; il en demanda une, qu'il reçut et garda sur lui en invoquant Marie. Peu de temps après, les douleurs cessèrent entièrement, et le malade sommeilla. Comme le chirurgien nous avait dit que la cessation de ses douleurs serait l'annonce de la gangrène dans ses intestins, et de sa fin prochaine, nous lui fîmes les prières des agonisans, à son grand étonnement toutefois, parce qu'il se sentait guéri depuis environ minuit. Nous attendions son dernier moment, lorsque arriva le médecin de la maison, qui, voyant que son teint et son pouls étaient bons, jugea que la gangrène n'avait pas fait des progrès tels, qu'il ne fût plus temps de faire l'opération, qu'en conséquence il fallait vite rappeler le chirurgien. Mais celui-ci temporisa dans la crainte de se trouver présent au dernier soupir du malade qu'il estimait et aimait beaucoup. Cependant, à force de l'importuner, on le fit venir; il visita la hernie, qui était toujours de la même grosseur; à peine la toucha-t-il, qu'elle rentra comme d'elle-même et sans que le malade éprouvât la moindre douleur, et depuis ce moment jusqu'à ce jour, 4 mars 1835, il se trouve dans le même état qu'avant cet accident. La communauté fut témoin de ce prodige de guérison opéré par l'application de la médaille, et en rendit grâce à Marie. Le médecin et le chirurgien

ne purent s'empêcher d'y reconnaître eux-mêmes du surhumain.

GUÉRISON.

Mlle. Adeline Gervais, de la Roche-Châlais (Gironde), âgée de vingt-deux ans, était atteinte depuis deux années d'une lèpre qui lui rongeait déjà le visage et les bras. Traitée inutilement par les médecins de la ville et des environs sans nul commencement de guérison ni soulagement, elle en était abandonnée. Dans ce délaissement, elle alla à Libourne, chez une de ses sœurs qui y était établie, par l'espoir que le changement de climat pourrait lui être salutaire. Elle y avait déjà passé deux mois, et n'éprouvait aucun mieux. Son état horrible l'obligeait de rester renfermée sans voir personne et sans recevoir aucune consolation. Ayant appris l'accablant ennui de sa fille, sa mère alla l'y voir. C'était vers la mi-novembre; elle trouva sa pauvre enfant dans le même état où elle l'avait vue depuis si long-temps, et travaillée en outre d'une ardente et continuelle fièvre. Son cœur maternel en était désolé, et, dans sa désolation, elle cherchait quelque soulagement à sa peine, lorsqu'une personne l'engagea à aller voir la sœur Élisabeth, fille de la Charité, à l'hôpital, en lui disant qu'elle

lui donnerait un remède pour guérir sa fille ; et le 19, elle y conduisit en effet sa pauvre malade. Quoique accoutumée à voir et à traiter toutes sortes de maladies, la sœur E*** avoue qu'elle fut saisie en voyant le mal de cette jeune personne, autant qu'émue de commisération en voyant sa peine et son affliction. *Oui, je vous guérirai*, lui dit-elle aussitôt, et en même temps elle lui donna une de ces médailles, lui recommandant de dire tous les jours l'invocation qui s'y trouve et la prière de saint Bernard, *Souvenez-vous*, etc. Dès le premier jour qu'elle porta la médaille, la lèpre commença à se dessécher et à tomber, jusqu'au huitième, où elle fut parfaitement guérie. Elle resta encore trois mois chez sa sœur pour voir si le mal ne reviendrait pas, mais rien ne parut : alors elle retourna dans sa famille. Là tous les habitans furent dans l'admiration en la voyant, et surtout les médecins, qui n'osaient en croire leurs yeux. Mademoiselle Adeline, bien persuadée qu'elle doit sa guérison à la très sainte Vierge, a bien protesté vouloir toujours porter cette médaille, et honorer Marie, sa bienfaitrice.

Tous ces détails nous sont aussi attestés par sa sœur, son beau-frère, et deux filles de la Charité, tous témoins oculaires.

GUÉRISON.

Lettre de la sœur Boubat (Suisse).

« Je croirais manquer à la reconnaissance que nous devons à N. S. et à sa divine Mère, si je différais de vous faire connaître la grande faveur qui vient de nous être accordée par l'application d'une des médailles que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Voici le fait tel qu'il s'est passé :

Une jeune personne de vingt à vingt-cinq ans avait perdu la raison au mois de juin 1833. On la mit entre les mains d'un habile médecin (protestant) qui lui prescrivit des remèdes très énergiques. Comme il ne demeure pas ici, il m'écrivit pour me prier de suivre et de surveiller le traitement ordonné. Nous l'avons fait avec la plus grande exactitude, mais sans aucun résultat; la folie faisait tous les jours de nouveaux progrès. La malade frappait tous ceux qui l'approchaient, et ne voulait jamais sortir de son lit, quelques instances et quelques violences qu'on lui fit. Tel était encore son état le 26 décembre, jour où je l'envoyai visiter par deux de mes compagnes, qui la trouvèrent toujours folle. Elles avaient pris une médaille pour la lui mettre. En vain tentèrent-elles de la faire lever, elles ne parvinrent qu'avec beaucoup de peine à lui soulever un peu la tête, pour passer le cordon de la médaille. Aussitôt qu'elle l'eut, elle versa des larmes,

et nos sœurs, obligées de sortir pour aller à la grand'-messe, la laissèrent dans cet état. La Providence permit que ma sœur D*** perdît ses clefs; et elle ne s'en aperçut qu'en rentrant ici. J'envoyai à l'instant une autre de mes compagnes pour les chercher. Mais quel fut son étonnement, en entrant chez la malade, de la trouver levée, ayant allumé du feu et s'occupant de son ménage. Elle remarqua de plus son visage couvert de boutons, qui n'existaient point quand les deux premières sœurs l'avaient quittée. Cette bonne fille lui raconta que, peu d'instans après l'application de la médaille, elle avait éprouvé une grande sueur, surtout à l'estomac, où posait sa médaille; que sa figure s'était couverte de boutons, et qu'elle s'était sentie pressée de se lever, *ce que je n'aurais pas fait auparavant*, lui ajouta-t-elle, *quand on m'aurait tuée.* Effectivement, depuis quatre mois, il avait été impossible de l'obtenir d'elle. Peu de jours après, mes deux compagnes qui lui avaient mis la médaille, retournèrent la voir, avec le dessein de ne lui point parler de sa guérison; elle les prévint, et, saisissant la main de la sœur D***; *ô ma sœur Vincent*, s'écria-t-elle (c'est le nom de religion de cette sœur), *c'est vous, c'est la médaille que vous m'avez donnée qui m'a guérie!* Le 18 janvier, elle vint ici, et je m'assurai (car je n'avais pu l'aller voir, étant malade moi-même) qu'elle avait effectivement recouvré la rai-

son ; seulement il restait dans ses gestes, et surtout dans ses yeux, quelques indices de son ancien état; mais les personnes qui l'avaient bien connue avant sa folie assurent que toujours elle avait eu cet extérieur. Elle se livre depuis à ses anciennes occupations, qu'elle avait reprises dès l'instant de sa guérison, qui est connue de tout le village.

A. Chesne, 4 février 1834. »

CONVERSION.

Depuis long-temps, M. M***, ancien greffier du tribunal de L***, souffrait beaucoup d'une paralysie qui l'empêchait de marcher, et lui causait des douleurs très violentes. Son âge de soixante-dix-sep ans ne laissait pas d'espérance de guérison. La personne qui le soignait était très pieuse, et la peine qu'elle éprouvait de la perte prochaine de son bon maître était bien augmentée par la crainte de le voir mourir sans pouvoir lui procurer les secours de la religion ; cette crainte était d'autant plus fondée, qu'il avait défendu qu'on lui parlât de sacremens, même dans le plus grand danger de mort. Ainsi, personne, pas même sa propre sœur, n'osait lui en dire le moindre mot. Cependant sa vertueuse garde ne pouvait se résoudre à ne point tenter quelques moyens ; elle écrivit donc à une religieuse de la Vi-

sitation-Sainte-Marie, à Paris, pour lui faire part de la position où se trouvait M. M***, que celle-ci avait beaucoup connu avant d'entrer en religion. Jugez quelle peine pour cette digne fille de saint François de Sales, cette fervente épouse de Jésus-Christ, de savoir ainsi aux portes de l'éternité un vieillard qu'elle estimait beaucoup, qui possédait toutes les qualités d'un honnête homme selon le monde, mais qui, hélas ! comme tant d'autres, avait long-temps négligé ses devoirs de chrétien. Elle pensait, et nous disait qu'il ne fallait rien moins qu'un miracle du premier ordre pour le porter à recevoir les sacremens de l'Église ; mais elle n'hésita point à l'attendre de la protection de Marie, et son espérance ne fut pas vaine. Elle lui envoya une de ces médailles, et, connaissant la conversion du militaire d'Alençon, craignant d'ailleurs qu'il ne voulût point la recevoir, elle recommanda à sa bonne de la lui attacher au rideau du lit, sans lui en parler d'abord. Cependant celle-ci, voyant empirer l'état de son maître, ne crut pas devoir user de ces ménagemens, et lui dit qu'on priait pour lui au monastère de la Visitation où était mademoiselle Henriette (c'est le nom que la religieuse portait dans le siècle), qu'elle lui envoyait une médaille de la sainte Vierge, par le moyen de laquelle il s'était déjà opéré bien des prodiges, et que, s'il l'invoquait, il obtiendrait quelque adoucissement à ses maux ; on avait sur-

tout en vue ceux de son âme. C'était vers la m...
novembre 1833. A peine le malade eut-il entendu ces paroles, qu'attendri jusqu'aux larmes, il demanda cette médaille, disant qu'il était bien touché de cette marque d'intérêt, et qu'il la porterait volontiers sur lui. La grâce agissait déjà sur son cœur, le malade ajouta qu'il allait s'unir lui-même aux prières qu'on voulait bien faire à son intention. Peu de jours après, il demanda de lui-même M. le curé de Saint-A***, sa paroisse, et eut avec lui plusieurs entretiens dont il fut très satisfait. Enfin, dans les premiers jours de décembre, il voulut commencer sa confession. Ce qu'on remarqua de bien consolant, c'est que ses facultés morales semblaient prendre une nouvelle activité en proportion de l'affaiblissement de ses forces physiques; ainsi, il fit sa confession avec une présence d'esprit et des sentimens admirables. Il voulut aussi se réconcilier avec une de ses parentes, qu'il avait depuis longtemps refusé de recevoir chez lui, et ensuite il proposa à M. le curé de se faire porter à l'église, pour recevoir la sainte eucharistie, *afin*, disait-il, *de réparer un peu le mauvais exemple qu'il avait donné durant sa vie par la négligence de ses devoirs religieux*. L'état de faiblesse et de souffrance où il était, ne permit pas qu'on se rendit à ses désirs, mais ce qu'on ne put pas lui refuser, ce fut de lui apporter le saint viatique avec solennité, comme

de laisser entrer et approcher toutes les personnes qui accompagnaient le saint sacrement, et qui furent très édifiées des sentimens qu'il exprima dans cette circonstance. Depuis lors, il ne pouvait se lasser de dire combien il était heureux de s'être réconcilié avec son Dieu, et d'avoir reçu les sacremens. Il désira que toutes les personnes de sa famille portassent aussi de ces médailles. Il continua ainsi d'édifier tout le monde et de consoler son respectable pasteur, qui l'assista jusqu'à son paisible trépas, arrivé vers la mi-janvier 1834.

CONVERSION.

*Lettre de la sœur O*** (Paris).*

« Je viens vous faire part d'un trait bien remarquable en faveur d'une de nos pauvres :

C'était une femme qui, jusqu'à l'âge de 30 ans, avait eu une dévotion particulière à Marie, et avait porté le scapulaire; mais depuis lors elle avait totalement négligé ses devoirs de chrétienne. Elle était depuis long-temps tombée dans un état d'étisie, et nous la visitions; elle nous voyait volontiers, et nous priait même de réitérer nos visites, *mais*, ajoutait-elle toujours, *ne me parlez point de confession, ce serait inutile; car j'en veux trop à mon mari.*

*D'ailleurs, je me suis confessée bien des années à un prêtre de Saint-M***, il m'a dit les choses les plus fortes, et jamais il n'a rien pu gagner sur moi.* Nos sœurs continuèrent cependant de la voir, et plus de vingt fois elles essayèrent d'apaiser son courroux et de lui inspirer des sentimens de charité, mais en vain : les motifs les plus touchans ne faisaient que l'irriter ; elle en avait des accès de fièvre avec des douleurs horribles, elle répondait qu'il lui *était égal d'aller en enfer pourvu qu'on la laissât tranquille; et qu'on ne revînt pas la voir. Eh bien !* lui répondit la sœur, *puisque cela vous fait de la peine, je ne reviendrai plus; mais du moins laissez-moi vous mettre cette médaille au cou; promettez-moi de la baiser quelquefois et de faire la petite prière qui y est gravée, et je ne reviendrai point vous voir que vous ne me demandiez.* Au bout de trois semaines, la pauvre malade envoya sa fille pour chercher la sœur; celle-ci s'empressa d'accourir auprès d'elle, et la trouva toute changée. *Ma sœur,* s'écria-t-elle en l'apercevant, et lui tendant ses longs bras décharnés, *pardonnez-moi, je pardonne à mon mari, je veux me confesser.* Elle se confessa en effet avec les sentimens du retour le plus sincère. On la porta le lendemain à l'hospice de la Pitié, où elle reçut le saint viatique avec une piété rare, et y mourut dans le calme et la résignation les plus admirables. »

CONVERSION.

Pendant ce même hiver (1833), et dans la même paroisse de Paris, il s'opéra une autre conversion non moins frappante, qui toutefois nous laisse bien à gémir sur le cruel aveuglement des personnes qui entouraient la malade.

Une demoiselle d'environ 23 ans souffrait beaucoup depuis quelque temps de la poitrine, et les médecins déclarèrent son état désespéré. Les sœurs de la Charité de cette paroisse en furent averties, mais très secrètement; car non seulement on ne voulait pas laisser appeler un prêtre, mais encore on avait expressément défendu au concierge de la maison de parler à qui que ce fût de l'état de la malade. Les sœurs, qui avaient autrefois connu cette jeune personne, désiraient vivement la voir, non pour lui donner des secours corporels, elle n'en manquait nullement, mais pour lui parler du salut de son âme. Elles se présentèrent donc chez le portier, qui leur répondit constamment qu'il n'y avait point de malade dans la maison. Alors, pour ne point faire soupçonner la personne qui les avait averties en secret, les sœurs se retirèrent, se contentant de prier Marie pour cette jeune infortunée. Cependant, par une disposition de la divine miséricorde, la femme de ce concierge se trouva le lendemain indisposée. Les sœurs furent appelées auprès d'elle,

et, après lui avoir donné tous les soins que demandait son état, elles firent une nouvelle tentative auprès de son mari, lui disant qu'elles savaient que mademoiselle N.... était malade, et qu'une personne qui s'intéressait beaucoup à elle les avait priées de la voir. Celui-ci leur répondit qu'il avait ordre de n'y laisser monter personne, qu'il serait compromis et perdrait sa place. Néanmoins, pressé par sa femme, qui joignit ses instances à celles des sœurs, il céda enfin et les introduisit un moment chez la malade, qui les vit avec plaisir. Mais quand elles lui parlèrent de confession, elle répondit qu'elle n'était pas en danger, et que d'ailleurs elle avait trop de répugnance à se confesser, ayant abandonné depuis long-temps les pratiques de la religion. Affligée de cette réponse, pleine toutefois de confiance en Marie, l'une des sœurs lui offrit la médaille, qu'elle accepta en disant : *La médaille, volontiers, mais pour la confession, ne m'en parlez plus.* La sœur la pria de la garder à son cou, et de faire de temps en temps la petite invocation ; et elles se retirèrent de peur d'être surprises. Quelques heures après, la malade les fit demander elle-même, et les pria avec instance de lui envoyer un confesseur. *Depuis que vous m'avez donné la médaille*, leur dit-elle, *je ne puis résister.* On alla aussitôt avertir un des prêtres de la paroisse qui la trouva dans les meilleures dispositions et la confessa. Elle lui de-

manda les sacremens auxquels elle désira se préparer jusqu'au lendemain à l'heure où la famille serait à dîner. Mais le pieux secret fut découvert et le prêtre outrageusement arrêté à la porte de la maison et empêché d'administrer la malade dont les sentimens l'avaient tant édifié.

GUÉRISON.

C'est la jeune personne elle-même, âgée de dix-huit ans qui nous en a écrit les détails, en mai 1834 (Paris).

Je fus atteinte le 3 novembre 1833 d'une fièvre typhoïde pour laquelle je fus traitée par un habile médecin et par les sœurs de la Charité, qui n'épargnèrent rien pour ma guérison. Au bout d'un mois, on parvint à me remettre en état de prendre un peu de nourriture, et j'eus le bonheur de pouvoir assister à la sainte messe et de faire la sainte communion le jour de 'Immaculée Conception. J'étais cependant très faible, et il m'était impossible de m'appliquer à rien. Dans cette espèce de défaillance, je pris un peu de chocolat, mais aussitôt la fièvre me reprit et redoubla tous les jours jusqu'à Noël. Alors le médecin dit qu'il n'y avait plus d'espoir. On me fit voir à un autre qui, m'ayant sondée, déclara que j'étais poitrinaire au dernier

degré, qu'on pouvait cependant essayer de quelques vésicatoires, qui ne produisirent aucun effet. Le 27 décembre, les médecins me trouvèrent dans un très mauvais état, et dirent aux sœurs que la mort avançait à grands pas. Du reste, j'étais froide depuis deux jours. On m'administra le même jour à six heures et demie; sur les neuf heures, on crut que j'allais rendre le dernier soupir. Tout à coup, une de nos bonnes sœurs qui était auprès de moi eut la pensée de mettre sur moi la médaille que je baisais sans cesse avec beaucoup de confiance, et je me trouvai mieux. Le lendemain matin, le médecin fut très étonné de mon état qui s'améliora au point que dans deux jours il ne me restait plus de fièvre. J'avais un grand appétit, je repris aussitôt mes occupations, et depuis je me trouve en parfaite santé. Je ne doute pas, monsieur, que je ne doive ma guérison à Marie, ma bonne mère. Aussi mon amour pour elle semble avoir redoublé; mon plus grand bonheur est d'orner ses autels, et tout mon désir de me consacrer à Dieu sans réserve, dans une communauté dont les œuvres ont de bien touchans rapports avec la sublime destinée de la mère de Jésus; et c'est de sa protection que j'en attends l'accomplissement.

Votre très respectueuse...

AURELIE B***.

Nota. Les neufs sœurs de cet établissement

nous ont confirmé la vérité de tous ces détails, et l'un des deux médecins n'hésite point à déclarer cette guérison surnaturelle.

Au reste cette jeune personne est depuis lors dans un état de santé parfaite ; et elle espère, selon ses désirs, entrer au printemps prochain dans la communauté des filles de la Charité, où elle a été déjà présentée.

GUÉRISON.

Une jeune religieuse, de vingt-sept ans et demi, et professe depuis huit ans dans un ordre spécialement consacré à la sainte Vierge (Paris), avait été retenue à l'infirmerie par diverses sortes de souffrances pendant l'espace de cinq mois. Au moment où elle espérait entrer en convalescence, un accident des plus graves se déclara : l'os de la cuisse gauche se déboita et se retira, la jambe fut attaquée de paralysie, et la malade resta un mois sur son lit sans éprouver aucun soulagement des remèdes humains. Deux médecins et un chirurgien s'étant consultés à plusieurs reprises, prononcèrent que le déplacement des os était causé par une humeur irritante, qu'ils ne répondaient pas de la guérison de la malade, même en employant les moxas et les cautères, et qu'elle resterait boiteuse après un long et douloureux traitement. Cependant celle-ci re-

courait à la sainte Vierge comme une fille à sa bonne mère : une religieuse de sa maison lui avait apporté une de ces médailles, qu'on lui avait donnée comme miraculeuse; l'ayant reçue avec reconnaissance, elle la plaça sur son mal, et commença le samedi, 1er mars 1834, une neuvaine à la sainte Vierge. Les remèdes qu'elle prenait étaient sans résultat; au contraire, la malade perdit le sommeil et l'appétit. Elle était travaillée d'une grande fièvre; cependant, ayant pris un peu de repos dans la nuit du vendredi suivant au samedi, elle fut tout à coup réveillée par une commotion douloureuse qui rétablit les os dans leur place; la jambe, raccourcie d'environ six pouces, s'allongea presque au niveau de l'autre, et reprit sa force naturelle. Dans leur visite, le lendemain matin, les médecins en furent fort étonnés et ordonnèrent cependant de ne point laisser lever la malade; mais le dimanche, dernier jour de la neuvaine, la guérison parut avec éclat. Elle se leva sans difficulté, et courut, sans aucun soutien, baiser les pieds d'une statue de Marie placée sur la cheminée de l'infirmerie; puis, revêtue de ses habits religieux, et accompagnée de la mère infirmière, elle descendit une douzaine de marches pour aller adorer le Saint-Sacrement; ensuite elle se rendit à la communauté, où madame la supérieure avec ses mères et ses sœurs réunies lui donnèrent le baiser de félicitation. Cette tou-

chante scène fut terminée par la récitation du *Te Deum*, etc., et du *Sub Tuum*, etc. Il ne resta, pendant quelques jours, à cette religieuse, qu'un peu de faiblesse, et encore ne la ressentait-elle que dans la jambe qui n'avait pas souffert, ce qui provenait de ce qu'elle avait été alitée pendant six mois.

Deux des médecins reconnurent, avec toute la communauté, qu'il y avait là une faveur surnaturelle.

CONVERSION.

Une sœur de la Charité, de P***, venait de visiter ses malades, lorsqu'une dame l'arrêta pour lui parler de l'état bien triste d'une jeune femme qui habitait son hôtel; *mais*, ajouta-t-elle, *vous ne pourrez pas l'aller voir; elle est dans une espèce de fureur, profère les blasphèmes les plus exécrables contre Dieu, contre la religion et tout ce qui lui en rappelle le souvenir. Emportée par son désespoir, elle demande continuellement qu'on lui donne son petit enfant pour le détruire.* Vivement émue de cette peinture, mais très pressée dans ce moment, la sœur demanda l'adresse de cette malade, pour en parler à sa supérieure et aller la visiter au plus tôt. En effet, la supérieure s'y rendit elle-même; mais les personnes qui la servaient ne

crurent pas devoir l'y laisser entrer, à cause de son état d'emportement. Alors, elle se contenta de lui faire mettre une médaille dans le lit, sans la lui laisser voir, précaution que la garde-malade n'employa pas, car elle la lui donna en entrant, et lui dit : *Tenez, voilà une médaille que vous envoient les sœurs de la Charité.* A l'instant, cette malheureuse femme est toute changée; elle la prend dans ses mains, la considère avec calme et avec intérêt, se la fait attacher au cou, et dans quelques heures, demande la sœur qui la lui a envoyée. Celle-ci s'empresse d'y accourir, et la trouve très tranquille en effet. Elle lui parle des consolations de la religion, surtout dans les souffrances, et la malade est toute disposée à se confesser. M. le curé de la paroisse est appelé, et il admire les sentimens de cette âme naguère encore en proie au plus affreux désespoir. Il la confesse et la prépare à recevoir les sacremens de l'Église. Sa patience, sa résignation, son contentement sont, pour ce zélé pasteur, une preuve bien consolante de la sincérité de sa conversion; et en effet, elle ne s'est nullement démentie depuis, et donne l'exemple de toutes les vertus chrétiennes.

On sent pourquoi nous ne nommons pas la paroisse; mais tous ces détails nous ont été donnés et garantis par les personnes mêmes dont la sainte Vierge se servit pour donner cette nouvelle preuve

de son amour pour les pécheurs. Ce trait a eu lieu pendant le carême de 1834.

GUÉRISON.

Lettre de la Supérieure des sœurs de la Charité de Chesne (Suisse).

« Notre bonne Mère vient de nous donner encore une preuve de sa bonté. Je vais vous rapporter le fait tel qu'il s'est passé, vous en jugerez par vous-même : Dimanche dernier, 9 mars 1834, nous fûmes appelées, sur les huit heures du matin, auprès d'une femme de trente-cinq à quarante ans, qui venait d'être frappée d'un coup d'apoplexie foudroyante. Arrivées près d'elle, nous la trouvâmes dans un état que je m'abstiens de vous décrire; c'est une maladie assez connue. M. le curé se hâta de lui donner l'extrême-onction, le seul sacrement qu'elle pût recevoir, étant privée de la parole et même du sentiment. Comme le médecin n'était pas dans l'endroit, je fis à la malade une saignée et tout ce que l'on a coutume de faire en pareil cas, mais sans succès. En attendant son arrivée, j'envoyai ma compagne chercher une médaille que nous lui appliquâmes, récitant avec les personnes qui se trouvaient présentes sept *Pater* et sept *Ave*, en l'honneur

de la très sainte Vierge et de saint Vincent de Paul. Cependant le médecin arrive, examine la malade, reconnaît l'attaque et déclare que le cas est des plus graves, ajoutant que cette femme ne passerait pas la journée. J'avais appliqué vingt sangsues, il en prescrivit vingt autres, nous disant toutefois que ce que j'avais fait et ce qu'il faisait lui-même était complétement inutile, que le cas était désespéré. En effet, tout était sans aucun résultat; bien plus, les symptômes précurseurs de la mort se manifestaient déjà. Après le départ de M. le docteur, nous fûmes obligées, nous-mêmes, de quitter la malade pour assister à la grand'messe. J'engageai quelques personnes à unir leurs prières aux nôtres pendant le saint sacrifice, afin d'obtenir à cette pauvre femme la grâce et le temps de se reconnaître, et de pouvoir se confesser : et c'était aussi le principal motif qui nous avait déjà fait employer la médaille miraculeuse.

La sainte messe à peine achevée, je m'empressai de retourner auprès de la malade, et je rencontrai deux personnes, l'une après l'autre, qui couraient me dire, qu'environ une demi-heure après notre sortie de la maison, elle avait recouvré la connaissance et la parole, et que depuis elle était très bien. En effet, à mon grand étonnement, je la trouvai entièrement guérie, et elle m'assura n'éprouver plus aucune douleur. Sur le soir, néanmoins, elle se

sentit un peu fatiguée, car tout le monde s'était porté chez elle, et voulait l'entendre; mais, dès le lendemain, elle se leva, et elle n'éprouve plus le moindre mal.

Nous aimons bien à croire que cette personne n'oubliera jamais un tel bienfait, et que l'auguste Marie sera toujours l'objet de sa reconnaissance et de son amour.

Nota. Une des personnes qui prièrent la très sainte Vierge pour la malade, éprouva quelque chose d'extraordinaire dans son âme, au moment même où elle fut guérie, comme elle l'a reconnu en rapprochant les momens.

GUÉRISON.

*Détails donnés et certifiés par madame B****, de Toulouse, sur la guérison de sa fille.*

« Zélia B***, âgée de 18 ans, était malade depuis l'âge de cinq ans. Ni le régime auquel elle avait été constamment assujettie, ni les remèdes continuels et divers prescrits par les médecins les plus habiles, n'avaient pu la guérir. Son mal s'était extrêmement aggravé depuis deux ans, et les médecins avaient déclaré qu'elle était atteinte d'une tumeur ou engorgement à la rate, et qu'elle ne pouvait en gué-

rir. Dans le mois de novembre 1833, se sentant une confiance toute particulière en la sainte Vierge, elle porta la médaille et lui fit une neuvaine, en cessant tout remède. Dès lors, son mal disparut peu à peu, et depuis, elle n'a plus éprouvé la moindre douleur; elle se trouve, au contraire, dans un état de santé parfaite.

« Voilà ce que nous aimons à appeler prodige. Je désire qu'il puisse contribuer à la gloire de Dieu et à l'honneur de sa très sainte Mère. »

Nota. Nous pensons qu'on ne pourra qu'être édifié de la lettre que mademoiselle Zélia écrivit sur sa guérison, à sa sœur, fille de la Charité à Paris.

« Ma chère sœur,

« Tu as témoigné à maman le désir de recevoir une lettre de moi, pour te faire part de la grande faveur que la sainte Vierge a bien voulu m'accorder, en me rendant la santé. Je vais satisfaire à ton désir, d'autant plus volontiers, ma bonne Euphrasie, que c'est une nouvelle preuve qu'on ne l'invoque jamais en vain. Ce n'est point à mes prières que je l'attribue, elles sont trop faibles, mais à la seule bonté de cette tendre mère, et aussi un peu à ma grande confiance en elle; car, je ne crains pas de le dire, elle ne m'a encore rien refusé de tout ce que je lui ai demandé pour un bon motif. Je te laisse à penser avec quelle joie je reçus la médaille miracu-

leuse. Je la mis aussitôt sur moi, et je fis une neuvaine en son honneur. Je t'assure que je m'efforçai de la faire avec toute la ferveur dont j'étais capable, pour lui demander la santé, si telle était la volonté de Dieu, et cela afin de le mieux servir, et depuis lors je me porte à merveille. J'espère que tu m'aideras à remercier Marie, et à obtenir par elle de bien aimer son divin Fils. Adresse-lui donc quelques petites prières au milieu de tes nombreuses occupations; cette bonne mère, que tu aimes tant, les exaucera, j'en suis sûre. »

Zélia B***.

5 avril 1834.

Nota. Nous venons d'appprendre ces jours-ci (novembre) que sa santé est toujours très bonne, et que sa reconnaissance envers Marie fait encore croître tous les jours sa tendre piété pour elle.

GUERISONS ET CONVERSIONS.

*Lettre de la Supérieure de l'hôpital de S***.*

« Je me hâte de vous répondre pour vous remercier de l'envoi des médailles miraculeuses qui opèrent en effet des merveilles en tout genre : je vais vous citer en peu de mots quelques faits arrivés dans notre hospice.

1° Trois personnes entièrement folles depuis long-temps, et connues comme telles de tout le monde, ont recouvré l'usage de la raison dès l'instant que nous leur mîmes la médaille, et, depuis huit mois, nul reste de folie.

2° Quatre grands pécheurs, de la conversion desquels nous n'osions plus concevoir la moindre espérance, sont revenus à Dieu d'une manière vraiment étonnante par l'application de la médaille et les prières que nous avons faites pour eux à Marie Immaculée.

3° M. l'abbé L*** de Ch***, prêtre très respectable, et révéré dans tout le diocèse, me disait ces jours derniers qu'il attribuait à la sainte Vierge, dont il porte la médaille, la conservation de ses jours. Voici le fait : Il allait à la campagne, son cheval prit tout à coup l'épouvante, et le renversa. Il resta suspendu par un pied, qu'il n'avait pu retirer de l'étrier, et ne reçut pourtant aucune blessure, bien qu'il eût dû être plusieurs fois mis en pièces, sans une protection sensible. »

GUÉRISONS ET CONVERSION.

Lettre de M. N......, curé en Belgique.

« Je viens vous remercier des médailles que vous avez eu la bonté de m'envoyer; elles ont opéré plu-

sieurs conversions et plusieurs guérisons dont j'ai été témoin. En voici trois : 1° M. L***, curé à Fays-les-Veneux, était tourmenté par un point de côté qui, depuis plusieurs années, ne lui laissait aucun moment de repos. Je tiens de sa bouche même, que, depuis l'instant où je lui donnai la médaille, il n'en a plus éprouvé aucune atteinte, et il ne doute nullement que ce ne soit par la protection de l'auguste mère de Dieu.

2° Mme D***, ma paroissienne, était depuis longtemps très gravement malade et souffrait les douleurs les plus insupportables. Je lui donnai une médaille ; ses douleurs cessèrent aussitôt, et elle fit une mort on ne peut plus douce.

3° C'est encore par le moyen de la même médaille que j'ai eu la consolation de voir revenir à Dieu une personne jusqu'ici bien coupable. Trois jours après avoir reçu la médaille, elle commença une confession générale, changea entièrement de conduite, et elle est devenue un modèle de vertu.

Voilà tout ce que je puis vous dire aujourd'hui sur ce sujet : que le tout soit à la gloire de la sainte Vierge. »

GUÉRISON.

A Stains, près Paris, un enfant de cinq ans, Paul Bruno, était atteint d'une maladie scorbutique

tellement grave, que le médecin l'avait condamné. Réputé déjà expirant, il fut guéri subitement dès l'application de la médaille sur ses lèvres, et pendant qu'on faisait quelques prières à la sainte Vierge, auprès de son lit. Le père et la mère de l'enfant ne sont pas moins convaincus que les sœurs de la Charité qui le soignaient, du merveilleux de sa guérison qui n'a pas peu étonné le médecin lui-même. Ceci est arrivé pendant le carême 1834.

GUÉRISON.

Vers le commencement de cette année 1834, il s'opéra sur une jeune sœur de la Charité une guérison bien frappante, qu'elle n'avait d'abord voulu communiquer qu'à son directeur. Celui-ci l'avait inutilement engagée à faire connaître à ses supérieures un mal auquel on aurait pu peut-être remédier avant qu'il n'eût fait de plus grands progrès, mais qui serait très dangereux s'il était négligé. Il avait surtout appuyé sur le danger de perdre une vocation qui exige la santé, une vocation qui lui avait coûté tant de sacrifices, une vocation à laquelle elle tenait plus qu'à la vie et qu'elle s'exposait toutefois évidemment à perdre, en laissant empirer son mal. Rien ne put la résoudre à le faire connaître, de peur qu'on l'obligeât à se laisser trai-

ter par les chirurgiens ; car elle avait pour cela une répugnance invincible , répondant toujours à son directeur qu'elle préférait mourir.

Celui-ci respecta son motif, et la reine des Vierges a paru l'approuver en lui obtenant la guérison. Toujours est-il qu'elle eut recours à son intercession pour éviter les traitemens ou opérations de la chirurgie, et cependant conserver sa chère vocation. Au reste elle consulta préalablement son directeur, qui avait déjà pensé lui-même à lui conseiller une neuvaine et l'application de la médaille miraculeuse. Tout ceci n'était également connu que de lui ; il en fut de même de la guérison. Réfléchissant un jour sur les difficultés qu'éprouvent bien des personnes à suivre leur vocation religieuse, du côté de parens qui les chérissent, il crut que la connaissance de cette faveur pourrait donner à celles qui rencontrent de tels obstacles l'idée de recourir à une protectrice si puissante avec une plus grande confiance. Il lui demanda donc si elle consentirait volontiers à la faire connaître. Ce ne fut que dans la vue de faire honorer sa bienfaitrice qu'elle y consentit enfin, après plusieurs instances, et à condition qu'elle ne serait point nommée.

Voici la copie du souvenir qu'elle avait écrit elle-même d'une si grande grâce.

« Marie est toute mon espérance !

« Depuis long-temps je ressentais de vives dou-

« leurs au sein, lorsque le bon Dieu m'inspira un « jour dans l'oraison la pensée de faire une neuvaine « à la sainte Vierge ou plutôt sembla me faire un « reproche de ce que je ne la faisais pas. Je me « proposai d'en parler à mon directeur : je ne pus « le voir qu'après quelques jours, et ces jours me « parurent bien longs, car les souffrances augmen- « taient toujours et étaient sans interruption. Il me « semblait que, si l'on me permettait de faire la « neuvaine, j'allais être guérie. Mais mon directeur « ne me le permit pas encore, m'engageant beau- « coup à faire connaître à quelqu'une de mes supé- « rieures un mal qui pouvait avoir les suites les « plus fâcheuses. Je le priai instamment de m'en « dispenser parce que je répugnais trop aux trai- « temens ou opérations de la chirurgie dont je me « croyais menacée d'avance. Cependant le mal em- « pirait. C'était tantôt comme un ruisseau d'eau « bouillante qui me brûlait, tantôt comme si l'on « m'eût déchirée. Je ne pouvais plus résister, et « l'enflure me faisait encore plus de peine que la « douleur, parce que je craignais qu'on ne s'en « aperçût. La perte de ma chère vocation dont me « menaçait ce mal, faisait d'un autre côté mon plus « grand tourment, et néanmoins je ne pouvais me « résoudre à le faire connaître. Sur ces entrefaites, « on nous donna la médaille *miraculeuse* de Marie « conçue sans péché, et bien vite je la mis sur mon

« mal. Tous les jours il faisait de nouveaux progrès
« et je ne pouvais plus supporter la douleur. Alors
« mon directeur me permit de faire la neuvaine que
« je commençai le samedi 8 février 1834. Le ven-
« dredi suivant, fête des cinq plaies de notre Sei-
« gneur, souffrant de plus en plus, je disais à la sainte
« Vierge, pendant la sainte messe : *O Marie, je*
« *vous appartiens depuis l'âge de deux mois où je*
« *vous fus consacrée par ma mère, est-ce que vous*
« *permettrez que je perde ma vocation?* Je souf-
« frais cependant toujours de même, et mon âme
« était dans la plus grande désolation, surtout le
« premier dimanche de carême, dernier jour de la
« neuvaine, voyant que je n'éprouvais aucun soula-
« gement, lorsque le soir je me sentis toute mouillée
« d'une sueur qui me perça jusqu'aux vêtemens, je
« vomis du sang et je fus parfaitement guérie. C'est
« à vous, ô ma bonne mère, que je dois ma gué-
« rison ; et ce sont les prières de *** et de *** qui
« m'ont obtenu cette faveur, ou plutôt ce miracle. »

Depuis ce moment la sœur n'a plus souffert la moindre douleur, et l'enflure avait entièrement disparu, seulement la partie guérie resta extrêmement sensible au froid jusqu'au 13 avril, anniversaire de la Translation du corps de saint Vincent. D'après l'avis de son directeur, elle fit une seconde neuvaine en l'honneur de l'Immaculée Conception et de saint Vincent, pour obtenir d'être délivrée de

cette sensibilité pour le froid. Elle la termina ce jour-là même et auprès des reliques du Saint. Aussitôt elle se sentit mouillée d'une sueur semblable à la première, et depuis lors elle n'a plus rien éprouvé.

6 mars 1835.

CONVERSION.

*Lettre de la sœur S***, supérieure des filles de la Charité à Versailles.*

« La très sainte Vierge vient de faire éclater ic au mois de mai dernier sa miséricordieuse bonté envers un homme dont toute la religion consistait à conserver respectueusement dans sa chambre une de ses images. Il ne l'aurait pas donnée, disait-il, pour tout l'or du monde, et il croyait par là son salut assuré, sans se mettre en peine d'y travailler. Il fut atteint d'une maladie fort dangereuse pendant laquelle avec les soins corporels lui furent aussi offerts les secours de la religion; mais son pauvre cœur lui rendait insipides même les premiers, par cela seul qu'ils étaient accompagnés des seconds. Entendre parler de confession, était pour lui un supplice; et tout le monde s'accordait à dire qu'un miracle seul pouvait le faire changer. Cependant un prêtre se présenta auprès de lui, et il refusa son ministère en lui disant : *Ce sera lorsque je serai*

guéri. Pendant les dix-huit mois que dura sa maladie, il y eut un petit intervalle de mieux. Nous avions cessé de le visiter, et même, à cause de la multitude de nos autres malades, nous l'avions perdu de vue, lorsqu'une personne charitable vint nous avertir qu'il était plus mal, et nous supplia de faire quelque nouvelle tentative pour l'attirer à Dieu. D'après son ancienne obstination, connaissant néanmoins son respect pour l'image de Marie, nous donnâmes à cette personne une médaille qu'elle lui porta de suite. Le malade la reçut avec reconnaissance et la mit à son cou. Il était alors six heures et demie du soir ; nous comptions sur la puissante protection de Marie, et notre confiance ne fut pas vaine. Le lendemain matin, nous allâmes le voir ; ce n'était plus le même homme. Il nous reçut avec une joie qui nous prouva son changement intérieur. En effet, il nous pria instamment de lui envoyer le prêtre dont il avait déjà refusé le ministère. Celui-ci s'empressa de se rendre auprès de lui, et n'eut pas de peine à reconnaître les heureux effets de la grâce. Il le disposa à recevoir les derniers sacremens, ce que le malade fit de la manière la plus édifiante. Il vécut encore deux jours dans le plus grand contentement, et en actions de grâces pour la faveur inestimable dont il ne doutait pas être redevable à Marie.

Cet exemple n'est pas le seul ; nous l'avons choisi

entre plusieurs autres non moins frappans, parce qu'ayant été plus à même de suivre ce malade, nous pouvons en donner des détails plus certains. »

11 juin 1834.

GUÉRISONS.

Lettre de la sœur Marie, carmélite à Villeneuve d'Olmes, du 18 *juin* 1834.

« Je ne saurais assez vous exprimer ma vive reconnaissance pour les médailles que vous avez eu la charité de nous envoyer. J'espère qu'elles produiront ici, comme partout ailleurs, beaucoup de fruits, car tout le monde soupire après le bonheur d'en posséder une, et leur nombre n'est pas suffisant pour satisfaire à la piété de tous, et on me prie d'en faire venir encore.

Déjà elles ont obtenu beaucoup de faveurs :

1° Une dame souffrait à la tête des douleurs extrêmement violentes qui lui faisaient pousser nuit et jour des cris horribles. Le médecin avait employé tous les secours de son art sans pouvoir la soulager. Ayant appris qu'une de ses amies avait la médaille, elle la lui demanda pour se recommander à la très sainte Vierge, et elle ne l'eut pas plus tôt reçue que ses douleurs cessèrent. Le lendemain elle se leva et

assista à la sainte Messe en actions de grâces de sa guérison.

2° Une jeune fille de quatre ans était en même temps atteinte d'un catarrhe très prononcé et d'une grande inflammation d'entrailles. Pendant qu'elle était aux prises avec la mort, on lui mit la médaille et l'on commença une neuvaine à la sainte Vierge. L'enfant fut entièrement guérie, contre l'espérance du médecin.

3° Une autre personne était accablée sous le poids de ses infirmités, et, de plus, atteinte d'une affreuse hydropisie qui la rendait incapable de faire un seul pas. Après avoir essayé en vain de tous les remèdes, elle demanda une médaille. Tout en la recevant avec confiance, elle se sentit soulagée, se leva sans le secours de personne, et commence à marcher au moment où je vous écris.

Je vous fais part de ces détails par reconnaissance envers la bonté de Dieu et la protection de la glorieuse Vierge Marie. »

CONVERSION.

Une maladie de langueur avait réduit M. N... à la dernière extrémité. Madame N., inconsolable de la perte d'un époux qu'elle chérissait, désirait vivement lui procurer du moins les secours de la re-

ligion, afin de rendre ses souffrances méritoires et d'assurer son salut. Elle usa de tous les moyens que la foi peut inspirer à une épouse aussi pieuse qu'elle l'était. Mais ses prières, ses touchantes exhortations, ses larmes mêmes, tout fut inutile. Il lui répondit positivement qu'il ne voulait point entendre parler de confession ; qu'elle le laissât en repos. Cette réponse plongea son âme dans l'affliction la plus profonde, et elle ne put s'empêcher de chercher quelque consolation auprès d'une autre dame non moins vertueuse. Celle-ci la consola de son mieux, et l'engagea à recourir à la sainte Vierge, en lui donnant la médaille et lui conseillant de la mettre dans le lit de son époux. Madame N... le fit et avec beaucoup de confiance. Bientôt le malade se trouva tellement absorbé, que le médecin jugea sa mort très prochaine. C'est alors que les angoisses de sa pieuse épouse redoublèrent, mais sans diminuer sa confiance en celle que l'on n'invoqua jamais en vain. Elle la pria et la fit prier de plus en plus, et sa persévérance fut exaucée. Dans quelques heures, le malade se trouva si bien, que le médecin n'en pouvait revenir et crut qu'il y avait encore espoir de guérison. Sa vertueuse épouse, regardant ce mieux comme l'effet de la protection de Marie, n'hésita pas à en profiter. Elle eût recours à un vrai ami de son époux. Celui-ci donc s'approche de lui et lui dit avec cette franchise que la religion seule peut

inspirer, *qu'ayant toujours vécu en bon époux et en bon père, il devait aussi mourir en bon chrétien.* Le moment de la grâce était arrivé ; le malade fait un effort et demande M. le curé, qui accourt aussitôt et le trouve dans d'excellentes dispositions. Il le dispose à recevoir les sacremens, et celui-ci, fidèle à la grâce, manifeste les sentimens les plus chrétiens jusqu'à sa mort, qui n'arriva que deux jours après, et durant ces deux jours, toutes les personnes qui l'entouraient admirèrent son contentement et sa foi.

GUÉRISONS.

Extrait d'une lettre de Rennes, mai 1834.

La médaille a opéré dans notre ville une guérison qui a beaucoup étonné. M. M***, curé de la cathédrale, la donna à un homme en danger de mort par suite d'un crachement de sang qu'aucun remède n'avait pu arrêter. Son médecin le voyait jusqu'à sept fois par jour, tant son état était grave. Dès l'instant qu'il eut la médaille, il se trouva mieux, et le troisième jour il alla à la cathédrale entendre une messe en actions de grâces. Le médecin fut si frappé de cette guérison, qu'il voulut aussitôt se procurer la médaille pour lui et pour chaque membre de sa famille.

Dans la même ville et environ trois semaines après le trait précédent, une demoiselle hydropique qui avait été condamnée par les médecins à mourir sous peu de mois, fut aussi guérie d'une manière bien subite. Une personne qui portait la médaille la lui montra et lui parla de plusieurs guérisons dont elle avait connaissance La malade lui demanda à la baiser et la baisa avec des sentimens d'une piété vive; à l'instant même il s'opéra en elle une crise, elle rendit une abondante quantité d'eau et se trouva guérie.

CONVERSION.

Un homme d'environ trente-cinq ans avait un chancre sur un côté et une grosseur énorme sur l'autre. Il fut transporté, dans les premiers jours d'avril 1834, à l'hospice de Jouarre (Seine-et-Marne) dans un état extrêmement grave. C'était un homme sans religion et qui se disait hautement philosophe. Les sœurs de la Charité à qui est confié l'hospice, ne laissèrent pas que de tenter plusieurs fois de le ramener à des sentimens religieux, surtout en le voyant approcher de sa fin. Il était d'un caractère violent au dessus de toute expression. Il leur répondait d'une manière aussi grossière qu'impie. Il alla même jusqu'à leur faire les menaces les plus

brutales. On l'entendit plusieurs fois dire devant tout le monde des horreurs contre la sainte Vierge. Touchées de commisération pour ce malheureux, les sœurs lui mirent la médaille dans le lit, sans qu'il s'en aperçût, et commencèrent pour lui une neuvaine à l'Immaculée Marie. C'était dans la semaine de la Pentecôte. Le mardi la supérieure lui fit une visite sur le soir, et profita d'un surcroît de souffrance qui lui était survenu, pour lui parler un peu de religion, et de la nécessité de recevoir les sacremens; mais il la reçut très mal et lui dit même les choses les plus dures. *Mon cher ami*, reprit la supérieure, *nous ne sommes pas seulement ici pour prendre soin de votre corps, mais aussi de votre âme, et j'espère que vous allez y réfléchir.* Après ces mots, elle se retira. Le lendemain, le malade demanda de lui-même M. le curé, qu'il reçut très bien, et le surlendemain, dernier jour de la neuvaine, il lui demanda à se confesser. Quelques jours se passèrent à l'accomplissement de ce pieux devoir. Il reçut les derniers sacremens en vrai pénitent, et il continua d'édifier tout le monde pendant quinze jours qu'il vécut encore.

GUÉRISON.

A Toulouse, madame N*** était parvenue à la dernière période d'une maladie de poitrine, et, d'après la déclaration des médecins, il n'y avait plus aucun espoir de prolonger ses jours. La sœur F*** lui donna la médaille et lui conseilla de faire une neuvaine en l'honneur de la Vierge Immaculée; elle la fit avec beaucoup de confiance. Dès les premiers jours elle se trouva beaucoup mieux, au grand étonnement de tout le monde; mais cet étonnement fut bien plus grand, lorsque, au dernier jour de la neuvaine, on la vit parfaitement guérie.

GUÉRISON.

« Une femme bien chrétienne venait de mettre au monde un enfant qui faisait déjà la joie de toute la famille, lorsque après huit jours il fut subitement atteint d'une inflammation très grave et d'une maladie scorbutique qui le réduisirent à la dernière extrémité. On employa inutilement tous les secours de la médecine pendant neuf jours. Alors n'ayant plus d'espérance de conserver son enfant, la mère eut la pensée de recourir à celle que l'Église nomme la *consolatrice des affligés*, et chercha à l'intéresser avec la foi la plus vive et la confiance la plus en-

tière; elle mit la médaille sur l'enfant et fit offrir le saint sacrifice en l'honneur de Marie. Aussitôt l'enfant se trouva mieux, et dans moins de quinze jours il fut entièrement guéri, et put sans aucun danger être transporté chez sa nourrice, quoique le trajet fût long.

J'aime à reconnaître avec toutes les personnes qui en ont été témoins, du prodige dans cette guérison. J'aime à voir et à entendre cette mère vertueuse bénir le nom de celle à qui elle doit la conserva tion de son enfant. Puisse-t-il être toujours fidèle serviteur de sa libératrice.

Hommage de reconnaissance à Marie Immaculée. »

Nota. Ces détails nous ont été donnés par une dame très digne de foi, amie de la famille et témoin de la guérison. (Paris.)

CONVERSION.

Au commencement du carême de cette année 1834, une femme de la paroisse St.-Roch, à Paris, se trouvait dangereusement malade; son âge avancé (elle avait soixante-seize ans) faisait craindre qu'elle ne succombât. On l'exhorta à recevoir les derniers sacremens; mais en vain. Elle s'en était éloignée depuis longues années, et elle ne pouvait supporter

qu'on lui parlât de s'en approcher. Comme elle était pauvre, elle fut visitée par les sœurs de la paroisse, qui lui donnèrent des soins. En soulageant son corps, elles ne négligeaient pas les besoins de son âme. Mais son cœur résistait à toutes les inspirations de leur zèle. Une des sœurs, affligée de ne pouvoir lui inspirer des sentimens plus chrétiens, eut la pensée, en la quittant, de porter la médaille à son intention et de réciter souvent dans la journée la prière qui y est gravée; elle fit une communion en l'honneur de la sainte Vierge pour obtenir la conversion de cette femme. Deux jours après, elle va la voir, et elle la trouve toute changée. Elle lui témoigne combien il lui tardait de recevoir sa visite, pour qu'elle lui procurât le moyen de rentrer en grâce avec Dieu. Elle reçut les sacremens avec les sentimens de la piété la plus édifiante. Elle guérit de sa maladie, et elle persévère dans sa conversion et mène une conduite vraiment régulière.

GUÉRISON.

*Extrait d'une lettre de la Supérieure de M***, diocèse de Meaux, à M. E***, le 10 août 1834.*

Je crois devoir vous donner connaissance de la grâce que le bon Dieu a accordée à ma sœur C***,

par l'intercession de la sainte Vierge, et par la vertu de la médaille miraculeuse. Cette chère sœur était affligée d'une dartre qui ressemblait à une lèpre, et qui avait résisté depuis sept ans à tous les traitemens qui se sont succédé sans interruption depuis cette époque. Elle éprouvait des démangeaisons et des douleurs insupportables. Elle a été dernièrement faire la retraite, comme vous savez. Elle est revenue parfaitement guérie, sans qu'on lui ait fait aucun remède. Elle s'est empressée en arrivant de m'en donner la bonne nouvelle, et elle m'a déclaré que c'était par la vertu de la médaille.

Je puis vous assurer, Monsieur, que ce n'est pas le seul miracle que je voie opérer par la vertu de cette médaille; car si nous avons des malades endurcis dans notre hôpital, j'ai recours à cette médaille, et nous avons obtenu par sa vertu des conversions nombreuses et extraordinaires.

GUÉRISON.

On écrit de Constantinople, le 10 juin 1834, à M. E***.

« Vous ne m'avez envoyé que cinq cents médailles. Il m'en faudrait au moins cinq mille, pour répondre au désir de tous ceux qui m'en demandent avec instance. Il paraît que des grâces nombreuses, spi-

rituelles et temporelles, ont été obtenues par la vertu de cette médaille. On vient à l'instant de m'annoncer qu'on l'a appliquée sur la tête d'une femme hérétique qui était muette. A l'instant même elle a recouvré la parole. Ce miracle a fait une grande impression sur tous ceux qui en ont été témoins.

Nota. Nous espérons apprendre bientôt la conversion de cette hérétique, qui n'aura pas reçu en vain une si grande faveur de la sainte Vierge !

PROTECTION.

*Extrait d'une lettre de madame R***, du 28 mai 1834.*

Je m'empresse de satisfaire à votre demande, et je le fais d'autant plus volontiers, que mon cœur se sent plus vivement pressé de témoigner à Dieu ma reconnaissance pour la protection visible qu'il a bien voulu nous accorder par l'intercession de la sainte Vierge, à l'occasion de la médaille *miraculeuse*. Puisse ce trait ranimer dans tous les cœurs l'amour de Jésus et de Marie !

Pendant les derniers troubles qui ont affligé la ville de Lyon, où je me trouvais pour cause de maladie, le 18 avril, un officier s'étant présenté chez

mademoiselle R***, chez laquelle j'étais retenue au lit, pour s'emparer d'un poste d'insurgés, nous le priâmes de ne pas faire feu, et nous lui offrîmes, ainsi qu'à ses soldats, des médailles *miraculeuses;* pour nous, vivement inquiétées des conséquences de ces événemens, nous ne cessions de prier la sainte Vierge, dont nous portions la médaille avec grande confiance. Le lendemain, après une nuit effroyable, que nous avions passée dans des alarmes qu'il serait impossible de dépeindre, un roulement de tambours se fit entendre, vers huit heures, au milieu de chants et de cris plus épouvantables encore. Nous fermâmes aussitôt les croisées, et nous allumâmes un cierge en l'honneur de Marie, dont la médaille augmentait de plus en plus notre confiance. Vers les neuf heures, se fit une explosion terrible, et le plancher de la chambre, où nous étions au nombre de quatre, s'écroula, ainsi que celui de la chambre voisine. La secousse m'avait fait tomber du lit, et nous fûmes toutes précipitées, avec les meubles, au milieu des décombres, du premier étage au rez-de-chaussée, sans autre accident que quelques légères contusions. Quelques momens après, un soldat vint nous arracher du milieu de ces ruines, et je fus transportée à l'hôpital, suivie de deux de mes compagnes d'infortune.

Que chacun pense de cet événement ce qu'il lui plaira; pour moi, pénétrée de reconnaissance en-

vers Dieu, pour une faveur si miraculeuse, je ne cesserai de bénir et d'invoquer Marie, *consolatrice des affligés, et salut des infirmes.*

Annette R***, née M***.

Nota. Tous ces détails nous sont pareillement certifiés par les compagnes d'infortune de madame R***.

Nous aimons à rapporter aussi qu'un officier, témoin de tous ces détails, n'hésita pas d'avouer, quoique peu crédule, qu'il y avait du miracle.

GUÉRISON.

*Lettre de M. N***, prêtre du diocèse de Châlons.*

17 août 1834.

Monsieur,

Quoique je ne sois pas indifférent à la gloire de notre divin Maître et de sa sainte Mère, je craignais de prévenir les momens du Seigneur, en communiquant les détails que vous me demandez sur une guérison opérée dans l'un des hospices de notre diocèse; mais......., et je craindrais, en gardant le silence, de résister à la volonté de Dieu.

Sans prétendre prononcer ici sur ce miracle, ce

qui n'appartient qu'aux princes de l'Eglise, je vous raconterai simplement le fait :

Mme C. H***, veuve G***, âgée de 70 ans, admise en qualité de pauvre dans l'hospice de St.-M***, était, par suite d'une chute qu'elle fit le 7 août 1833, dans un tel état d'infirmité, qu'elle ne marchait que très difficilement, à l'aide d'une béquille, et même le secours d'un bras étranger lui était souvent nécessaire. Elle ne s'asseyait qu'avec peine, et ce n'était qu'avec plus de peine encore qu'elle parvenait à se relever. Monter un escalier était pour elle une chose extraordinairement difficile; elle n'en venait à bout qu'en se cramponnant à tout ce qui lui offrait quelque prise. Il lui était absolument impossible de se baisser, de se mettre à genoux, de plier la jambe gauche, principal siége du mal, et elle ne pouvait s'en servir qu'en la traînant.

Telle était la triste situation de la malade dans les premiers jours de mars 1834. Cependant une heureuse nouvelle fit briller dans son cœur un rayon d'espérance. On lui avait parlé au mois de janvier, même année, d'une médaille que l'on disait miraculeuse, portant empreinte d'un côté, Marie écrasant la tête du serpent infernal et répandant à pleines mains des grâces figurées par des rayons avec l'invocation : *O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous*, et de l'autre les SS. cœurs de Jésus et de Marie, et la

lettre M surmontée d'une croix. On lui parla aussi de quelques unes des merveilles qu'elle avait opérées. Dès lors elle sentit naître et nourrit dans son cœur le consolant espoir de trouver quelque soulagement dans l'usage de cette médaille qu'on lui avait promise. Sans cesse elle soupirait après le moment heureux où il lui serait donné de la posséder. Que le temps parut long à l'ardeur de ses désirs! ils furent enfin accomplis. Le 6 mars, elle reçut comme un présent du ciel la médaille tant désirée, et s'empressa de se disposer par le sacrement de pénitence à la faveur qu'elle attendait. Le lendemain, premier vendredi du mois, elle commença par la sainte communion une neuvaine, aux SS. CC. de Jésus et de Marie. Vingt fois le jour et la nuit elle pressait sur ses lèvres la médaille qu'elle portait suspendue à son cou. Cependant le Seigneur mit sa foi et sa confiance à une nouvelle épreuve durant plusieurs jours de sa neuvaine. Ses douleurs augmentèrent beaucoup, mais elles ne firent que fortifier sa foi et affermir sa confiance, et bientôt le plus heureux résultat fut la récompense des prières de cette pauvre femme.

A peine sept de ces précieux jours s'étaient-ils écoulés, qu'elle fut délivrée des douloureuses infirmités dont elle était si cruellement travaillée depuis sept mois. Je ne saurais vous dépeindre l'étonnement et l'admiration dont chacun fut frappé en

voyant, le 14 mars au matin, cette personne, si impotente encore la veille, marcher avec une extrême facilité sans aucun secours étranger, se baisser, s'agenouiller, monter et descendre de grands escaliers; et tout le monde de crier au miracle, de s'édifier mutuellement d'une guérison si prodigieuse, et tour à tour de la féliciter de cette faveur et de rendre grâce à Dieu et à Marie. Madame la supérieure qui lui avait prodigué des soins presque journaliers depuis qu'elle était infirme, et qui avait pour ainsi dire chaque jour été témoin de ses souffrances, n'y prit pas la moindre part; car ce fut dans la chapelle de la maison et avec sa communauté qu'elle voulut par un *Te Deum* payer publiquement un juste tribut d'actions de grâces.

Un procès-verbal fut dressé pour constater ce fait, et cent personnes de l'hospice se sont fait un devoir d'y apposer leur signature.

Je laisse à votre prudence, Monsieur, de juger si ces détails sont dignes d'entrer dans votre recueil. Dieu veuille y répandre ses plus précieuses bénédictions pour la gloire de l'Immaculée Marie.

Agréez, etc.

P. S. J'oubliais de vous dire que la veuve G*** conserve toujours l'usage libre de tous ses membres et ne se ressent plus de son ancienne infirmité. »

Nota. J'ai été autorisé par une lettre du 23 octobre dernier, à insérer ici les paroles par lesquelles

Mgr. l'évêque de Châlons fit clore le procès-verbal dont on vient de lire l'extrait : *Nous certifions que foi peut et doit être ajoutée au témoignage de M. l'abbé N***, à celui des sœurs et de tant de personnes qui ont tout vu de leurs propres yeux, et qui en ont parlé en conscience sans autre intérêt que la vérité.*

Châlons, *le* 30 *mai* 1834.

† *M. S. F. V.*, *évêque de Châlons.*

CONVERSION.

Madame H*** (Paris) était accablée sous le poids de son grand âge et en même temps d'une grave infirmité qui la mettait en danger de mourir d'un instant à l'autre. Elle avait deux filles très pieuses, et elles étaient dans de bien vives inquiétudes sur le salut de leur bonne mère ; car elle ne s'était point approchée des sacremens depuis environ quarante ans. Mais comment lui parler de confession ? leur tendresse pour elle leur en rendait la proposition bien pénible. Cependant la plus jeune, qui s'était rendue près d'elle pour lui donner tous ses soins, se sentit pressée de lui donner la Médaille, et, dans son embarras, elle la lui mit dans le bonnet, en priant et faisant prier Marie pour obtenir les grâces nécessaires à sa chère maman. Aussitôt sa timidité

extrême fit place à un courage que la famille regarda comme surnaturel, et elle dit à sa mère qu'elle était dans un danger très grave de mort. *Ah ! tu crois donc que je vais mourir*, lui répondit la mère ? *Je le crains, maman, car tu es bien malade*, répliqua sa fille en versant un torrent de larmes. La journée se passa dans un redoublement de prières auprès de la Vierge Immaculée dont le cœur ne fut pas insensible aux instances de ces enfans pour leur mère. Déjà la divine Providence avait disposé les voies, et le lendemain au matin la mère dit confidemment à celle de ses filles qui lui avait mis la Médaille : *Sais-tu que ton père doit me procurer la visite d'un prêtre ? mais nous sommes convenus de te surprendre, ainsi fais comme si tu ne savais rien.* En effet, le lendemain un prêtre de la paroisse de..... vint visiter cette dame qui fut fort satisfaite de sa visite et de ses entretiens ; mais on n'alla pas plus loin. Après le départ de ce charitable ministre de la religion, elle dit à sa fille : *Je suis bien contente de ce Monsieur, et je sens le désir de me confesser à lui ; mais je ne saurais comment m'y prendre, il faut que tu me fasses mon examen. Oh ! maman*, lui répondit celle-ci, *une fille ne doit connaître que les bonnes qualités de sa mère, et je ne connais que cela en toi ; tu ne trouveras donc pas mauvais que je te refuse ce service, moi qui serais cependant si heureuse de faire tout pour une si bonne mère. Du*

reste il est un moyen tout simple et bien meilleur : c'est de prier ce bon Monsieur, et il le fera mieux que moi. Une réponse si pleine de respect, de délicatesse et de charité acheva de gagner le cœur de la mère, et ses filles de remercier la divine bonté tout en continuant de demander à Marie qu'elle achevât son œuvre. Elle le fit en effet ; et dès le lendemain la confession fut commencée. Après quelques jours de préparation, cette dame s'approcha de la Sainte Table avec tous les sentimens de la foi la plus vive et de la piété la plus tendre. Depuis lors, elle éprouva combien il est doux d'être à Dieu, et ne savait comment exprimer à Marie toute sa reconnaissance pour un tel bienfait. Ses deux chères enfans, non moins reconnaissantes envers la très sainte Vierge, ne cessent de demander et espèrent le même bienfait pour leur père chéri.

Faubourg Saint-Germain, avril 1834.

Nota. Nous ajoutons ici quelques autres circonstances qu'a bien voulu nous communiquer hier (18 mars 1835) madame veuve Houdan, sur ce trait de protection opéré en faveur de sa bonne mère : 1° Que son infirmité était un cancer horrible qui répandait la plus grande infection ; mais ses progrès et son infection cessèrent dès l'instant qu'elle eut la Médaille. 2° Qu'elle persévéra jusqu'à son dernier soupir dans ses beaux sentimens de piété. 3° Qu'après sa mort, son corps demeura exposé

durant quarante-quatre heures, dans les plus grandes chaleurs, sans répandre la moindre odeur désagréable. 4° Que le célèbre docteur, M. Récamier, vit et déclara du surnaturel dans ces effets physiques.

Cette pieuse dame nous a permis de mettre son nom et son adresse (rue de Sèvres, n° 31), tant elle est reconnaissante envers Marie, pour la grâce qu'elle a obtenue à sa bonne mère.

CONVERSION.

Depuis long-temps deux hommes admis en qualité d'infirmes, dans l'hospice des Ménages (Paris), se haïssaient à la mort, et l'on n'avait pu les réconcilier, quoiqu'on eût essayé de tous les moyens. Cependant l'un d'eux tombe malade, et, comme son mal devenait très dangereux, M. l'aumônier, ainsi que les sœurs de la Charité, firent tout ce que le zèle peut inspirer pour le faire rentrer en lui-même, et l'engagèrent à se confesser. Il s'y refusa constamment, disant toutefois à la fin qu'il se confesserait si on voulait, mais que jamais il ne pardonnerait à son ennemi. Quelques jours se passèrent, et le mal empirait au point qu'on regardait sa mort comme très prochaine. La sœur qui veillait le malade, le voyant plus mal encore pendant la nuit, et ne pouvant apaiser sa haine, lui mit la Médaille sous l'oreiller,

priant et faisant prier la sainte Vierge pour lui. Celui-ci s'en étant aperçu, quelques instans après, prit la Médaille dans sa main et la considéra avec une sorte de plaisir. Alors la sœur lui parla des effets de cette Médaille, et lui fit part du motif qui la lui avait fait placer sous sa tête. Tout à coup ce malheureux se trouve changé, disant qu'il pardonne, qu'il veut se réconcilier et se confesser. Sa résolution fut efficace ; on alla parler à son ennemi qui descendit à l'instant, et ils se réconcilièrent de la manière la plus généreuse et la moins équivoque. Le malade se confessa, fut administré et mourut quelques heures après (15 mai 1834), dans les dispositions les plus rassurantes pour son salut.

GUÉRISONS ET CONVERSIONS.

*Lettre écrite du H*** (Mayenne), août 1834.*

« . . . . . Je ne saurais vous dire tout le bien qui s'est opéré ici par la Médaille *miraculeuse*. Je vais vous faire part de quelques uns de ces traits.

1° Ma compagne alla voir un pauvre homme, qu'elle trouva extrêmement malade : elle lui parla de cette Médaille qu'on lui fit baiser deux fois, et cinq minutes après, il se trouva beaucoup mieux, fut entièrement guéri en très peu de temps, et depuis il se porte très bien.

2° Cette même compagne en envoya une à son oncle qui est curé à . . . . . . Celui-ci lui répondit peu de jours après, et lui raconta le fait suivant :

« J'avais un malade qui ne s'était pas confessé « de quarante ans, et qui vivait dans une impiété « manifeste. Je l'engageai à mettre ordre aux af« faires de sa conscience par une bonne confession. « *Non, non*, me répondait-il toujours, *il y en a* « *plus d'un million qui meurent sans confession...* « *Je ne me confesserai ni aujourd'hui ni demain.* « Alors, continue M. le curé, je lui laissai ma Mé« daille de bénédictions, et quand je retournai le « voir, il fut tout changé, me demanda à se con« fesser, voulant rentrer véritablement en grâce « avec le bon Dieu. »

3° Tout le monde lui attribue aussi la grâce du baptême pour un enfant dont la mère atteinte du choléra était si horriblement travaillée de convulsions, qu'il était impossible, sans miracle, que l'enfant survécût.

4° Une dame de notre voisinage avait une fille de deux ans continuellement travaillée d'une grande fièvre, et qui ne pouvait point marcher. On lui mit la Médaille, et l'on fit une neuvaine à la sainte Vierge; depuis ce moment l'enfant alla mieux de jour en jour, et elle est entièrement guérie.

5° Une personne était cruellement en proie à des peines qui affectaient beaucoup son intérieur comme

sa santé corporelle ; elle prit la Médaille, fit une neuvaine, et dès le premier jour elle fut soulagée.

Enfin, je n'en finirais pas si je voulais vous dire tout au sujet de la Médaille. Vous ne vous faites pas d'idée de la confiance que tout le monde a en elle ; jusqu'aux plus grands impies qui m'en demandent, en me disant : *Peut-être qu'elle me convertira.* Dieu veuille qu'il en soit ainsi!

Quelques bonnes dames sont venues de dix lieues pour voir si j'en avais encore, espérant, par le moyen de cette médaille, convertir leurs maris. Je vous assure qu'elles font ici un bien immense, et raniment beaucoup la piété envers la sainte Vierge. Oh! que de neuvaines, que de prières en son honneur! Comme on l'appelle son *trésor de bénédictions!* On aimerait mieux perdre tout son bien temporel que sa Médaille.

CONVERSION.

Il y a déjà quelques mois (Paris, cité), qu'un vieillard éloigné depuis fort long-temps de toutes les pratiques de la religion, et ayant résisté à toutes les instances qu'on lui avait faites pour le faire penser à son salut, tomba gravement malade. On redoubla de soins afin de pouvoir le faire confesser ; mais en vain. Alors, une sœur de la Charité qui avait déjà employé tous les autres moyens, crut en voir un nouveau dans l'emploi de la Médaille et de

la prière à Marie. Elle y eut donc recours, et en pansant le malade elle introduisit la Médaille sous son chevet sans lui en rien dire. C'était le soir; elle pria d'une manière particulière la sainte Vierge, et la fit prier par ses compagnes en leur faisant part du sujet de sa sollicitude. Le lendemain matin, elle retourna voir son malade qu'elle trouva tout changé : *Oh! ma sœur*, lui dit-il en la voyant, *qu'il me tardait que la nuit fût passée, et que vous revinssiez me voir! Que je désire me confesser avant de mourir! et ce désir, je l'éprouve depuis votre visite d'hier.* Aussitôt la sœur, après lui avoir donné tous les soins que demandait son état, lui rappela les principaux mystères et les plus essentielles vérités de la religion, puis alla avertir un des prêtres de la paroisse, qui le trouvant en effet dans les plus heureux sentimens, le disposa à recevoir dignement les derniers sacremens. Il les reçut en effet le lendemain avec les sentimens d'une foi très vive, et les marques du retour le plus sincère. Il ne savait assez remercier la sainte Vierge d'une si grande grâce quand on lui eut dit le moyen qu'on avait employé; et il mourut quelques heures après dans la joie de la reconnaissance la plus tendre, et dans la confiance la plus filiale envers Marie conçue sans péché.

Nous tenons tous ces détails de la sœur elle-même.

GUÉRISON.

*Extrait d'une lettre de la sœur L***, supérieure à M***.*

14 octobre 1834.

« Il y a douze à treize ans, qu'en levant une personne malade à toute extrémité pour la placer sur un autre lit, je fis des efforts extraordinaires pour ne pas la laisser tomber, ce qui m'occasiona une hernie considérable. Je ne parlai point de cet accident par la crainte qu'on ne me fît cesser le service des malades qui faisait mon bonheur. Les soins que j'avais été dans le cas de rendre à des malades qui avaient la même infirmité me donnèrent l'idée de me confectionner des bandages en tous genres, tant je craignais de ne pouvoir plus continuer à servir les pauvres. Cependant tout cela ne m'empêcha pas de souffrir horriblement, pendant plus d'une année que je continuai ainsi mes occupations ordinaires. Alors il me survint un nouvel accident qui m'occasiona deux autres hernies.

Jugez de mes douleurs et de mes souffrances dans toutes les positions que je pouvais prendre. J'avais perdu l'appétit, et je ne digérais qu'avec beaucoup de peine le peu de nourriture dont je cherchais à me soutenir.

Tel était mon état, lorsque j'appris la guérison miraculeuse du respectable M. Boullangier, que

cette même infirmité avait réduit à un danger prochain de mort, danger d'où il fut tiré par la vertu de la Médaille miraculeuse. Dès lors je sentis une confiance particulière pour cette précieuse Médaille, j'en distribuai à toutes les personnes attachées à la maison, et je fus moi-même témoin des heureux effets qu'elle produisit sur plusieurs de nos malades, auxquels elle obtint des faveurs particulières, et surtout des conversions qui nous comblèrent de joie.

Dans le mois de juin dernier, les chaleurs excessives avaient fait empirer mon état, et il me vint en pensée de demander ma guérison; j'étais d'un autre côté retenue par la pensée que je ne méritais pas une telle faveur; cependant je me mis à dire tous les jours trois *Pater*, trois *Ave*, le *Sub tuum præsidium*, avec un acte de contrition en tenant la Médaille à la main. La vue de mon indignité me faisait de temps en temps hésiter dans mon désir de guérison, et néanmoins j'avais continué ainsi durant dix-huit à vingt jours, lorsqu'un matin, en offrant mon cœur à Dieu, je me crus tout à coup guérie; et sans prendre les précautions ordinaires jusque-là indispensables, je me lève aussitôt sans la moindre difficulté, et me rends à la chapelle comme si je n'avais jamais eu le moindre mal. Depuis cette époque, en effet, je suis parfaitement guérie, je n'ai plus besoin de garder aucun ména ement, j'ai même pu me livrer à des travaux pé-

nibles, porter des fardeaux très lourds, etc., et tout cela sans la moindre peine, comme avant ces infirmités.

Cette grande faveur que la sainte Vierge a daigné m'obtenir me fait sentir plus vivement que jamais l'obligation de redoubler de ferveur au service du bon Dieu, et elle me prouve bien aussi que c'est sur les sujets les plus indignes de ses grâces que ce bon Père se plaît à faire éclater sa puissance et sa miséricorde. O puissance de la protection de Marie! »

P. S. Vous ferez de ce récit tout ce que vous jugerez à propos, mais je désire n'être pas nommée.

CONVERSION ET GUÉRISON.

Lettre de M. Tessier, aumônier de l'hospice général de Rennes.

28 août 1834.

« Monsieur,

Je pense que vous apprendrez avec plaisir une mort bien édifiante dont j'ai été témoin en notre hospice, et que je crois être due particulièrement à la protection de la très sainte Vierge par la Médaille :

Une personne de la maison, âgée de trente-six ans, était malade depuis plus d'une année; les médecins ne savaient plus quels remèdes lui prescrire,

et ils avaient fini par l'abandonner. J'avais entendu beaucoup parler de la Médaille *miraculeuse* de Marie conçue sans péché, et j'avais été même témoin d'une guérison extraordinaire opérée en faveur d'un monsieur de notre ville violemment atteint du choléra, qui d'après la déclaration de son médecin n'avait pas vingt-quatre heures à vivre, et qui s'était trouvé sur-le-champ soulagé en prenant sur lui cette Médaille que portait avec grande confiance M. le curé de la cathédrale. La pensée me vint de prêter à notre pauvre malade une semblable Médaille que la bonne et respectable Supérieure des sœurs de la Charité de notre ville avait eu la complaisance de m'envoyer. Je l'engageai beaucoup à la confiance envers Marie, et je fis pour elle deux neuvaines, durant lesquelles j'offris trois fois le saint sacrifice à son intention. Les effets pour la santé du corps n'en furent pas très sensibles, mais à ma grande consolation et à l'édification de tout l'hospice, notre malade reçut de Dieu des grâces bien extraordinaires. Pendant les deux neuvaines auxquelles elle s'unissait, elle eut le bonheur de communier deux fois malgré ses vomissemens fréquens, triste état dans lequel, comme vous savez, la prudence ne nous permet pas de porter la sainte Eucharistie aux malades. Cette fille a édifié toute la maison par ses sentimens de pénitence, par son grand courage dans ses souffrances, sa soumission à la volonté du Seigneur et par son grand désir d'aller à lui. Plu-

sieurs fois elle dit à ses compagnes qui venaient la voir, qu'il ne fallait pas attendre comme elle si tard pour penser à Dieu, qu'elle avait été bien aveugle, mais qu'elle voyait bien clair maintenant. Enfin après de longues souffrances supportées avec une patience admirable, elle s'est endormie dans la paix du Seigneur, munie des sacremens de l'Eglise, le 20 juin dernier.

Depuis plus de vingt ans que j'assiste des mourans, je puis vous assurer, Monsieur, que je n'avais jamais vu de mort aussi édifiante. J'en ai été d'autant plus touché et frappé, que cette personne, avant d'avoir la Médaille miraculeuse, ne se préparait guère une si précieuse mort.

Je ne doute point que ces deux prodiges n'aient été opérés par la vertu de cette Médaille.

J'ai l'honneur, etc. »

CONVERSION ET AUTRE GRACE SPIRITUELLE.

*Extrait d'une lettre de la sœur L***, supérieure à l'hospice d'A**, à M. E.*

7 septembre 1834.

« . . . . La notice que vous m'avez envoyée m'a fait d'autant plus de plaisir, que déjà j'ai été témoin de deux faits bien frappans par l'application

d'une des premières Médailles que vous aviez eu la bonté de m'envoyer. Les voici :

Le premier fut la conversion de M... malade depuis un an. Quoique parfait honnête homme selon le monde, bon époux, bon père et respectant même la religion, il ne la professait nullement ; il ne s'était point approché des sacremens depuis trente-cinq ans ; il ne voulait même à son dernier moment voir aucune des personnes de qui il craignait des importunités à cet égard ; et malheureusement tous ceux qui l'entouraient n'étaient pas plus religieux que lui. Cependant un de ses parens avec qui j'ai quelques rapports, vint me voir pour me faire part de sa peine au sujet de ce monsieur auprès duquel il n'avait accès que très rarement et toujours en présence des personnes les plus opposées à ce qu'on lui parlât de confession ; il me demanda aussi de le recommander aux prières de toute la maison. Aussitôt j'eus la pensée de lui donner une Médaille pour la glisser dans le lit du malade, ou s'il ne le pouvait, pour la porter lui-même à son intention ; de mon côté, je fis unir les prières de toutes nos sœurs à celles de ce bon parent du malade, chez qui il se rend, mais sans pouvoir parvenir auprès de lui ; on va même jusqu'à lui faire une nouvelle défense de lui parler jamais de confession. Celui-ci ne se décourage pas, et ayant fait dans la journée une nouvelle tentative, il parvient jusqu'au malade qu'il

trouve presque agonisant : il lui adresse quelques paroles du bon Dieu : *J'ai le temps de me confesser*, répondit-il, *je ne suis pas à la mort, et soyez en paix, c'est à vous que je m'adresserai pour me procurer un confesseur.* C'est là tout ce que ce bon monsieur put en obtenir, et il ne crut pas possible de lui glisser la médaille : car il était entouré de gens qui auraient voulu le savoir bien loin. Il vint me retrouver aussitôt, et me fit le récit de tout ce qui s'était passé. Alors je l'engageai à redoubler de prières auprès de Marie notre bonne mère, et de mon côté j'allai prier nos sœurs d'offrir leur communion du lendemain pour la conversion de ce pauvre malheureux : ce qui fut fait. O miséricordieuse bonté du Seigneur ! ô puissante protection de l'Immaculée Marie ! Peu de temps après être sortie de la sainte messe, je reçois une lettre qui m'apprend que le malade vient de demander lui-même le respectable curé de la paroisse, qui s'empressa de se rendre à l'instant même auprès de lui. Après un petit entretien, l'heure fut fixée pour commencer sa confession, qu'il fit avec les sentimens du repentir le plus sincère, et reçut les sacremens avec une foi et une piété bien touchantes. Il vécut encore deux jours, ne cessant d'exprimer sa vive reconnaissance envers Dieu et envers la très sainte Vierge.

Puisse cet exemple attirer tous les cœurs à l'amour de Dieu et de la divine Marie !

Le second ne nous a pas moins consolées. Une des jeunes personnes élevées dans notre maison, atteinte d'une maladie de poitrine, touchait à son dernier moment; elle avait de la mort une frayeur difficile à dépeindre, et tout ce que la religion offre de plus consolant ne pouvait calmer son agitation; son agonie n'était pas moins cruelle : elle faisait retentir la chambre de cris épouvantables. On vint m'appeler, et je me hâtai d'accourir auprès de cette chère enfant qui me reconnut sans pouvoir me parler. Après lui avoir dit quelques paroles du bon Dieu, je fis quelques prières; mais la malade était toujours dans le même état. Tout à coup je pense à la Médaille, je retire celle que je portais à mon cou, la presse sur ses lèvres mourantes en disant pour elle la prière qui y est gravée, et l'attache à son cou : au même instant la malade éprouve un calme parfait qu'elle conserve jusqu'à son dernier soupir dont nous nous aperçûmes à peine.

GUÉRISON ET CONVERSION.

*Extrait d'une lettre de la sœur R***, supérieure à S***.*

5 septembre 1834.

« J'ai reçu les Médailles que vous avez eu la bonté

de m'envoyer, et voici un trait bien remarquable que vous apprendrez sans doute, avec plaisir : M. L***, de notre ville, avait perdu la vue; il fut traité pendant long-temps avec beaucoup de soin, mais sans aucun heureux résultat; alors il alla à R*** où il espérait pouvoir être guéri; mais ce fut sans succès. Son grand désir de recouvrer la vue le décida à aller à Paris pour s'y faire traiter, et les soins avec lesquels il y fut traité furent pareillement sans effet. Il en revint comme il y était allé, c'est-à-dire avec son infirmité, et obligé de se faire conduire. Sa mère lui donna un jour la Médaille qu'il reçut volontiers, et il a recouvré la vue, marchant sans le secours de personne et distinguant parfaitement les objets. Quelle joie pour sa famille, qui, d'après la déclaration même des médecins, le croyait aveugle pour le reste de sa vie! Quelle reconnaissance elle conserve envers la très sainte Vierge à la protection de laquelle elle attribue, comme l'aveugle lui-même, une si grande faveur! Ce qui est encore mieux, c'est que cet homme s'est bien converti. »

GUÉRISON ET CONVERSION.

*Lettre de la sœur D***, supérieure à Riom.*

Septembre 1834.

Voici de nouveaux effets de notre chère Médaille :

1° Nous avions un militaire si gravement blessé à la main qu'il était déjà question de lui amputer le bras, et encore le médecin disait-il qu'il mourrait dans l'opération, tant il était mal. Ses douleurs étaient extrêmes ; et lui arrachaient jour et nuit des cris affreux qui nous tiraient les larmes des yeux. Je m'approche de son lit en lui montrant la Médaille et je tâche de lui inspirer quelque confiance dans la sainte Vierge en lui disant qu'elle avait obtenu bien des guérisons, et que puisque le médecin ne pouvait pas le guérir, peut-être elle prendrait pitié de lui. Il la reçut avec foi, et je la lui attachai au cou ; il me demanda quelle prière il fallait faire; *un Ave Maria, quand vous le pourrez*, lui répondis-je. Il passa une très bonne nuit (il ne dormait point depuis six semaines), ce qui redoubla sa confiance ; dans moins d'un mois il fut tout à fait rétabli. Il est parti avec son congé, infirme à la vérité, puisque la balle lui avait attaqué tous les nerfs de la main, mais du reste entièrement guéri.

2° M. notre aumônier vient de recevoir une lettre

d'un sergent-major qui avait été malade à notre hôpital d'où il partit pour les eaux. Il lui dit, ce sont ses propres paroles : *Je suis tombé malade à toute extrémité, j'ai eu recours à la Médaille que vous m'avez donnée, et j'ai été guéri tout à coup, au grand étonnement de tout le monde; aussi je vous promets, Monsieur, de ne la jamais quitter.*

3° Nous avions aussi un homme gravement atteint d'une fièvre chaude ; on avait été obligé de l'attacher. Pas moyen de le faire confesser ; le malheureux ! il ne faisait que blasphémer. Nous lui mîmes la Médaille, et nous demandâmes à la sainte Vierge de ne pas le laisser mourir sans confession. Le lendemain M. l'aumônier l'engage à se confesser, et à l'instant, loin de s'y refuser, le malade commence sa confession ; on le dispose à recevoir les sacremens, et pendant que le prêtre lui faisait la dernière onction il expire. Toute sa famille, qui était désolée de ses premiers sentimens, ne sait assez exprimer sa reconnaissance envers Marie.

GUÉRISON.

Il y avait à T* une pauvre femme nommée P***, qui depuis fort long-temps avait mal aux yeux; déjà elle en avait perdu un, et était à la veille de perdre l'autre; du reste elle n'y voyait point, et on était**

obligé de la conduire. M. V***, médecin très distingué, ne conservait aucun espoir de guérison pour elle. Les sœurs de la Charité lui donnèrent la médaille en l'exhortant à la confiance envers la très sainte Vierge; elle lui fit une neuvaine, durant laquelle aucun remède ne fut fait, et dès le premier jour la vue commença à lui être rendue, et tous les jours progressivement d'une manière très sensible; elle continua ses prières, et le douzième jour elle fut parfaitement guérie. Dès ce moment elle quitta toute espèce de bandeau, et depuis près de cinq mois (car nous venons d'en recevoir encore des nouvelles) que cette guérison a eu lieu, cette femme n'éprouve pas même la moindre douleur à ses yeux. Elle conserve pour l'auguste mère de Dieu une confiance et une reconnaissance admirables.

CONVERSION.

Dans le cours du mois de février 1834, une sœur de la Charité de V***, découvrit un malade atteint de phthisie pulmonaire, lequel paraissait toucher à la dernière heure de sa vie. Cet infortuné était trop connu par ses scandales, pour que sa porte s'ouvrit à un ecclésiastique et à une sœur de la Charité, sans attirer l'attention de ses amis; aussi, fut-il obligé de les rassurer en leur protestant qu'il

ne croyait à rien. Sa pieuse garde, affligée de le voir persévérer dans ces dispositions, lui parla des consolations que lui procurerait la réception des sacremens. Il lui répondit par des blasphèmes, et lui ordonna de défendre l'entrée de sa maison à tout ecclésiastique ; il lui disait aussi très souvent qu'il voulait mourir dans des accès de rage.

Cependant, un des vicaires de la paroisse continuait à le visiter, et s'efforçait en vain de toucher un cœur qui paraissait même insensible aux impressions de l'amitié ; le désespoir dominait toutes les pensées du malade et éclatait dans tous ses discours. Tout emblème qui rappelait une idée religieuse, provoquait sa fureur; il ne pouvait pas même souffrir que sa garde fît le signe de la croix. Il était dans un état voisin de l'agonie, lorsque la sœur lui mit au cou la Médaille, représentant l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, et en même temps cet ecclésiastique, plein de zèle, et la sœur, résolurent d'unir leurs prières, afin d'obtenir du Dieu des miséricordes la conversion de cette âme, par l'intercession de celle que l'Eglise appelle à si juste titre, le *refuge des pécheurs*. Dès le lendemain, le malade sortit de l'état d'apathie dans lequel il était tombé ; il se confessa et vécut encore quelques semaines, plein d'espérance, et le cœur brisé par le repentir. Il reçut les derniers sacremens avec une profonde humilité, versant des

larmes de componction ; il supporta avec une résignation parfaite les souffrances qui précédèrent le dernier jour de sa vie. Il disait souvent, les yeux fixés sur sa Médaille ou sur son crucifix, qu'il voudrait souffrir davantage pour réparer par là les années qu'il avait passées dans le péché.

Ces détails nous sont donnés par les deux personnes mêmes dont la divine miséricorde se servit pour sauver cette pauvre âme.

7 oct. 1834.

CONVERSION.

Vers la mi-septembre dernier, une jeune personne de Versailles entendait lire la notice des prodiges opérés à l'occasion de la Médaille ; elle se sentit aussitôt vivement pressée de donner celle qu'elle portait à une femme dangereusement malade, qui malgré son grand âge de quatre-vingt-douze ans, conservait l'espérance de sa guérison, et ne voulait point entendre parler de confession. Deux fois même elle refusa la visite d'un prêtre en disant qu'elle y penserait lorsqu'elle serait mieux. Ne pouvant parvenir auprès de cette bonne femme, la jeune personne remit sa Médaille à sa garde qu'elle pria de la mettre au cou de la malade. Celle-ci le permit par l'espoir d'être guérie. Il était alors huit

heures du soir, et la sainte Vierge ne tarda pas à exaucer les désirs de la charité. La grâce commença à agir sur le cœur de la malade; vers minuit, elle supplia sa garde d'aller lui chercher le prêtre même dont elle avait d'abord refusé le ministère; celle-ci ne voyant pas un danger actuellement pressant attendit le jour. Mais qu'ils sont longs les plus courts délais pour une âme touchée de la grâce! C'est ce qu'éprouva vivement notre pauvre femme. Enfin, ce moment si désiré arriva : elle employa cette heureuse journée à se disposer, par une confession de toute sa vie, à recevoir les sacremens de l'Eglise, et elle les reçut avec les sentimens les plus consolans. Le peu de jours qu'elle vécut encore, furent tous consacrés à la reconnaissance envers Dieu et envers Marie, à qui elle assurait être redevable de son salut.

Après sa mort si édifiante, il s'éleva dans la maison une petite discussion qui ne le fut pas moins, la famille réclama aussitôt non pas la fortune de la défunte, mais sa précieuse Médaille. La pieuse garde de son côté la sollicitait avec instance : cependant elle fut remise à ses enfans qui la conservent comme le plus cher souvenir de la bonne mort de leur mère et de l'aimable protection de l'Immaculée Marie.

GUÉRISON ET CONVERSION.

*Lettre de la sœur A***.*

St.-Méen, 5 octobre 1834.

« Le choléra est à Rennes ; il n'est pas encore venu jusqu'à nous, cependant le bon Dieu nous châtie d'une autre manière : la sécheresse est extrême ; on manque d'eau pour les besoins les plus urgens.... On vient de faire une procession dans tout le diocèse pour demander la pluie, et la cessation de tant de fléaux.

Et la Médaille ! bienheureux ceux qui la portent avec foi ! Un nouveau prodige vient de s'opérer dans notre maison. Un jeune militaire de très bonne famille est venu à l'hôpital. Le médecin, comme tout le monde, le jugeait poitrinaire, lorsqu'il lui est survenu des accès de fièvre très forts, avec des redoublemens qui faisaient craindre sa mort prochaine. Le voyant à cette extrémité, nous lui demandâmes s'il avait la foi, et s'il croyait en Dieu. Il nous répondit d'une voix bien faible, mais qui annonçait pourtant que la foi n'était pas entièrement éteinte en lui : *Oui je crois*. Alors nous lui offrîmes une Médaille, l'engageant à dire la petite prière avec confiance. Il le fit, et il est entièrement guéri. Il n'attend plus que d'avoir terminé sa confession générale, et reçu les sacremens pour se retirer dans sa famille. »

GUÉRISON.

Louisa Datte, âgée de six ans et dix mois, travaillée d'une fièvre maligne, putride et inflammatoire, se trouvait très mal et en grand danger d'après la déclaration du médecin. Le 2 octobre une sœur du quatrième arrondissement (Paris) la voyant dans un tel état, lui donna une Médaille, et lui recommanda, ainsi qu'à ses parens, une grande confiance envers la sainte Vierge, et quelques momens après l'enfant se trouva mieux. On continua de prier la sainte Vierge pour elle, et elle fut parfaitemen guérie.

Tous ces détails nous ont été donnés signés par le père de cette enfant, et par les sœurs de la Charité, le 19 octobre 1834.

GUERISONS.

*Lettre de Mademoiselle M*** à sa sœur.*

Commines, 7 septembre 1834.

« Vous allez être surprise que je vous demande encore des Médailles après la grande quantité que vous m'en avez envoyée ; mais on en veut de toutes parts. Je vous avais déjà parlé des effets merveilleux qu'elles produisent dans notre pays ; en voici deux autres.

1° Une femme nommée Catherine V*** avait depuis quelques années les écrouelles, ce qui la faisait horriblement souffrir. Elle était si mal, qu'on désespérait de la voir se rétablir. Le jeudi après la Pentecôte on lui donna la Médaille, et en la recevant elle se sentit comme assurée de sa guérison, et de n'avoir plus besoin de ses béquilles. Ce même jour le médecin déclara à sa garde qu'elle n'avait pas deux heures à vivre : la malade l'entendit, mais ne cessa pas pour cela d'espérer qu'elle serait guérie. Dès le lendemain elle se leva seule pour faire son lit; et peu après se trouva parfaitement rétablie. Elle marche maintenant aussi droite et avec autant de facilité que si elle n'avait jamais été infirme. Elle avait du reste toujours édifié surtout par son admiable patience dans ses douleurs.

2° Une autre guérison s'est opérée sur un enfant nommé Duflot. Depuis une maladie qu'il avait faite, on n'avait pu rétablir sa santé, et il était resté dans un état de langueur qui affligeait beaucoup ses parens. Une personne pieuse prêta sa Médaille et conseilla de faire une neuvaine à la sainte Vierge : on la fit, et pendant la neuvaine l'enfant fut parfaitement guéri. »

GUÉRISONS.

Extrait d'une lettre de la sœur Rose Grau, supérieure des sœurs de la Charité à Madrid (Espagne), écrite à la supérieure générale à Paris, du 15 *octobre* 1834.

«...... Le principal monastère de la Visitation-Sainte-Marie a été aussi l'un des endroits où nos sœurs ont eu le bonheur d'exercer la charité ; le choléra vient d'y sévir avec une extrême violence : le confesseur, le médecin, trois religieuses et le jardinier avaient déjà été victimes de ce fléau, un grand nombre d'autres parmi ces dames en étaient gravement atteintes, et toutes dans l'inquiétude faute de secours en une si désolante position. Notre directeur, M. Codina, alla les visiter, et voyant l'état déplorable de cette respectable communauté, il se chargea de leur donner les secours spirituels, et désigna deux de nos sœurs pour leur donner les soins corporels dont elles avaient besoin. Elles se rendirent aussitôt au monastère, y distribuèrent quelques Médailles *miraculeuses*, et prodiguèrent à ces bonnes dames tous les secours dont elles furent capables : en peu de jours toutes les malades furent guéries, même celles qui étaient aux portes de la mort.... Ainsi se resserrent de plus en plus les liens de charité entre les deux instituts de saint François

de Sales et de saint Vincent-de-Paul si unis eux-mêmes. »

GUÉRISON.

*Extrait d'une lettre de M. Gérard à la S. S***.*

Paris, 21 octobre 1834.

« Je vous remercie beaucoup de la bonté que « vous avez eue de nous donner la Médaille miracu- « leuse : elle vient d'opérer une guérison bien frap- « pante sur le bras de mon fils qui avait été écrasé « dans une mécanique. M. le Docteur qui l'a vu « m'a dit qu'il lui faudrait rester deux mois dans « son lit, et aujourd'hui septième jour de la neu- « vaine, mon enfant est entièrement guéri.

« Je vous remercie encore mille fois, et suis avec « le plus profond respect etc. »

GUÉRISON.

Extrait d'une lettre de Toulouse.

13 septembre 1834.

Grands remerciemens pour les notices! oh! qu'elles nous ont fait plaisir! Voici une guérison nouvelle. Une femme était dans les douleurs de

l'enfantement depuis un jour et demi; à la vue de son état, son médecin et son chirurgien croyaient et disaient l'enfant mort; déjà ils se préparaient à faire l'opération, comme unique moyen de la délivrer : l'heure était fixée pour l'après-midi. Cependant madame O*** pense à la Médaille miraculeuse qu'elle portait à son chapelet; elle la met au cou de la malade, l'exhortant à la confiance envers Marie. A peine l'eut-elle, qu'elle fut en peu d'instans délivrée, et donna le jour à une fille très grosse et bien portante, et tous les assistans de crier au miracle, et quand les médecins arrivèrent, ils en furent tout stupéfaits. »

GUÉRISON.

Je soussigné, docteur en médecine de la Faculté de Paris etc., etc., etc., certifie que madame Laigle, demeurant rue Roquépine, nº 6, avait depuis trois mois des palpitations de cœur causées par un violent chagrin dû à la mort de sa fille, et pour lesquelles je lui avais ordonné une application de sangsues sur le cœur et des calmans, tels que la belladone et autres; que l'ayant revue huit ou dix jours après, elle me dit n'avoir rien fait de ce que je lui avais ordonné, mais elle s'était appliqué sur la région du cœur une Médaille à l'effigie de la sainte Vierge (c'est la Mé-

daille miraculeuse), et que depuis elle n'avait plus éprouvé de palpitations, mais des douleurs violentes dans la jambe gauche, et moins vives dans le reste des membres inférieurs. Elle me demanda ce qu'il fallait faire; je lui conseillai l'emploi de sa Médaille, qui, lui dis-je, ayant guéri vos palpitations, pourra également vous débarrasser de vos douleurs. Elle le fit et fut guérie au bout de huit jours, en y ajoutant une prière indiquée. (C'est l'invocation de la Médaille.) Cette femme qui certainement ne m'en a jamais imposé sur ses douleurs, et ne le pouvait pas au surplus sur ses palpitations, est accablée de la perte de sa fille et très nerveuse. Elle m'a demandé ce certificat, quelque temps après sa guérison, non pas pour elle; mais pour les personnes qui lui ont donné cette Médaille. Cette femme éprouvait ce dont elle se plaignait, elle est présentement guérie de ces deux accidens; elle est du reste de la meilleure foi du monde.

En foi de quoi j'ai délivré la présente attestation.

NÉCOLIT.

Paris ce 4 septembre 1834.

CONVERSION.

Un homme âgé de 35 ans environ, était depuis

plusieurs années séparé de sa femme qu'il avait quittée trois fois à cause de la mauvaise conduite qu'elle tenait, et avait conçu pour elle une haine implacable. Il fut attaqué d'une maladie de poitrine extrêmement grave. Sa vertueuse sœur qui le voyait dépérir chercha à réveiller en lui les sentimens de foi dans lesquels il avait été élevé, et l'engagea à recevoir la visite de son propre directeur. Il céda enfin aux instances réitérées de sa sœur et consentit à voir ce Monsieur qu'il reçut très bien, et même à se confesser, mais sans vouloir entendre parler de sa femme à laquelle il pardonnait bien, disait-il, et que cependant il ne voulait pas voir; son seul souvenir le mettait dans des états terribles. Aux pressantes exhortations de ce charitable ministre de la religion, le malade répondait qu'il était prêt à donner sa vie pour Jésus-Christ, mais que pour voir sa femme, jamais il n'y consentirait. Le prêtre, profitant de cette protestation, lui retraça de la manière la plus touchante l'exemple de ce bon Sauveur sur la croix, priant pour ses ennemis; mais en vain. Alors il alla prier les sœurs de la Charité de voir ce malade pour essayer d'apaiser sa haine, leur recommandant toutefois beaucoup de prudence et de charité. Elles y allèrent aussitôt, et sachant qu'il conservait une certaine dévotion envers la sainte Vierge, elles lui offrirent la Médaille qu'il reçut avec joie, la baisa, et la mit sur son cœur, assurant qu'il ne la quitte-

rait pas. Une des sœurs lui recommanda de dire à son intention la petite invocation, et de la répéter souvent; ce qu'il promit et ce qu'il tint. Marie conçue sans péché ne fut pas invoquée en vain. Trois ou quatre jours après, le malade se trouve tout changé; il demande à voir sa femme, et lui pardonne tous ses torts. Depuis ce moment, elle le servit elle-même, il reçut les sacremens avec les sentimens les plus consolans, et mourut dans le plus grand calme, à la grande édification de tout le monde.

Toute la famille, le prêtre appelé auprès de lui, et les sœurs de la Charité n'ont pu méconnaître dans ce changement un nouveau trait de la miséricorde de Marie conçue sans péché.

GUÉRISONS.

On écrit de Carcassonne.

Je ne puis m'empêcher de vous faire part de deux guérisons opérées dans notre ville par la vertu de la Médaille.

1° Madame la sous-prieure des carmélites avait une très grosse tumeur au cou, M. F***, son médecin, devait lui faire l'opération, lorsqu'elle se sentit le désir de faire une neuvaine avec la Médaille;

elle la fit, et le neuvième jour elle se trouva parfaitement guérie.

2° Madame B*** avait aussi depuis long-temps une grosseur considérable sous un bras; on ne put jamais la résoudre à subir l'opération jugée nécessaire. Remplie de confiance en la Médaille, elle lui fit une neuvaine à saint Vincent dans la chapelle de Notre-Dame; elle fut totalement guérie, et depuis ce moment elle ne ressent plus aucun mal.

GUERISON.

*Extrait d'une lettre de ma sœur P***, supérieure aux Stappaert (Lille).*

26 octobre 1834.

«.......... Dans ce moment tous nos enfans sont en neuvaine d'actions de grâces pour la guérison de Just. Fertin (cette jeune personne âgée de 21 ans avait depuis long-temps un cancer, et la sœur à qui cette lettre était écrite vient de nous dire qu'elle l'avait pansée elle-même pendant deux ans). Ce cancer avait étrangement empiré depuis deux mois, et cette chère enfant ne pouvait plus continuer ses occupations. Toute la maison faisait pour elle la prière de 30 jours; mais il paraît que le bon Dieu voulait la guérir par la vertu de la Médaille miraculeuse.

Le 20 septembre, nous commençâmes une neuvaine à cette intention, et le 29 elle fut entièrement guérie. L'écoulement cessa, les glandes disparurent, et peu de jours après elle se trouva dans un état de santé aussi parfaite qu'autrefois. La foi et la confiance de toute notre maison ont fait une sainte violence au cœur miséricordieux de Marie, qui, du reste, vous le savez, ne nous refuse rien, et il n'aura pas été, je pense, moins touché des prières de la petite Thérèse. Je lui demandais quelquefois : *Priez-vous bien pour votre sœur ? Oh ! à tous les momens de la journée*, me répondait-elle avec toute la candeur que vous lui connaissez. »

CONVERSIONS ET GUÉRISONS.

On écrit de Compiègne, 1er *novembre* 1834.

« La très sainte Vierge a obtenu bien des grâces aux militaires de l'Hôtel-Dieu de notre ville, par la vertu de la Médaille. Elle a obtenu aux uns de mourir dans de saintes dispositions, la baisant jusqu'à leur dernier soupir; aux autres la guérison corporelle accompagnée aussi de la conversion du cœur; et plusieurs condamnés par les médecins, sont déjà partis, la Médaille sur leur cœur, et protestant tout haut qu'ils ne la quitteraient jamais. Deux au-

tres en danger de mort à l'heure où je vous écris, et sur lesquels on n'avait point d'espérance qu'ils revinssent à Dieu, parce qu'ils n'avaient, surtout un, ni religion, ni foi, viennent de demander les sacremens avec des sentimens qui ne laissent point douter de leur sincérité; et ils reconnaissent bien là la miséricordieuse bonté de Marie conçue sans péché.

Je tiens tous ces faits de témoins oculaires bien dignes de foi, et je regrette de ne pouvoir pas vous donner des détails plus étendus. Oh! qu'elle est donc bonne notre mère! »

CONVERSIONS.

*Extrait d'une lettre de la sœur C*** (Hérault), à M. E***.*

13 novembre 1834.

« Il est du devoir des enfans de faire glorifier leur mère, et c'en est un bien doux pour moi de vous faire connaître deux traits de l'immense bonté de Marie conçue sans péché :

Le premier regarde un officier malade dans notre maison. Quoique nous eussions eu déjà plusieurs exemples de conversions opérées par le moyen de la Médaille sur des militaires jusque-là fort obstinés, nous n'en avions pas vu d'aussi frappant. M. Fré-

déric de Castillon, âgé de 35 ans, officier au deuxième léger, entra à l'hôpital le 29 avril, atteint de paralysie du côté gauche, et au dernier degré de phthisie. Nous l'avons gardé fort long-temps, son état était alarmant ; mais comment oser parler religion à un jeune militaire qui se faisait gloire de n'en point avoir ? Je me contentais encore d'étudier les progrès du mal; j'avais soin de me tenir sans cesse au courant de son état, et j'essayais par fois de lui faire connaître le danger ; mais inutilement. Un jour où il était plus mal, et où je pouvais le voir seul, je me rendis auprès de lui, et me hasardai de lui demander s'il était catholique. *Oui, ma sœur*, me répondit-il en me regardant fixement; je le priai alors d'accepter une Médaille, de la porter, et d'invoquer fréquemment Marie Immaculée ; je lui dis que j'étais convaincue que, s'il le faisait avec foi, cette bonne mère lui obtiendrait les grâces dont il avait besoin pour supporter ses douleurs avec patience et avec mérite. Il la reçut avec reconnaissance; mais sans vouloir jamais la mettre sur lui. Cependant notre confiance en la sainte Vierge ne diminua pas, surtout quand nous la lui vîmes placer à côté de son lit. La sœur de la salle eut soin d'en faire mettre une autre dans la toile de son oreiller. Plusieurs jours se passent, les forces du malade diminuaient de plus en plus, et dès lors après avoir tenté en vain, à plusieurs reprises, d'obtenir son consentement pour

la visite d'un prêtre, le 15 octobre, à l'instant même où l'on vint me dire qu'il ne passerait peut-être pas la nuit, je fis prier un ecclésiastique de venir, et je l'introduisis auprès de lui. Nous le trouvâmes très mal en effet, mais toujours inflexible. Je me retirai après quelques momens, et le laissai seul avec le charitable prêtre qui n'en put du reste rien tirer que cette parole désespérante : *Laissez-moi tranquille, demain je serai mort et tout sera fini.* Il lui fallut donc le laisser, mais vous sentez avec quelle peine. Cependant nous redoublions d'ardeur à invoquer la Vierge Immaculée, et cette bonne mère ne tarda pas à changer le cœur de notre malheureux malade. Dès le lendemain matin, il demande au médecin qu'il lui dise sans crainte ce qu'il pense de son état, s'il le croit mortel, parce qu'il veut mettre ordre à ses affaires; et le soir, aussitôt que la sœur de la salle entra, il lui dit avec beaucoup de calme et de repentir : *Oh ! que je suis fâché d'avoir si mal reçu madame la supérieure et le respectable ecclésiastique qu'elle m'avait amené ! Faites-leur en bien mes excuses, je vous en prie, et qu'ils viennent me revoir.* Vous sentez que je ne perdis pas de temps. Dès le lendemain matin ils entrèrent en matière, et pendant neuf jours qu'il vécut encore, ils firent des séances de deux heures plusieurs fois par jour. Après sa première confession, un officier de ses amis étant venu le voir : *Si vous étiez venu quel-*

ques momens plus tôt, lui dit le malade, sans respect humain, *vous m'auriez trouvé en bonne compagnie; j'étais avec M. le curé, et je suis on ne peut plus content.* Il eut le bonheur de recevoir tous les sacremens, avec des sentimens admirables. Voici ses dernières paroles, il pria ce monsieur de les écrire : *Je meurs dans la religion de mes pères, je l'aime et je la révère; je demande humblement pardon à Dieu de ne l'avoir pas toujours pratiquée publiquement*, et il expira dans la paix du Seigneur le 23 octobre.

Voici le second. Il y avait une femme qui depuis dix-huit ans vivait, au grand scandale de tout le monde, avec un malheureux qui avait lui-même abandonné sa femme et ses enfans. Elle ajoutait à sa mauvaise conduite une impiété peu ordinaire, affichant partout qu'elle ne croyait ni à Dieu, ni à l'enfer, se moquant de tout ce que la religion a de plus saint et de plus sacré. Quoique dangereusement malade, elle protestait que jamais elle ne se confesserait. La sœur N***, voyant son mal empirer horriblement et sa fin approcher, eut recours à la sainte Vierge, lui mit la Médaille au cou, et commença une neuvaine pour obtenir sa conversion par le secours de celle qui nous montre de plus en plus tous les jours qu'elle est notre mère, et une vraie mère de miséricorde. Vers le milieu de la neuvaine, cette pauvre malheureuse se trouve toute changée, fait sa confession, renonçant bien pour toujours au

malheureux qui l'avait perdue, et manifestant autant de douleur de sa vie passée, et autant de piété, qu'elle avait jusque là affiché d'impiété.

Voilà, Monsieur, ce dont j'ai cru devoir vous faire part pour l'édification des fidèles, et pour la gloire de Marie. Puissent ces exemples de sa puissance et de sa bonté engager tous les pécheurs à se jeter dans ses bras ! »

Nota. Ces deux traits nous confirment bien ce que dit saint Bern., qu'on n'invoque jamais Marie en vain ; mais quel malheur pour ceux qui refusent son secours ! Une personne très respectable nous a rapporté qu'un malade à qui elle avait donné la Médaille, et sur qui la grâce commençait à agir, voulut tout à coup qu'on la lui retirât, disant : *Ça me fait mal, je n'y tiens plus.* Elle la lui retire pour l'apaiser, et il expire aussitôt sans aucun sentiment de conversion. Ceci s'est passé sous les yeux de cette personne, octobre 1834.

CONVERSION ET GUÉRISONS.

*Extrait d'une lettre de St. E***.*

Oh ! que je vous remercie pour vos Médailles ! Voici des miracles :

1° Une pauvre femme, accablée sous le poids de

l'âge et des infirmités, était en proie depuis plusieurs années à des douleurs excessives; elle était aussi continuellement dans une espèce d'irritation contre son mari. Les attentions qu'il avait pour elle, les soins qu'il lui prodiguait, les fatigues mêmes auxquelles il se livrait pour lui procurer les choses dont elle avait besoin, ne faisaient que l'exaspérer davantage, et sans cesse elle était à crier après lui. On lui donna la Médaille miraculeuse, et dès lors il s'opéra en elle un changement total : autant jusque-là elle avait mésédifié par ses impatiences et ses emportemens, autant elle édifia depuis par sa patience et sa douceur pendant un mois qu'elle vécut encore.

2° Une pauvre fille était atteinte de paralysie; elle en avait perdu l'usage de la parole, et se trouvait réduite à toute extrémité, sans espérance de guérison. Aussitôt que j'eus reçu vos Médailles miraculeuses, avec les détails sur leur origine et leurs effets, je lui en donnai une, et l'engageai à faire une neuvaine à l'Immaculée Vierge. La malade la prit avec beaucoup de confiance, et dès ce jour-là même, elle se leva, et se sentant guérie elle se rendit à l'église pour rendre grâces à la sainte Vierge de sa guérison.

Vous ne sauriez croire combien ces Médailles ont augmenté ici la dévotion et la confiance en la sainte Vierge. Oh! envoyez-m'en tant que vous pourrez :

car je suis à présent réduite à ne faire que les prêter pour un certain temps, afin de pouvoir procurer le bonheur de les porter à un plus grand nombre de personnes ; et, pour surcroît d'embarras, on ne veut plus me les rendre une fois qu'on les a ; ainsi, veuillez m'en envoyer encore.

GUÉRISON.

« M. D***, homme très religieux et ne s'occupant que de bonnes œuvres, fut atteint, par suite d'un grand chagrin, d'une violente maladie qui, en peu de jours, le réduisit à un état désespéré ; c'est ce qu'étaient obligés d'avouer tous les médecins qu'on appela. Son délire continuel le mettait hors d'état de recevoir les sacremens qu'il se faisait un bonheur de fréquenter pendant sa belle vie. Tout le pays, comme sa famille, était dans la désolation de la perte qu'on se voyait sur le point de faire d'un homme si estimable à tous égards. Une personne qui n'était pas la moins intéressée à sa conservation par la position où elle était d'être secondée par lui dans les bonnes œuvres qu'elle est appelée à faire dans cette ville, se sent tout à coup la pensée et le désir qu'on lui mette la Médaille miraculeuse. On le fit sur le soir, et dès le lendemain le malade recouvra sa connaissance et reçut tous les sacremens ;

car on le croyait encore dans un danger très grand; mais la sainte Vierge acheva son œuvre pour le bien des malheureux, et ce respectable malade est parfaitement rétabli. Il aime à reconnaître que sa guérison est surnaturelle, et les médecins eux-mêmes ne pouvaient revenir sur le changement subit opéré en son état. »

Novembre 1834.

---

*Extrait d'une lettre de mademoiselle Elisa R*** à la sœur G***.*

Lyon, 23 novembre 1834.

« ..... J'ai lu avec le plus grand intérêt la Notice édifiante sur les Médailles; je les aimais déjà beaucoup, mais depuis, oh! que ma confiance a encore augmenté! Il faut bien aussi que je te dise ce que je lui dois à cette chère Médaille; ce n'est pas un miracle, car je ne suis pas digne de semblables faveurs; mais au moins est-ce bien une protection et une grâce toutes particulières. Voici le fait: Outre la maladie dont je souffre depuis six ans, et tout ce qui en est la suite, comme tu le sais, j'ai éprouvé cet été des douleurs de tête et de dents, tout à fait extraordinaires et épouvantables. Les crises se renouvelaient jusqu'à deux et trois fois par jour; elles

étaient si affreuses que trois personnes suffisaient à peine pour me tenir, et que moi-même je ne voyais plus la possibilité de supporter la violence de ces douleurs. C'était comme un état de rage : on entendait mes cris de fort loin, et ma vie était un véritable supplice ; ce qui l'augmentait continuellement, c'était l'appréhension de nouvelles crises, car elles arrivaient subitement et duraient une heure et demie, deux heures. Tous les remèdes ont été employés sans aucun succès. M. B*** (médecin très distingué) m'avoua que c'était un rhumatisme dans la tête, *maladie infernale*, selon son expression. Je ne saurais t'exprimer, ma bonne amie, combien cette nouvelle maladie m'accabla de tristesse ; je ne savais plus que devenir, et j'avoue que cette croix me semblait insupportable à ma faiblesse. Dans cet accablement, mon bon ange me donna la pensée de baiser avec amour et confiance la Médaille de Marie, et de l'appliquer sur mon mal. Je l'ai fait exactement trois ou quatre fois par jour, depuis trois semaines, et depuis lors je n'ai pas eu une seule crise, quoique le médecin en redoutât comme moi beaucoup d'autres. Aussitôt que je ressens quelques douleurs, vite j'ai recours à ma chère Médaille, et je n'éprouve plus ce sentiment de frayeur qui me glaçait lorsque je pouvais présumer que j'étais menacée d'une crise. Je ne puis m'empêcher d'y voir une preuve de la si touchante com-

misération de Marie Immaculée pour la plus misérable de ses servantes. Tu l'y verras aussi, ma chère amie, et tu m'aideras à l'en bénir, n'est-ce pas ? etc., etc. »

GUÉRISON.

Extrait d'une lettre de Bellesme.

23 novembre 1834.

« .... Vous voudrez bien dire à la sœur E*** que la petite Menscillière, qui ne voyait point depuis plusieurs mois, a recouvré la vue par la vertu de la Médaille, après une neuvaine que sa mère fit avec elle à la sainte Vierge, et à saint Vincent. Cette petite, qui n'a pas encore trois ans, est toute jubilante de montrer la Médaille suspendue à son cou, et de réciter la petite prière qui y est gravée. »

GUÉRISON ET CONVERSION.

M. Pilon, âgé d'environ quarante ans, père de famille, demeurant à Paris (4e arrondissement), atteint depuis plusieurs années d'une maladie de poitrine, se trouvait à la dernière extrémité. Tout le monde en était convaincu, et son médecin lui-

même l'avait déclaré. On ne conservait plus aucune espérance, et on ne lui donnait même que quelques instans de vie, on s'était déjà occupé de placer ses enfans. Une sœur de la Charité de cette paroisse lui donne la Médaille en l'exhortant à invoquer Marie pour en obtenir la grâce d'une bonne mort. Le malade qui l'avait reçue avec confiance, invoque la Vierge Immaculée, et elle lui donne une bien touchante preuve qu'elle est vraiment le *salut des infirmes*. Il se sent tout à coup guéri, et n'attribue qu'à Marie une faveur qu'il apprécie encore plus pour ses jeunes enfans que pour lui-même. Le médecin n'hésite point à y reconnaître du prodige.

Fin de novembre 1834.

GUÉRISON.

Nota. Nous allons ajouter à ce trait quelques nouvelles circonstances très authentiques que nous avons puisées en très bonne source.

Mademoiselle J. L*** était très souffrante depuis fort long-temps, mais depuis 18 mois, son état avait tellement empiré qu'elle ne pouvait plus tourner la tête, et de temps en temps elle était plusieurs jours sans pouvoir se coucher ni même s'habiller. Ayant reçu la Médaille sans savoir pourtant encore quelle était son origine, elle la mit aussitôt sur elle et pria

beaucoup la sainte Vierge, mais sans demander sa guérison. Elle ne l'eut pas plus tôt attachée à son cou, qu'elle se trouva mieux. Dans cet intervalle, cette pieuse demoiselle apprit, par une de ses sœurs, que cette Médaille était regardée comme *miraculeuse*, et dès lors, elle redoubla de ferveur et de confiance en Marie : et voilà que tout à coup elle se sentit guérie ; mais cette guérison ne dura que quinze jours, après lesquels, ses douleurs revinrent avec plus de violence encore qu'auparavant. Sur ces entrefaites, celle de ses sœurs dont il est parlé ci-dessus, et qui ne connaissait pas encore sa guérison momentanée, lui écrivit de s'unir à elle dans une neuvaine qu'elle faisait à la très sainte Vierge avec la médaille. Un jour donc où notre malade souffrait encore davantage, elle se prosterne aux pieds de sa bonne mère, la suppliant, les larmes aux yeux, de ne pas l'abandonner : à l'instant elle se relève et se trouve entièrement guérie. Depuis près de trois mois que ce fait s'est passé à Saint-O***, mademoiselle J*** n'a plus ressenti aucun mal : elle est bien convaincue, avec plusieurs autres personnes pleines de sagesse, qu'elle ne doit sa guérison qu'à la vertu de la Médaille.

15 décembre 1834.

CONVERSION ET GUÉRISONS.

Nota. **Ces deux traits de protection que nous** avons été à même de connaître à fond, nous ont paru mériter plus de développement que nous ne leur en avions donné. C'est pourquoi nous avons prié madame Péron de nous en donner tous les détails circonstanciés: c'est la femme d'un ouvrier charpentier, surnommé *Bourbonnais*, parce qu'il est originaire de cette province; ils demeurent à Paris rue des Petites-Écuries, n. 24. Nous donnons son propre récit, écrit sous sa dictée et en présence de la sœur qui la visitait dans sa maladie, le 26 février 1835 :

« J'étais malade depuis huit ans et affligée d'une perte de sang très considérable; je souffrais beaucoup et presque continuellement. J'étais sans force, je prenais peu de nourriture, et le peu que j'en prenais ne faisait qu'augmenter mon mal, qui peu à peu achevait de m'épuiser. Je ne me souviens pas d'avoir eu pendant ces huit années plus de huit jours entiers de relâche; le reste du temps je le passais souvent au lit, sans pouvoir me livrer au travail nécessaire pour aider mon pauvre mari à nourrir sa famille : il m'est même arrivé de demeurer alitée pendant 18 mois de suite. J'ai consulté plusieurs médecins qui me prescrivaient les remèdes ordinaires dans ces sortes de maladies, sans que

j'en aie reçu de soulagement notable. Mon mari ne pouvant suffire à tant de dépenses, et ne voyant pas de terme à mes maux, perdait courage et se laissait presque aller au désespoir. Cependant, quelques personnes charitables cherchaient à l'encourager : *Il ne faut pas vous désespérer comme vous faites, mon pauvre Bourbonnais, il faut montrer du caractère; votre femme est bien malade, mais elle en reviendra, et vos amis ne vous abandonneront pas.* Pour moi, voyant que les remèdes ne produisaient aucun effet et que nous dépensions néanmoins beaucoup d'argent, je renonçai aux médecins : je fus long-temps sans en voir aucun, ne m'attendant plus qu'à mourir lentement.

Une de mes voisines, qui connaissait bien toute ma position, vint un jour me voir, et me dit qu'il ne fallait pas m'abandonner ainsi, que je devais de nouveau faire venir un médecin. Je lui manifestai mon opposition, par la raison que nous n'avions pas de quoi en payer les visites. Elle me proposa alors d'appeler une sœur de la charité. Je lui observai que, n'étant point à l'indigence, peut-être les sœurs ne voudraient pas venir, que ce serait d'ailleurs peut-être priver de secours de plus malheureux que moi. Cette bonne dame insista, et je la laissai faire.

Le lendemain je reçus la visite de ma sœur Marie (de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul), qui me procura quelques secours, m'encourageant à sup-

porter mes souffrances, et me consolant de son mieux. Je peux bien dire que le bonheur est entré dans ma maison avec cette bonne sœur. Elle m'envoya bientôt un médecin qui, après avoir examiné et apprécié ma position, lui dit, comme je l'ai su depuis, que j'étais perdue, qu'il fallait m'envoyer à l'hôpital pour épargner à ma famille le spectacle de ma mort, et que j'avais peu de temps à vivre. En apprenant cette nouvelle, ma sœur Marie crut devoir s'occuper plus spécialement du salut de mon âme. Je n'étais pas ennemie de la religion, mais je la pratiquais assez mal : j'allais quelquefois aux offices de la paroisse, quand mes souffrances et mes occupations me le permettaient ; cependant, je le dis à ma honte, il y avait bien des années que je ne fréquentais plus les sacremens. Quand la sœur me demanda, après plusieurs autres questions, si j'allais à confesse, je répondis *non*, en rougissant. Elle m'exhorta à le faire, et je lui dis : *Je me confesserai quand je serai guérie.* La bonne sœur, peu satisfaite de ma réponse évasive, m'engagea de nouveau à recevoir un prêtre : *Ma sœur*, lui répliquai-je, *je n'aime pas à être persécutée pour ces sortes de choses, quand je serai guérie, j'irai à confesse.* Je vis bien que cette réponse faisait de la peine à la sœur, qui ne laissa pas de me continuer ses visites et ses soins. Cependant mon mal empira. La nuit du samedi au dimanche (c'était au commencement

d'octobre 1834), j'avais tout le corps glacé, et on essaya vainement de me réchauffer : c'était comme le froid de la mort qui m'avait saisie. On parlait de réciter sur moi les prières des agonisans ; j'entendais une partie de ce qu'on disait, sans pouvoir parler moi-même. Comme j'étais si mal, mon mari dit à ma fille aînée de se coucher, et lui-même, me croyant plus tranquille parce que je respirais peu, se jetta sur un lit, tout habillé, pour se reposer un peu ; mais s'étant levé peu de temps après, il vint près de moi, passa sa main sur ma figure où il trouva une sueur froide qui le fit frémir. Il me crut morte, se mit à crier : *Euphémie* (c'est le nom de ma fille aînée), *Euphémie, quel malheur ! ta mère est morte.* Euphémie se leva, et se mit à crier comme son père. Leurs cris éveillèrent madame Pellevé, ma voisine, qui vint les consoler. *Ah, madame!* lui dit mon mari en la voyant, *ma femme est morte.* Après l'avoir engagé à se conformer à la volonté de Dieu, cette dame s'approcha de moi, et ayant mis sa main sur mon cœur : *Non*, s'écria-t-elle, *elle n'est pas morte, son cœur bat encore.* Ils allumèrent du feu et me réchauffèrent un peu.

Madame Pellevé alla de grand matin raconter tout cela à la sœur Marie, qui elle-même courut le répéter au médecin. *Il n'y a là rien qui m'étonne*, répondit-il, *cette dame a deux maladies incurables. Outre ses pertes de sang, elle est poitrinaire au*

dernier degré, comme je vous l'ai déjà dit, et si elle n'est pas encore morte, elle ne passera pas la journée. J'avais en effet la poitrine bien faible depuis long-temps, et tous les médecins, réunis en consultation, avaient toujours déclaré que je ne guérirais pas.

A deux heures après-midi, je reçus la visite de ma sœur Marie, qui me trouva un peu moins mal. Je parlais. Aimez-vous bien la sainte Vierge, me dit-elle? Oui ma sœur. En effet j'avais toujours eu quelque confiance en cette bonne mère. Si vous l'aimiez bien, je vous donnerais quelque chose qui vous guérirait. Oh! oui, je serai bientôt guérie; je voulais parler de la mort, car je sentais que je m'en allais. Alors elle me montra une Médaille et me dit: Prenez cette Médaille de la sainte Vierge qui vous guérira, si vous avez une grande confiance. La vue de cette Médaille me réjouit, je la pris, et je la baisai de bon cœur, car j'avais bien envie de guérir. Alors la sœur me récita tout haut la petite prière que je ne pouvais point lire, et m'engagea à la répéter tous les jours; je promis d'y ajouter cinq *Pater* et cinq *Ave Maria*, ensuite elle me mit la Médaille au cou. Au même instant il se passa dans moi quelque chose de nouveau et d'étrange, ce fut une révolution générale dans tout mon corps, j'eus la chair de poule à tous mes membres. Il n'y avait pourtant rien de pénible, au contraire, je me mis à

répandre des larmes de joie. Je n'étais pas guérie, mais je sentais que je pouvais guérir, et j'avais une confiance qui ne venait pas de moi.

Ma sœur Marie me laissa dans cet état; quand elle fut partie, mon mari, qui était resté immobile au pied de mon lit, me dit : *Il faut mettre toute ta confiance en la sainte Vierge, nous allons tous faire la neuvaine pour toi.* Vers le soir, je pus me soulever moi-même dans mon lit, ce qui n'étonna pas peu. Le mardi je demandai un bouillon, qu'on me donna enfin, et peu de temps après je pris une soupe. Mes forces revenaient, je me sentais guérie. Enfin le jeudi je voulus aller à l'église pour remercier la sainte Vierge; on s'y opposa, mais j'insistai et on me laissa faire. Chemin faisant et étant seule, car je ne voulus pas qu'on m'accompagnât, je rencontrai ma sœur Marie qui ne me voyait pas. Je lui pris la main : Comment, me dit-elle, c'est vous! Oui, ma sœur, c'est bien moi, je vais à la messe, je suis guérie. Et qu'est-ce donc qui vous a guérie si vite? C'est la sainte Vierge, et je vais la remercier. La sœur n'en revenait pas d'étonnement; je lui racontai comment cela s'était fait doucement en moins de trois jours, et je me rendis à l'église pour entendre la messe. Depuis lors, je n'éprouve plus rien de mes maux, je jouis d'une bonne santé, je travaille et vais en journée, et c'est à la Médaille *miraculeuse* que j'en suis redevable. »

Ce n'est pas seulement la guérison du corps que la sainte Vierge obtint à madame Péron, elle a aussi guéri son âme : elle se choisit aussitôt un directeur, se confessa et continue à le faire depuis ; sa vie est même très édifiante. Comme elle a un grand regret d'avoir vécu si long-temps éloignée de Dieu, elle trouve son bonheur maintenant à s'approcher souvent des sacremens ; deux choses lui arrachent bien des larmes : le souvenir de sa vie passée, et la reconnaissance pour sa double guérison.

Ce n'est pas tout : la sainte Vierge parait avoir choisi cette famille pour faire éclater sa puissance. Madame Péron a une fille, âgée de 16 ans, qui depuis la guérison de sa mère s'est donnée à Dieu d'une manière toute particulière, employant aux exercices de piété tous les momens que lui laissent ses occupations, édifiant ses compagnes dans la confrérie de sa paroisse dont elle fait partie, et ne soupirant qu'après la vie religieuse.

Le père aussi fut vivement touché des prodiges opérés sur sa femme : il porte la Médaille, et en a éprouvé d'heureux effets.

Madame Péron a encore une petite fille, âgée de six ans et demi, qui avait une grande difficulté à parler, ou plutôt qui ne parlait pas, bien qu'elle ne fût pas muette. Elle avait la langue si embarrassée, qu'elle ne finissait presque jamais un mot, déconcertant les plus patiens. On la plaignait d'autant

plus qu'elle était fort intelligente : *C'est bien dommage qu'elle ne parle pas*, disaient toutes les personnes témoins de son infirmité. Quand la sœur Marie vit cette petite fille : Pourquoi ne l'envoyez-vous pas à l'école, dit-elle à sa mère, au lieu de la laisser là dans la maison tout le jour ? Vous voyez comme elle parle, répondit la mère qui n'aimait guère à la faire connaître. Cependant elle se rendit à l'invitation de la sœur, et la petite Hortense alla à l'école chez les sœurs de la paroisse. Sa difficulté était toujours la même, il lui fallait cinq minutes pour prononcer la moitié d'un mot. Quelques jours après, la sœur Marie, qui plaignait beaucoup cette enfant, parla à sa mère d'une neuvaine pour obtenir sa guérison : *Comment, ma sœur, Hortense guérir ! c'est impossible, c'est un défaut de naissance ?* La sœur se sentait pressée de plus en plus, et elle insista. La neuvaine fut commencée (c'était un samedi) ; elle consistait à entendre tous les jours la sainte messe et à réciter quelques prières à la sainte Vierge. On mit la Médaille au cou de la petite qui devait suivre toute la neuvaine. Les premier jours, point de changement ; mais le jeudi, en sortant de la messe du Saint-Sacrement, Hortense parla aussi distinctement et avec autant d'aisance que qui que ce soit. Les premiers qui l'entendirent en étaient dans l'admiration; le bruit s'en répandit, on venait de toutes parts pour la voir, on l'interrogeait, et l'enfant ré-

pondait, on regardait si c'était bien la même, on la reconnaissait, et on s'en retournait en disant : *A la bonne heure, en voilà un bon miracle ; une guérison subite, et d'un défaut de naissance !*

La petite Hortense aimant à montrer sa Médaille s'en allait disant à tous ceux qu'elle connaissait ou qui la félicitaient : *La sainte Vierge m'a guérie.*

En actions de grâces d'un si grand bienfait, on eut l'idée de consacrer l'enfant à Marie, ce qui fut fait le jour de la Présentation (21 novembre), dans la même chapelle où avait eu lieu la vision de la Médaille ; et afin de perpétuer la reconnaissance, on résolut que jusqu'à sa première communion, l'enfant ne porterait que des vêtemens bleus ou blancs. Avant cette cérémonie, elle se confessa avec un vif sentiment de l'importante action qu'elle allait faire. Quand on lui demande si elle aime la sainte Vierge : *Oh ! oui,* répond-elle, *je l'aime plus que de tout mon cœur;* expression inventée, ce semble, par la seule plénitude de sa reconnaissance. Elle tient tant à sa première Médaille de cuivre, qu'elle ne l'échangerait pas contre celles en argent ou en or, et veut qu'on la mette avec elle dans sa tombe quand elle mourra. *Nous espérions, Hortense,* lui disait dernièrement son père qui trouve toujours un plaisir nouveau à l'entendre parler, *nous espérions que, lors de ta mort, tu nous laisserais ta Médaill comme un souvenir de toi, et comme une relique*

de la sainte Vierge. « A la bonne heure, papa, si « cela te fait tant plaisir, mais pourtant j'ai bien « promis à la sainte Vierge, le jour de ma consé« cration, que la Médaille ne me quitterait plus, et « que je l'emporterais avec moi dans la tombe, quand « je mourrai. »

Nous publions tous ces détails avec l'approbation de cette famille pleine de reconnaissance envers Marie Immaculée.

PROTECTION.

*Extrait d'une lettre de M. Le Leu, missionnaire apostolique de la congrégation de Saint-Lazare, à M. E***.*

Smyrne, 4 octobre 1834.

« C'est encore de Smyrne que je vous écris aujourd'hui, mais il est arrêté que nous partons mercredi prochain pour Constantinople..... Dernièrement je vous promettais des détails sur notre traversée de Marseille à Smyrne; je vous en donnerai très peu aujourd'hui. Nous y avons toujours eu des vents contraires ou bien le calme le plus plat. La Providence s'est plue à nous éprouver, mais avec le secours de la grâce nous n'avons cessé de la bénir. Après avoir erré trois jours sous les côtes

de la Sardaigne, et deux autres en face de la Sicile, nous nous traînions péniblement vers Malte où nous espérions relâcher, et c'était un bonheur pour nous, car nous nous proposions d'y offrir le saint sacrifice. Un coup de vent nous jette au dessus, vers les côtes d'Afrique, sur le cap Bon. C'était la première fois que nous voyions la mer grosse et en colère ; c'était un spectacle vraiment nouveau et bien imposant pour nous. Nous n'avions jamais si bien compris ce beau texte du Psaume : *Mirabiles elationes maris (les élancemens de la mer sont admirables)*. Le tonnerre grondait avec force, la pluie tombait par torrens et nous nous étions tous réfugiés dans notre chambre ; la foudre éclata directement au dessus d'un mât.

Ayant manqué Malte, il fallut faire route pour l'Archipel, et c'était là que nous attendaient les plus grandes contrariétés et même des dangers réels. Déjà nous l'avions traversé en grande partie, nous nous trouvions entre Négrepont et Andros, lorsqu'un petit nuage, qui paraissait s'échapper de la pointe du cap d'Or, se gonfle comme à vue d'œil, le vent s'y jette comme pour nous l'apporter ; en un instant la mer se couvrit d'écume et devint furieuse. Il n'y eut pas moyen de se tenir sous le vent, il fallut céder : un capitaine autrichien qui voyageait avec nous en donna le premier l'exemple, et nous le suivîmes ; nous arrivâmes ensemble au mouillage de Zéa. Ce fut un coup de Providence, car nous au-

rions probablement péri la nuit suivante qui fut des plus affreuses, et dans l'Archipel la navigation est des plus périlleuses quand il fait obscur ; on ne peut pas s'y retourner sans rencontrer des rochers ou des îles. Nous bénissions la divine bonté et nous rendions grâces à celui qui commande aux flots, de nous avoir arrachés du péril. Nous pensions ne rester là que deux ou trois jours ; mais le dixième, le vent du nord soufflait avec autant de violence que le premier, et ce ne fut que le onzième qu'il nous fut possible de quitter le port de Zéa ; encore fallut-il un miracle pour nous en arracher.

Le vent du nord ayant faibli, et la brise de terre nous poussant au large, on se mit à appareiller ; mais l'ancre se trouva tellement engagée, qu'après trois heures d'inutiles efforts, on n'était pas plus avancé. Le capitaine autrichien avait gagné deux heures sur nous, l'équipage était rebuté, on avait brisé plusieurs machines, et le capitaine ne savait plus où donner de la tête. Je me sentis alors intérieurement pressé de recourir à la sainte Vierge avec une grande confiance, et de jeter à la mer une Médaille *miraculeuse ;* on fait un nouvel essai, et immédiatement l'ancre vient seule.

Nous n'avons pas cherché à faire passer ce fait pour miraculeux aux yeux des marins, mais pour notre compte en particulier, nous n'en avons pas moins récité un bon *Te Deum*, bien convaincus qu'il

y avait au moins une protection bien marquée de l'Immaculée Marie. »

CONVERSION.

Nota. Nous avions seulement annoncé cette conversion à la fin de la Notice (p. 129 de la 3e édit.); les détails nous en paraissant bien propres à édifier, c'est pourquoi nous allons les rapporter tels qu'ils nous ont été certifiés par la sœur Radier et la sœur Pourrat qui, chargées de cette salle, en ont été témoins et dont la divine miséricorde s'est servie pour opérer ce prodige.

« Nous avions (salle Saint-Vincent, n. 20, hôtel royal des Invalides, Paris) un militaire qui crachait le sang depuis environ six mois et menaçait de mourir bientôt de la poitrine. Il était naturellement honnête et sensible aux soins qu'on lui prodiguait, mais il ne donnait aucun signe de religion; ses mœurs étaient mauvaises, et au su de tout le monde l vivait très mal depuis vingt ans.

Il ne paraît cependant pas que la foi fût entièrement éteinte dans son cœur : car un autre malade, son voisin, étant sur le point de mourir et refusant de se confesser, il l'exhorta lui-même à le faire, et contribua même beaucoup à l'y déterminer. Hélas! son tour à lui de mourir devait bientôt arri-

ver : nous le voyions décliner tous les jours, il dépérissait visiblement sans parler toutefois de recevoir les sacremens. Comme il avait engagé son voisin à remplir ses devoirs de religion, nous espérions qu'il les remplirait lui-même sans y être invité, ou du moins qu'il se rendrait à la première invitation. Mais, loin de là, il résistait obstinément à nos exhortations en disant : *Je suis honnête homme, ma sœur, je n'ai ni tué ni volé.* Soit, mais encore, répondions-nous, nous avons tous besoin de la miséricorde de Dieu, il n'y a personne qui ne soit pécheur. *Ecoutez, ma sœur, après tout, laissez-moi tranquille, je vous prie.*

Cependant il se voyait mourir depuis quelques jours, et disait tout haut : *Je suis un homme perdu*, et cette pensée paraissait l'affliger. Un jour, c'était le vendredi, 26 novembre, son mal changea tout à coup, il devint malade au point de nous faire craindre qu'il ne vît pas la fin du jour ; et ne pouvant rien obtenir de lui, nous avertîmes de son état et de ses résistances à nos invitations M. le vicaire, qui alla le voir. Notre malade ne le reçut point mal, mais il lui dit pour se défaire adroitement de lui : *Je connais M. le curé.* M. le curé alla le visiter quelque temps après, et eut avec lui un assez long entretien en le quittant, le respectable et zélé pasteur vint nous voir, et nous dit : *Votre malade est bien bas, et je n'ai rien obtenu de lui : à la vérité*

je ne l'ai pas trop pressé, de peur qu'il ne me dît non, et qu'il ne voulût pas revenir ensuite comme beaucoup d'autres quand ils ont dit un non positif.

Le même jour, une dame qui le connaissait, vint aussi le voir, et l'exhorta aussi à se rapprocher de Dieu, mais inutilement; et, pour lui faire cesser ses exhortations : *Je connais M. le curé,* lui dit-il, *il est déjà venu me voir, et doit revenir ce soir.* M. le curé revint en effet le soir comme il l'avait promis; le malade, en le voyant, sauta de son lit pour lui faire voir qu'il n'était pas si malade et qu'il n'y avait rien de pressé pour la confession. M. le curé, véritable samaritain, lui rendit tous les petits services qu'il put, en le remettant dans son lit, et voulut même lui panser son vésicatoire; après quoi il lui parla encore de son salut, mais sans succès : car, après une heure de conversation, il vint nous trouver, et nous dit : *Je suis bien affligé, je n'ai rien obtenu du malade, et j'ai pourtant fait tout ce que j'ai pu.* Nous demandâmes à M. le curé s'il faudrait l'appeler durant la nuit, au cas où le malade serait plus mal : *Je crois,* nous répondit M. le curé, *qu'il faudra le laisser tranquille, s'il ne me demande pas.* Un peu plus tard, l'une de nous lui parla encore de M. le vicaire qui passait, mais il se fâcha, entra en colère, se mit à jurer, et il fallut bien le laisser tranquille, malgré tout notre chagrin de le voir sur le point de paraître devant Dieu en de si

mauvaises dispositions; car nous étions d'autant plus désolées, que déjà il avait le râle et ne nous paraissait pas devoir passer la nuit. C'est alors que ma jeune compagne me dit : *Oh, ma sœur, ce sont peut-être nos péchés*, comme nous dit saint Vincent, *qui sont cause que ce malade ne veut pas se confesser*. N'attendant plus rien du malade, la sœur Radier tourna ses espérances vers la sainte Vierge; pendant son oraison du soir, il lui vint la pensée de la Médaille, et elle se disait à elle-même : *Si nous lui mettions la Médaille, peut-être que la sainte Vierge lui obtiendrait la conversion*, et en même temps elle se proposa une neuvaine. Après l'oraison, elle dit à sa compagne : *Allez voir le malade, et mettez lui la Médaille, peut-être que la sainte Vierge nous exaucera.* Celle-ci partit aussitôt et trouva le malade levé et dans une grande agitation, voulant *aller aux lieux d'aisances*, disait-il, mais tous les autres malades voyaient bien et disaient que c'était dans le dessein de se détruire. Par précaution, la sœur lui retira son couteau et tous les objets dont il aurait pu se servir pour son mauvais dessein, glissa la Médaille entre ses deux matelas sans qu'il s'en aperçût, et elle s'en revint fort triste, en disant : *Prions beaucoup la très sainte Vierge, car je crains bien que cet homme ne se tue pendant la nuit.*

Le lendemain, aussitôt après notre lever, avant même d'avoir vu la sœur qui avait veillé, l'une de

nous se hâta de visiter notre pauvre malade et non sans de vives appréhensions; mais il avait l'esprit calme, et il paraissait mieux. Elle lui demanda donc comment il se trouvait : *Très bien, ma sœur,* lui répondit-il, *j'ai passé une bonne nuit, j'ai bien dormi, ce que je n'avais pas fait depuis long-temps, et je me trouve mieux.* Comme la sœur se retirait, il l'appela en lui disant : *Ma sœur, mais je veux me confesser, oh, faites-moi venir M. le curé.*—Vous voulez vous confesser, lui dit la sœur, prenez garde; n'allez pas faire comme vous avez fait hier tout le jour; est-il bien vrai que vous le voulez sincèrement? —Oui, ma sœur, foi d'honnête homme.—Eh bien! puisque vous le voulez, j'irai chercher M. le curé; il faudra bien lui dire tous vos péchés, car on dit que vous n'avez pas toujours bien vécu. Alors il se mit à dire tout haut ses plus grandes fautes, sans aucun respect humain et avec de grands sentimens de componction; on avait même de la peine à le faire cesser. M. le curé arrive, et il lui fit sa confession, qui dura une heure. Ensuite, une de nous étant allé le voir, il s'écria, en la voyant approcher : *Oh! ma sœur, que je suis content! je me suis confessé; j'ai l'absolution, et M. le curé doit revenir ce soir. Depuis ma première communion, c'est aujourd'hui le jour le plus heureux de ma vie.* Il paraissait fort touché, et exprimait un désir tout extraordinaire de recevoir le bon Dieu. — Savez-vous

ce que nous vous avons fait? *Qu'est-ce que c'est, ma sœur?* Nous vous avons mis entre vos matelas une médaille miraculeuse de la sainte Vierge. *Ah! voilà donc pourquoi j'ai passé une si bonne nuit*, répondit-il, *aussi j'ai comme senti qu'il y avait quelque chose, tant je me trouvais changé; et je ne sais à quoi il a tenu que je n'aie pas cherché dans mon lit; j'en ai eu la pensée.* On sortit donc la médaille, et en la voyant, il la baisa avec respect et affection. *C'est elle*, s'écria-t-il, *qui m'a donné la force de braver le respect humain; il faut la placer à ma boutonnière, et je vais vous donner un ruban pour que vous me l'attachiez à côté de ma décoration* (il avait la croix d'honneur). Le ruban qu'il avait offert d'abord étant déjà un peu passé: *non pas celui-là, ma sœur, mais celui-ci; la sainte Vierge mérite bien un ruban neuf.* La sœur, voulant ménager sa faiblesse, lui plaçait la médaille de manière qu'on ne l'aperçût pas trop. *Oh! ne la cachez pas, ma sœur*, dit-il; *mettez-la à côté de ma croix; je ne rougirai pas de la montrer.*

Dans l'après-midi, M. le curé nous demanda comment nous trouvions notre malade. Nous lui fimes part des bonnes dispositions que nous admirions en lui, et il n'en avait pas été moins édifié que nous. On se disposa à lui porter les sacremens; mais à la vue du saint Viatique, il fut si frappé et si pénétré, qu'il demandait tout haut pardon à Dieu

des péchés de sa vie en détail ; de sorte qu'il fallut le prier plusieurs fois de le faire tout bas, encore eut-on bien de la peine à l'obtenir, son cœur ne pouvant comprimer ses sentimens. Il passa la nuit suivante comme le lendemain, dans les mêmes dispositions de foi, de regret et de piété, jusqu'au lundi matin (1er décembre), où il rendit paisiblement son âme à Dieu ; et nous avons bien la confiance qu'il lui aura été fait miséricorde.

Nous ne racontons que ce que nous avons vu et entendu, ce qui s'est passé dans notre salle, qui est de soixante malades, dont la plupart ont été témoins d'une partie de ces détails.

Nota. Comme avant d'ensevelir le défunt, la sœur reprenait la médaille, son voisin de lit la lui demanda avec les plus vives instances, tant il était persuadé que cette conversion si touchante était due à sa vertu. »

GUÉRISONS.

Lettre de M. Bernard, curé de Sauve (Gard), à M. E.

18 décembre 1834.

« Dans une petite brochure, où il est parlé des prodiges opérés par la médaille miraculeuse, vous

engagez à faire connaître les personnes que l'Immaculée Marie a bien voulu favoriser de sa protection. C'est autant pour entrer dans vos vues, que pour payer mon petit tribut de reconnaissance à la Reine du ciel, que je m'empresse de vous transmettre certains détails, dont je puis vous garantir l'authenticité.

1° Mlle Caroline Ferrand, âgée de dix-sept ans, éprouvait, depuis cinq mois, des vomissemens presque continuels. Sa vertueuse mère m'a assuré que cela lui arrivait au moins de vingt à vingt-cinq fois par jour. Jugez dans quel état de délabrement devait être sa santé; elle dépérissait à vue d'œil, et tout faisait craindre qu'elle ne tombât dans un état d'épuisement qui eût abrégé ses jours. Ses parens avaient consulté tous les médecins des environs, et j'avais été moi-même chargé de consulter un célèbre médecin de Nîmes, qui prescrivit aussi des remèdes, comme les autres, mais sans résultat. Me trouvant dans cette même ville, chez les filles de saint Vincent-de-Paul, elles vinrent à me parler de la médaille miraculeuse, et eurent la bonté de m'en donner une. De retour dans ma paroisse, j'allai voir l'estimable famille de cette jeune personne, et l'engageai puissamment à recourir avec ferveur à la puissante *auxiliatrice des chrétiens*. La malade avait eu de tout temps une grande confiance en la sainte Vierge, et manifesta le désir d'avoir une de ces

médailles; je la lui promis pour le lendemain, lui suggérant de s'y préparer par une sainte communion et de se rendre ainsi Dieu favorable. La guérison de cette pieuse enfant fut subite : le mercredi soir, 24 septembre, elle avait vomi sept fois en ma présence; et sa mère m'a assuré qu'elle vomit encore deux fois avant la nuit. Le jeudi matin, je lui donnai ma médaille; elle fit la sainte communion, et dès ce moment, elle fut complétement guérie. Depuis ce jour, elle n'a pas seulement éprouvé la plus petite nausée, et elle jouit d'une parfaite santé. Toute sa famille, comme les autres personnes qui l'avaient vue dans un si pitoyable état, n'ont pu s'empêcher de reconnaître dans cette guérison la puissante protection de la tendre Mère que l'on n'invoque jamais en vain.

2° Dans ma paroisse encore, une pauvre enfant de dix-huit mois fit une maladie qui, dans cette famille, a enlevé tous les enfans presque au même âge. Elle était à l'agonie; on lui applique la médaille miraculeuse, et au même instant elle est guérie. Depuis lors, elle se porte on ne peut mieux, et sa vertueuse mère ne cesse de témoigner sa vive reconnaissance à la très sainte Vierge.

3° Une jeune femme, Mme Bossen Planque, tomba très gravement malade par suite de ses couches; déjà mère de quatre enfans, et d'une complexion faible, ce mal l'avait réduite dans un tel état, que

deux médecins, par qui elle était traitée, avaient déclaré qu'il n'y avait plus d'espoir; au reste il ne fallait que la voir pour reconnaître qu'une si pénible existence devait se terminer par une mort prochaine. Ayant entendu parler de la médaille *miraculeuse*, elle m'envoya son mari pour me prier de lui en donner une; je n'en avais point, pas même la mienne, que j'avais donnée, comme je l'ai dit plus haut. Je lui promis de m'en procurer; en effet, la veille de l'Immaculée Conception, je lui en remis une, qu'il porta aussitôt à sa vertueuse épouse. Elle la reçut avec une vive confiance, et dès le lendemain, elle vint à l'église, et y fit la sainte communion. Dès lors tous les symptômes alarmans disparurent, l'appétit, le sommeil, les forces lui sont revenus, et le 17, elle assurait avec une joie indicible qu'elle n'éprouvait absolument plus aucune douleur ni faiblesse.

J'aime, monsieur, à vous transmettre tous ces détails; vous pouvez leur donner toute la publicité possible. Oh! que nous serions heureux, si notre pauvre peuple français était bien persuadé que la confiance en la divine Mère du Sauveur peut lui obtenir toutes les grâces qu'il réclamera avec une foi vive! En mon particulier, je n'ai qu'à me féliciter d'avoir excité dans le cœur de mes paroissiens une dévotion sincère à Marie. Comblé de ses faveurs, dès ma plus tendre jeunesse, mon unique ambition est de lui procurer de vrais enfans qui, par

l'imitation de ses vertus, s'efforcent de se la rendre favorable. Veuillez joindre vos ferventes prières aux miennes, qui sont si faibles, afin d'obtenir du Ciel qu'il accorde au troupeau et au pasteur, de bien aimer Dieu et de bien honorer sa sainte Mère. Je m'occupe de la propagation de la foi; j'en ai établi, le jour du Saint-Rosaire, l'association dans ma paroisse. J'ai quatre-vingts associés; c'est bien peu: mais sur une population d'environ 3000 âmes, je n'ai que 800 catholiques. Oh! priez pour moi!

Bernard, *curé*.

CONVERSION.

Le fait qui suit nous a été adressé par un prêtre du diocèse d'Amiens, qui nous est particulièrement connu. Voici un extrait de sa lettre:

« Une jeune personne qui fréquentait les Sacremens, et dont la conduite extérieure était édifiante, me fit part un jour d'un désir bien grand de faire une confession générale. M'apercevant d'une impression de la grâce plus qu'ordinaire sur son cœur, j'examinai les motifs et les fondemens de son désir.

« *Je ne sais pas*, me répondit-elle, *bien positivement d'où il vient; mais depuis quelques semaines qu'on m'a donné une Médaille de la très sainte*

Vierge (c'était la Médaille miraculeuse) *et que je la porte sur moi, je n'ai point de repos, tant je suis rongée de remords et pressée de mettre ordre à ma conscience.* O miséricordieuse puissance de Marie! elle ne tarda pas à découvrir en effet la source d'une multitude de sacriléges depuis sa première communion, et la funeste illusion où l'avait plongée l'ennemi du salut. Mais il a été vaincu par celle dont l'Eglise nous dit qu'elle a *écrasé la tête du serpent* infernal. Oh! quelle consolante conversion! J'ai cru devoir attendre, avant de vous en écrire, que le temps m'eût donné des gages de persévérance. Elle m'a autorisé à publier ce triomphe de la grâce; et je m'écrie, dans les sentimens de la plus vive reconnaissance: Gloire à Marie! gloire à notre Mère!

« J'ai vu encore une autre personne horriblement agitée par les tentations les plus difficiles à calmer, qui en a été délivrée subitement, par la vertu de la même Médaille, qu'elle reçut avec confiance et piété.

« Il est une multitude d'autres faits, dont j'ai été témoin, et qui ne nous prouvent pas moins combien notre divin Sauveur semble vouloir réveiller et accroître notre confiance envers Marie, conçue sans péché.

« 3 décembre 1834. »

GUÉRISON.

« Il y a déjà quelque temps que cette guérison a été opérée ; mais nous avons voulu avoir des renseignemens plus détaillés et des assurances plus positives de la réalité; aujourd'hui nous croirions manquer à la reconnaissance envers Marie, que de ne pas la publier. Voici le fait :

C'était une femme malade depuis environ trois mois ; elle était retenue dans son lit par un mal de jambe, dont la gravité s'accrut encore bientôt davantage, car la gangrène s'y étant déclarée avec des progrès extraordinaires, le médecin ne voyait de remède que dans l'amputation. La pauvre malade ne pouvait s'y résoudre, et voyant qu'elle ne pouvait cependant pas survivre à ce mal, elle demanda les derniers sacremens, qu'elle reçut avec beaucoup de piété. Une de nos sœurs, qui l'avait vue souvent, depuis sa maladie, eut la pensée de lui donner la Médaille. Il n'est pas possible de vous peindre la joie de son cœur en la recevant. Pleine de confiance, elle ne cessait de répéter l'invocation : *O Marie, conçue sans péché...*, et la baisait avec amour, et souvent elle l'appliquait sur son mal. Sa foi fut bientôt récompensée : la gangrène disparut, le danger cessa, et sous peu de jours, la malade fut entièrement guérie. Depuis lors, elle publie avec reconnaissance qu'elle doit sa guérison à Marie. Elle

porte à son cou cette Médaille, qu'elle aime à nous montrer toutes les fois qu'elle nous rencontre, et elle se plaît à l'appeler son sauveur. »

Nota. Ces détails nous sont donnés et certifiés par les Sœurs de la Charité du premier arrondissement (Paris).

TRAIT DE PROTECTION.

« Il nous est rapporté par une personne très digne de foi, et qui en a été témoin. La personne qui en a été l'objet est venue elle-même nous en confirmer tous les détails. La femme du concierge d'une maison très distinguée (Paris), enceinte depuis environ six mois, éprouvait des frayeurs indicibles pour le moment de ses couches, par le souvenir de l'état où elle avait été déjà deux fois, en pareille circonstance. Elle fit part de sa désolation à une pieuse demoiselle, qui s'efforça de lui inspirer une grande dévotion en la très sainte Vierge, et qui, quelques jours après, lui conseilla de prendre la Médaille *miraculeuse,* et d'invoquer Marie. Cette pauvre femme ne tarda pas à ressentir les merveilleux effets de celle que l'Église appelle : *Cause de notre joie.* Car le moment si redouté approchant, cette femme calme par sa confiance en Marie, fit avertir la pieuse demoiselle qui lui avait témoigné tant d'intérêt, et

de qui elle avait reçu sa chère Médaille ; elle la fit prier de vouloir bien se souvenir de la promesse qu'elle lui avait faite d'invoquer pour elle Marie, conçue sans péché, et de faire brûler deux bougies en son honneur ; ce qui fut fait aussitôt.

Cependant on fit appeler le chirurgien ; mais, ô bonté de Marie ! il n'était pas encore arrivé, que la femme était délivrée, et d'une manière qui semble bien tenir du prodige ; car l'enfant était mort depuis trois jours et dans un état de difformité horrible. Le chirurgien arrive, et ignorant les pieux moyens employés, il ne put dissimuler son étonnement et sa surprise. Du reste, il ne vit plus pour elle aucun danger ; elle se trouvait très bien jusqu'à ce que, trois jours après, le lait la mit dans un état de souffrances très violentes. Aussitôt, la même demoiselle lui conseilla de recourir encore à sa Médaille. Elle le fit avec la même confiance, l'appliquant sur son cœur et invoquant Marie. C'en fut assez, les douleurs cessèrent, et dans très peu de jours, elle fut rendue à une santé parfaite, dont elle continue de jouir, et dont elle ne veut user que pour reconnaître de plus en plus les bontés du Seigneur et la protection de sa sainte Mère. »

CONVERSION.

Un homme, malade de la poitrine, et qui, comme tant d'autres, avait long-temps négligé ses devoirs, se trouvait dans un danger assez grave; une Sœur de la Charité qui le visitait, lui parla des avantages et de la nécessité de la confession. Il ne s'y refusa pas; mais la Sœur s'aperçut bien que c'était sans conversion. Il avait déjà porté quelque temps la Médaille, que lui avait prêtée un de ses enfans; mais comme il n'en avait pas fait grand cas, elle s'était égarée. Il raconta cela à la Sœur, lorsqu'elle lui parla de cette Médaille, qu'elle se proposait de lui donner. Elle l'engagea donc à la chercher et à la reprendre. Il le fit, et ce fut là le moment de la grâce : il conçut, dès ce moment, une vive horreur de l'état de sa conscience, et demanda de lui-même à faire une confession générale. Comme c'était aux approches de la Toussaint (1834) et qu'il ne paraissait pas encore être dans un danger pressant, on l'engageait à attendre quelques jours. Mais non, son cœur n'y tenait plus; sa femme céda donc à ses instances réitérées, et il fit sa confession générale. Exprimer le bonheur et la joie de cet homme, après ce devoir si pénible à tant d'autres, serait chose impossible. Il se disposa ainsi quelques jours dans le plus grand calme à recevoir les derniers sacremens, et après avoir, dans cette circonstance, édifié tout le monde

par sa foi et sa piété, il mourut dans la paix du Seigneur, proclamant hautement qu'il était redevable de son bonheur à Marie, conçue sans péché. Sa pieuse veuve se plaît aussi à le répéter.

GUÉRISON.

Extrait d'une lettre de M. Perboyre, prêtre.

16 décembre 1834.

« .... La Médaille produit aussi à Montdidier des effets merveilleux ; vous avez connaissance de la guérison opérée sur la sœur Marie (fille de Charité); voici des détails certains : Elle avait au bras gauche une tumeur qui l'empêchait de remplir ses devoirs accoutumés ; M. le médecin fut appelé, et il prescrivit une pommade très énergique, qui ne fit qu'augmenter le mal et surtout la douleur. Alors, le docteur dit de n'en plus faire usage ; mais la sœur continuait de souffrir beaucoup. Voyant l'inutilité des remèdes humains, elle résolut de faire une neuvaine à la sainte Vierge : c'était vers la fin de novembre ; elle la commença donc. L'intensité de ses douleurs était la même jusqu'à la fête de l'Immaculée Conception, dernier jour de la neuvaine : à son réveil, sa première action fut de retirer tout ce qui enveloppait son bras et de le visiter, intimement

persuadée qu'elle devait être guérie. En effet, la tumeur avait disparu, et elle ne ressentait plus aucun mal. Dès le lendemain de la fête, elle se livra à des exercices fatigans, pour s'assurer de la vérité de sa guérison, et elle n'a plus éprouvé aucune douleur. »

PROTECTION.

Nota. Je vais rapporter ici une lettre qui m'a été adressée, et bien propre, ce me semble, à augmenter notre confiance en la vertu de la Médaille. Elle est de Paris, 17 décembre 1834.

Monsieur,

Ayant eu le bonheur, après bien des démarches, de découvrir votre nom et votre adresse, je m'empresse de vous faire parvenir une petite note sur une faveur personnelle que j'ai obtenue par l'intermédiaire de la Médaille *miraculeuse.* Je vais auparavant, monsieur, vous faire l'aveu de mon incrédulité sur l'origine de cette Médaille : Plus d'une fois, par mes railleries, j'ai excité mes amis à ne point croire aux faits rapportés dans la notice que vous avez fait imprimer ; mais je suis bien changé : me trouvant un jour dans une circonstance extrêmement fâcheuse, je demandai une de ces Médailles, je l'obtins ; je la baisai respectueusement, et je priai

Marie de vouloir bien me secourir. Je promis même de faire connaître et de propager cette Médaille, si elle m'aidait à sortir de ce mauvais pas. A peine ma prière fut-elle achevée, que l'espérance vint soulager ma peine, et dès le lendemain, j'eus à remercier la Mère du Sauveur d'avoir exaucé ma prière. Depuis ce moment, je ne cesse de bénir le nom de ma libératrice, et c'est dans ces sentimens que je vous prie d'agréer, etc.

GUÉRISON.

Note envoyée par madame Husson.

« Oh, si vous saviez quel prodige a opéré ici la sainte Médaille, depuis que j'ai eu le bonheur de la posséder ! Il y avait une personne atteinte d'un mal de tête des plus singuliers : elle avait le crâne gonflé de plus de l'épaisseur d'un doigt; jugez de la violence de ses douleurs. Elle ne pouvait s'occuper de rien et son état était vraiment digne de pitié. Elle a fait une neuvaine en l'honneur de l'Immaculée Conception de Marie en s'appliquant la Médaille sur la tête, et le neuvième jour elle s'est trouvée subitement et parfaitement guérie. »

GUÉRISONS.

Extrait d'une lettre de la supérieure de l'hôpital de Sédan.

28 décembre 1834.

« ..... Voici encore quelques faits concernant la Médaille. 1° Un Monsieur de notre ville, père de famille, était atteint d'une colique de *miserere*; on employa tous les remèdes usités en pareils cas, mais sans succès; toute la famille était dans une désolation d'autant plus grande, qu'on ne savait plus que faire, lorsqu'une de ses pieuses enfans, âgée de 12 ans, pensa à la Médaille qu'elle portait. Elle la tire de son cou et la met à celui de son père chéri, qui est guéri au même instant; et tout le monde de l'attribuer à la Médaille, et de bénir le saint nom de Marie.

2° J'ai vu l'autre jour une femme de la campagne qui m'assura avoir été guérie par la Médaille d'une maladie de 13 ans. Elle venait m'en demander une pour son fils.

3° Un homme, nommé Ficher, venait d'avoir une attaque d'apoplexie complète; le sang extravasé annonçait une mort prochaine. Il était sans parole comme sans connaissance : on eut recours à la Médaille, priant la Mère de miséricorde pour qu'il ne mourût pas sans avoir reçu les sacremens. Mais la

sainte Vierge fit plus, elle lui rendit la santé dont il continue de jouir. Toute la famille a reconnu là une protection bien particulière.

Enfin je n'en finirais pas si je voulais rapporter toutes les guérisons de fièvres graves, de douleurs rhumatismales réputées incurables et de maux de tête violens; si je voulais vous rapporter toutes les tentations vaincues et toutes les vertues pratiquées par le moyen de la Médaille. On ne cesse de m'en demander pour la Belgique, chacun veut l'avoir. Oh que n'avons-nous une foi et une confiance aussi vives que ces braves gens! c'est un vrai bonheur de voir leur empressement et leur dévotion envers a très sainte Vierge à l'occasion de cette Médaille. »

GUÉRISON.

M. Bardet, demeurant à Paris rue Saint-Sauveur, était atteint d'une affection cérébrale depuis 18 mois. Tous les médecins l'avaient déclaré incurable. Dans le moment le plus désespéré de sa maladie, son épouse, par le conseil de personnes pieuses, lui mit la Médaille *miraculeuse*, et fit pour lui, avec ses enfans, une neuvaine à la sainte Vierge. Dès ce moment il éprouva une abondante sueur et recouvra sans aucun traitement l'usage de toutes ses facultés.

Il ne lui reste aucune trace de sa maladie. Sa foi ne lui permet pas de taire qu'il ne doit sa guérison qu'à la sainte Vierge, dont il promet bien de ne jamais quitter la Médaille. Il a bien voulu nous donner ces détails écrits de sa main. Cette guérison eut lieu dans le mois d'octobre 1834. »

GUÉRISON ET CONVERSION.

Lettre de Mademoiselle Agathe Couvert (Saint-Chamond.)

« Permettez-moi de vous remercier d'abord des Médailles et des notices que vous avez eu la bonté de nous envoyer ; mais envoyez-nous-en encore davantage. Oh si vous saviez comme on les désire ! etc. Voici deux traits bien frappans :

1° On nous écrit de Saint-Félicien (Ardèche), qu'une jeune personne de 14 ans, nommée Gammond, souffrait cruellement d'un œil depuis 4 mois; tous les remèdes avaient été inutiles, l'œil était gâté et le médecin ne conservait aucun espoir. Alors M. le curé lui fit porter une Médaille par une personne pieuse qui l'engagea à se bien recommander à Marie notre bonne Mère. Cette pauvre enfant, dont la piété prouvait l'innocence de son cœur, n'eut pas de peine à goûter ce moyen : elle se ren-

dit à la chapelle de Notre-Dame, y pria avec ferveur, appliquant la Médaille sur son œil, et dès le lendemain elle fut guérie. Son œil du reste était devenu aussi beau et même plus beau que l'autre. On alla aussitôt prier M. le curé de dire une messe en action de grâce en l'honneur de l'Immaculée Marie. *Oh! que nous avons une bonne mère! ne cessons point de l'appeler à notre secours.* Ainsi termine la personne digne de foi qui nous a écrit ce trait de guérison, le 4 octobre 1834.

2° Il y avait une jeune personne de 16 ans, qui s'appelle Françoise Plaçard, de Saint-Christol, près Val-Fleury; elle était pieuse, et quoiqu'en service dans la paroisse de Saint-Julien, elle s'approchait régulièrement tous les mois des sacremens. Cette pauvre bergère tomba malade et fut portée à l'hôpital de Saint-Chamond; quelques jours après, sa maladie présenta des symptômes plus alarmans et plus dangereux. Alors les sœurs si remplies de charité l'engagèrent à se confesser, en l'avertissant du danger de sa position, et lui ajoutant qu'elles allaient faire appeler son confesseur; mais elle s'y refusa positivement et constamment : elle parut si effrayée de cette proposition, qu'elle tomba dans des convulsions violentes. Cependant son confesseur est appelé, mais il ne gagne rien sur la malade : en vain, comme l'avaient déjà fait les bonnes sœurs, lui rappela-t-il les vérités les plus touchantes de la

religion, il n'en reçut que des refus opiniâtres. Profondément affligé de cette obstination dont il ne pouvait soupçonner le principe, ce charitable prêtre lui proposa de choisir un autre confesseur : *Voulez-vous*, lui dit-il, *que je prie M. le curé de Saint-Julien? Non* lui répondit-elle brusquement. *Et M. le vicaire? Non. Et le respectable curé de Saint-Pierre? Non. Et parmi MM. les vicaires lequel préféreriez-vous? Aucun*, répartit-elle avec force, *je n'en veux aucun, je veux mourir comme cela.* Le bon Monsieur se retira alors le cœur bien désolé, mais en se proposant de revenir bientôt pour faire de nouvelles tentatives. Sur ces entrefaites, un autre de ces Messieurs, aussi vicaire de Saint-Julien, arrive dans la salle, et on le conduit auprès de la malade. Il lui adressa quelques paroles toutes de charité, et l'engagea à se confesser, mais il n'en reçut que des réponses semblables à celles qu'elle avait déjà faites. *Mais que voulez-vous donc faire, pauvre enfant*, lui ajouta-t-il? *Je veux mourir comme je suis*, répliqua-t-elle. *Eh quoi vous voudriez vous exposer aux rigueurs de l'enfer? Oui*, répondit-elle encore. M. le vicaire fut donc réduit comme son confrère à prier pour cette pauvre jeune personne, conservant toutefois l'espérance qu'elle ne mourrait pas dans cet état. La sœur Xavier, qui était chargée de cette salle, s'approche de nouveau du lit de la malade, et tâche par sa

bonté et sa douceur de découvrir la cause de sa répugnance pour la confession; elle lui parle de la Médaille *miraculeuse*, l'engage à la lui laisser mettre au cou, et la prie de faire de temps en temps la petite invocation *ô Marie conçue sans péché*, etc. Ici elle n'essuie point de refus, elle lui met la Médaille, et la promesse de prononcer ces paroles est faite. Tout à coup la sœur est appelée par une autre malade et elle y accourt; mais un instant après, elle s'entend appeler par la pauvre Françoise, auprès de laquelle elle retourne bien vite; mais, ô bonté vraiment maternelle de l'Immaculée Marie! ô précieuse médaille! elle trouve cette pauvre enfant le visage inondé de pleurs: *Oh ma sœur*, lui dit-elle en sanglotant, *je veux me confesser, mais vous me laisserez cette médaille, n'est-ce pas? oh! je voudrais la garder!* Elle fit aussi à la sœur l'aveu qu'elle avait caché autrefois un péché dans ses confessions, et que c'était là ce qui l'avait mise dans cet horrible état. Elle demanda en même temps son confesseur. Après s'être préparée avec des marques d'une véritable componction, elle reçut les derniers sacremens dans les sentimens de la foi la plus vive, et mourut peu de jours après, avec un calme parfait, et toute remplie de reconnaissance envers Marie, sa si bienveillante protectrice.

Ce trait a eu lieu dans le courant de novembre 1834; je vous le donne comme très certain; toutes

ces circonstances m'ont été rapportées, d'abord par la mère prieure, et ensuite par la sœur Xavier, qui en a été le premier témoin, et à qui le bon Dieu a inspiré de donner la Médaille à cette pauvre enfant.

GUÉRISONS.

Extrait d'une lettre de la même ville.

« Recevez mes bien sincères remercîmens pour les notices et Médailles; mais il ne m'en reste presque plus, et on m'en demande de toutes parts. Je vous prie donc de nous en envoyer encore: elles font tant de bien!

1° La petite de madame Dubouchet, de la Fonderie, âgée de 6 ans, se trouvait très malade; je lui fis porter une Médaille le 29 novembre: elle fut reçue avec grande joie; on la présenta à la petite, qui la baisa avec empressement, et on se mit aussitôt en prières. Peu de temps après, M. Bernard alla la voir, et il la trouva bien. Je suis allé la voir aussi le 1er décembre; je l'ai trouvée levée, et son état se soutient.

2° Madame Sagnol, rue des Pénitens, a été à toute extrémité; on l'avait administrée, et on ne conservait aucun espoir de la sauver. Je lui envoyai

une Médaille qu'elle reçut avec beaucoup de piété, et elle se porte bien. »

GUÉRISON.

Cette relation a été adressée à M. le supérieur général de Saint-Sulpice, qui a bien voulu nous la communiquer. Elle a été écrite par le respectable prêtre de cette si estimable communauté, qui a été favorisé de cette grâce, et certifiée de plus par M. le supérieur et M. le directeur du grand séminaire de Rheims, qui en furent témoins.

« A la gloire de Marie, conçue sans péché, moi, Jean-Baptiste Fermin, indigne serviteur de la sainte Vierge, et petit-enfant de M. Olier, de concert avec mon supérieur et mes confrères, j'ai cru devoir transmettre à N. T. H. père le récit de la faveur spéciale qui m'a été accordée.

Un grand nombre de personnes savent quelles ont été mes souffrances pendant six annés entières; jusqu'à quel point j'ai été fatigué par une toux nerveuse et quinteuse, dont les accès étaient si fréquens, si prolongés, que l'on ne concevait qu'avec peine comment je pouvais résister à tant de secousses si violentes. Le médecin, chagé de me donner ses soins, m'a déclaré lui-même que, pendant les trois premières années, ma vie était dans un danger

continuel; et si dans les trois dernières j'étais moins exposé à trouver la mort, pour ainsi dire, à chaque pas, le délabrement de mon estomac, l'affaiblissement de ma poitrine étaient tels, que tous mes jours étaient remplis d'amertume, et me présentaient de nouvelles croix. Dans cet état, quels jeûnes ecclésiastiques ai-je pu observer? Le désir de faire quelque chose me porta, il y a quatre ou cinq ans, à jeûner aux quatre temps de Noel, et le dommage que j'en reçus fut tel, qu'on ne voulut plus me donner la permission de faire de nouvelles tentatives, même pour un jour. La seule abstinence de viande me devint impossible, et, pour avoir essayé de remplir, au moins sous ce rapport, les préceptes de la sainte Église, combien je me suis préparé de souffrances, même dans le mois de juillet 1834. Aussi ma santé était-elle languissante, et je ne voyais qu'un terme bien éloigné à mes maux, lorsqu'il plut à mes supérieurs de me donner une année de repos. Je reçus avec reconnaissance une marque nouvelle de leur bonté pour moi, et je tâchai d'entrer dans leurs vues pour contribuer au rétablissement d'une santé qu'ils avaient l'attention de vouloir ménager; mais que les forces de la nature pouvaient peu dans mon extrémité! Dans la retraite et au sein de la paix, depuis quatre mois entiers, je trouvais à peine quelques soulagemens à mes douleurs, et si la poitrine était plus forte, au

moins en apparence, l'estomac devenait toujours plus susceptible, de sorte que je n'avais d'autre ressource, pour le soulager, que celle de faire des retranchemens qui, ajoutés à ceux que j'avais déjà faits, ne pouvaient que me causer un affaiblissement dont je ne prévoyais pas les suites.

O Marie, dans quel état j'étais, lorsque vous voulûtes bien jeter sur moi un regard de votre miséricorde! Le 15 novembre 1834, on me remit une Médaille frappée en l'honneur de l'Immaculée Conception, et devenue célèbre par tant de miracles que Marie, par elle, a bien voulu opérer; et, en la recevant, je fus saisi pour la première fois d'un sentiment de confiance que je trouverais par elle la fin de mes maux. Je ne l'avais pas prévu, encore moins l'ai-je provoqué, et je crois pouvoir dire que mes pensées habituelles m'éloignaient de la demande d'une grâce dont je me croyais indigne. Toutefois, l'attrait devint si vif, que je crus devoir l'examiner le lendemain dans mon oraison; et, pour ne pas contrarier un mouvement si impétueux, je me déterminai à faire une Neuvaine, que je commençai le 16. Dès ce moment, ma confiance n'eut plus de bornes, et semblable à celle d'un enfant qui ne raisonne plus et ne voit que ce qu'il se croit sûr d'obtenir, elle me soutint au milieu des épreuves auxquelles je fus soumis; car, le 19 et jours suivans, mes souffrances redoublèrent et affectèrent en même

temps l'estomac et la poitrine. Le 22 cependant j'éprouvai un mieux sensible ; le 23, je me crus assez fort pour quitter un régime auquel j'étais soumis depuis long-temps, et le 24, jour dans lequel finissait ma Neuvaine, je ne voulus plus prendre que ce qui était servi à la communauté ; le matin même, je commençai à me contenter de prendre, comme les séminaristes bien portans, un peu de pain sec, avec un peu de vin, et je m'en trouvai bien. Ainsi mes désirs étaient remplis, car j'avais prié la sainte Vierge de me rendre à la vie commune, et je l'avais reprise entièrement ; mais une mère aussi bonne que Marie ne devait point laisser son œuvre imparfaite, et elle choisit, pour répandre ses nouvelles faveurs, le jour même de la Conception. Il me restait en effet quelque pesanteur d'estomac, qui accompagnait la digestion après le dîner, sans me faire souffrir, et ce reste d'une ancienne infirmité disparut alors entièrement. Dès la veille, ma dévotion envers Marie, qui n'avait plus la même sensibilité, s'anima, au moment où j'y pensais le moins, d'une nouvelle ardeur ; je me sentis porté à demander la consommation d'une bonne œuvre si heureusement commencée ; je le fis, et le soir et le matin du jour suivant, à l'oraison, à la sainte messe, à l'action de grâces, et ce fut en terminant ce dernier exercice devant la statue de la sainte Vierge, qu'après une prière que je fis le mieux qu'il me fut possible,

je me retirai avec une pleine confiance que j'avais été exaucé; ce qui s'est trouvé vrai, puisque depuis ce moment je n'ai plus rien éprouvé qui pût me paraître digne de quelque attention. Aussi ai-je sans difficulté entrepris de jeûner aux quatre temps de Noel, et, la veille de cette grande solennité, j'ai chanté la grand'messe de dix heures le 4me dimanche de l'Avent; j'ai suivi les offices du chœur pendant les jours que l'Église consacre à célébrer la naissance de notre divin Maître; et, au lieu d'avoir à me repentir d'aucune de ces démarches, j'ai trouvé en chacune d'elles un nouveau motif de bénir le Seigneur et de témoigner ma reconnaissance à notre bonne Mère.

« Contre toute espérance, nous avons été témoin de la prompte et parfaite guérison de M. J. Fermin, laquelle paraît avoir quelque chose de surnaturel, puisqu'il n'a employé d'autre remède qu'une grande dévotion à la sainte Vierge et une Neuvaine en son honneur. »

Raigecourt Gournay.

« Je me joins bien volontiers à M. le supérieur pour attester le rétablissement subit et sensible de la santé de M. Fermin, opéré sans aucun remède humain, et par sa seule confiance en la très sainte Vierge, à la suite d'une Neuvaine entreprise en l'honneur de l'Immaculée Conception. »

Aubry.

AUTRES TRAITS DE PROTECTION.

Extrait d'une lettre de la Supérieure de Bellesme.

29 septembre 1824.

« ...... On demande toujours avec empressement la Médaille, et les effets en sont merveilleux autant que consolans. Ici, ce sont des malades désespérés dont la maladie se modère, se prolonge, et donne le temps de se préparer à la mort ; là, de petits enfans déjà condamnés, tout à coup guéris par sa vertu.

Une fille de 15 à 16 ans était réduite à l'agonie par une affection scrophuleuse, portée sur la poitrine : on lui donne la Médaille qu'elle reçoit avec piété, et elle revient de ce fâcheux état.

Je ne puis tenir note de tous les faits semblables qui nous ravissent sans cesse d'admiration et de reconnaissance.

Je vous dirai que la famille Menseillière est toujours bien reconnaissante de la guérison opérée sur leur petite. On l'avait fait voir et traiter par plusieurs médecins. Après qu'elle eut recouvré la vue, l'un disait : « C'est l'eau de Lugole que je lui ai fait boire ; » l'autre : « C'est le baume de Fioraventi que j'ai fait vaporiser sur ses yeux. » Mais aujourd'hui,

aucun ne ravit à la sainte Vierge cette guérison frappante. »

Nota. Elle est rapportée ci-dessus page 122.

GUÉRISON.

*Extrait d'une lettre de M. Jourde, élève du grand séminaire, à M. E***.*

Marseille, 1er janvier 1835.

« Il y a environ trois semaines qu'il s'opéra ici, par la Médaille, sur une demoiselle turque, une guérison bien frappante. Je vais vous en faire le récit exact, que je tiens de M. Cailhol, vicaire de la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul.

Pendant la guerre de l'indépendance grecque, la ville qu'elle habitait fut prise par les Grecs, qui massacrèrent ses parens. Elle tomba au pouvoir d'un Grec qui la maltraitait et l'employait à des travaux bien au dessus de son âge. M. de Villeneuve Bongemont, parent du préfet des Bouches-du-Rhône de ce temps-là, commandait un bâtiment de l'État, qui vint relâcher devant l'endroit où habitait ce Grec. Il eut occasion de voir cette jeune personne, et touché de son malheureux sort, il l'acheta, l'amena à Marseille où elle fut instruite et baptisée en

1825. Depuis lors, elle demeure chez des personnes pieuses à qui elle a été confiée. Elle eut dernièrement une maladie de foie qui en peu de temps la réduisit à toute extrémité. M. Cailhol lui avait récité les prières des agonisans et suggéré quelques pieuses pensées pour mourir saintement. Voyant toutefois que l'agonie se prolongeait, il se retira. Cette vertueuse demoiselle portait la Médaille, et depuis trois jours on avait commencé pour elle une neuvaine. Tout à coup elle se lève pendant l'absence de sa garde, qui était sortie depuis quelques momens, et qui la trouva habillée et se promenant. Elle lui dit en la voyant qu'elle était parfaitement guérie. Elle a été, sans convalescence, à la sainte messe dès le lendemain, et continue de se porter on ne peut mieux.

PROTECTION.

Extrait d'une lettre de Billom à M. Boullangier.

5 Janvier 1835.

« .... Vous ne nous parlez pas de votre santé, mais nous avons lu avec plaisir le prodige qu'a opéré la Médaille en votre faveur. Que je vous dise aussi que notre bonne Mère Immaculée a bien voulu accorder à son indigne servante une de ses petites faveurs.

Depuis 14 ans, j'éprouvais, à chaque automne, une toux que je gardais une bonne partie de l'hiver, et qui me fatiguait beaucoup, surtout pour mon office qui est de faire l'école aux enfans. Elle était si opiniâtre, que le médecin ne pouvait l'adoucir. Au mois d'octobre dernier, elle m'a pris comme de coutume, et je sentais la poitrine extrêmement fatiguée. Un jour, au moment d'une quinte encore plus forte et plus pénible, il me vint dans l'esprit de porter la Médaille sur ma poitrine et de faire la petite prière. Je le fis, et dès le lendemain ma toux cessa entièrement, sans que j'en aie eu depuis le moindre accès. M. notre médecin voulut dès lors avoir une de ces Médailles, qu'il porte sur lui avec beaucoup de vénération.

Je vous dirai qu'ici on désirerait bien l'érection d'une confrérie en l'honneur de la Médaille. »

Sœur Lafaye.

GUÉRISON.

« La sœur Clotilde Théveneau, fille de la Charité à la Dalbade (Toulouse), était atteinte d'une maladie d'estomac, longue, cruelle et toujours jugée incurable, qui avait commencé la veille de l'Assomption 1833, par un vomissement accompagné de grandes douleurs. Depuis ce moment jus-

qu'au carême suivant, les vomissemens avaient lieu environ tous les quinze jours; et elle éprouvait un grand dégoût qui allait toujours croissant. Pendant tout le carême 1834, l'abstinence lui fut défendue, et ses douleurs d'estomac augmentaient de jour en jour. Depuis le commencement d'avril jusqu'au premier juin, ses vomissemens avaient lieu deux ou trois fois par jour, et ses douleurs lui paraissaient être une plaie, avec inflammation dans l'estomac. Depuis le commencement de juin jusqu'au mois d'août, ces vomissemens, toujours plus fréquens, prirent un caractère plus alarmant, duraient trois ou quatre heures, et mettaient la pauvre sœur dans un état d'anéantissement. A peine avait-elle cessé de vomir qu'elle était affamée et se sentant désirer avec voracité les alimens les plus grossiers. Aussitôt qu'elle avait pris quelque chose, elle le vomissait encore; ses douleurs devenaient de plus en plus insupportables, sa maigreur était effrayante et sa langue annonçait un état déplorable.

M. Viguerie, docteur distingué, qui a eu la bonté de la visiter depuis le mois de février, et qui avait vu de suite la nature du mal, déclara *qu'à moins d'un miracle, c'en était fait de la malade.* Toutefois, dans sa dernière visite, étonné qu'elle n'eût pas succombé à tant de mal, il dit qu'on pourrait essayer de l'envoyer aux eaux d'Audignac. Cette proposition alarma notre malade, en ce qu'elle

eut été obligée de quitter des compagnes et des œuvres si chères à son cœur, et de se trouver au milieu du monde : elle fit donc les plus vives instances pour ne pas employer ce moyen : *J'aime bien mieux,* disait-elle, *faire une neuvaine à la sainte Vierge avec la Médaille miraculeuse.* On se rendit à ses désirs, et la neuvaine fut faite depuis le 10 jusqu'au 19 août. Durant cette neuvaine les vomissemens continuèrent d'être aussi fréquens et aussi pénibles ; malgré cela, la malade demandait qu'on lui permît de servir les pauvres. On ne fit d'abord aucun cas de sa demande ; cependant, elle fit tant d'instances, que sa supérieure lui permit d'aller visiter quelques malades le lundi 18, et, chose remarquable, cette pauvre sœur qu'une faiblesse excessive et toujours croissante avait pendant deux mois empêchée de sortir, même pour aller à la sainte Messe, elle qui, la semaine précédente, ayant essayé deux fois de sortir appuyée sur le bras d'une de ses compagnes, avait reconnu l'impuissance où elle était de marcher, elle eut la force, ce dit jour, non seulement d'aller visiter des malades, mais même, après son retour, de resortir et d'aller à la place Saint-Georges, acheter un lit pour un pauvre, et tout cela sans éprouver de fatigue. Elle se croyait guérie et le disait à ses compagnes. On la fait donc dîner ; mais aussitôt après elle vomit comme de coutume pendant quatre heures ; le soir

elle soupa encore avec beaucoup d'appétit, mais elle vomit jusqu'à neuf heures, et elle passa la nuit dans une grande agitation et sans sommeil.

Le mardi 19, dernier jour de la neuvaine, elle voulut se lever à cinq heures, et, se sentant plus forte, elle aida à faire des lits. Pour son déjeuner elle demanda un peu de café à l'eau, sans autre chose, pour éviter les vomissemens et pouvoir aller visiter ses malades; elle ne vomit pas en effet, et alla les voir dans la matinée. Afin de pouvoir faire les mêmes œuvres après midi, elle demanda à ne point dîner, ce qui lui causa un peu de faiblesse. Le soir elle soupa à six heures très copieusement; mais, pendant les grâces, ses douleurs d'estomac furent si violentes que, ne pouvant plus y tenir, elle sortit subitement et alla dans le jardin; là, appuyée sur une pièce de bois, elle étouffait et ne pouvait plus respirer; ce n'est pas qu'elle vomit, mais elle sentait l'estomac déchiré comme à coups de couteau. Après une heure et demie de si cruelles souffrances, on la conduisit à l'infirmerie; à neuf heures un quart les douleurs cessèrent, et une soif dévorante succéda : on lui donna trois verres d'eau sucrée qu'elle ne vomit point, non plus que son souper copieux; elle dormit passablement toute la nuit, quoiqu'un peu agitée.

Le lendemain mercredi, elle se leva à quatre

heures et demie, parfaitement guérie, se rendit à la chapelle et s'y tint une heure à genoux sans appui, elle qui depuis long-temps pouvait à peine s'y mettre pour le moment de la communion. Au sortir de l'oraison, elle rencontra sa supérieure : *Oh ma ma sœur!* lui dit-elle, *je suis guérie, je n'éprouve plus de douleurs dans l'estomac.* Elle lui demanda d'assister à la messe de six heures, mais sa supérieure crut devoir ne le lui permettre que plus tard. Elle déjeuna avec un appétit bon et naturel; il en fut de même du dîner et du souper, sans nul vomissement ni indisposition, se trouvant au contraire très bien. Le jeudi 21, elle fit la sainte communion à la messe de six heures avec toutes ses compagnes, en action de grâces d'un si grand bienfait.

Tous ces détails furent écrits le lendemain, 22 août 1834, et nous sont certifiés par les sœurs de la maison : elles prièrent M. le docteur de les certifier lui-même, mais il désira s'assurer de la persévérance de cette guérison pendant quelque temps. Voici, du reste, comment il a clos cette relation de sa propre main, le 13 décembre. »

Je soussigné, docteur de la Faculté de Médecine de Montpellier, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques de Toulouse, déclare avoir donné des soins à sœur Clotilde, depuis le mois de février jusqu'à sa guérison; je certifie en outre que le

rapport ci-dessus contient l'exacte vérité des faits.

CH. VIGUERIE.

Toulouse, le 13 septembre 1834.

GUÉRISON.

Monsieur Julien Huttin, âgé de 74 ans, était atteint depuis seize ans d'un catarrhe et d'une maladie chronique qui lui causaient de violens maux de cœur, des vomissemens et des coliques extrêmement douloureuses ; son mal ayant encore beaucoup empiré, il fut placé à l'hospice de la Charité (Paris). Il y était depuis six semaines sans aucune amélioration, et condamné par le médecin de l'hospice, lorsque sa fille, madame Sinan, qui portait avec piété la Médaille, pensa lui faire une neuvaine pour son père. Elle pria la sœur Mélanie et la sœur Euphrasie, chargées de la salle où il était, de vouloir bien s'unir à sa neuvaine, qui fut commencée le samedi 20 décembre 1834 ; elle pria aussi sœur Mélanie de donner une médaille à son père, qui la reçut avec reconnaissance. Dès le dimanche il se sentit et fut jugé mieux par toutes les personnes qui le voyaient ; ce mieux s'accrut d'une manière très sensible, il se trouva tout à fait guéri avant la fin de la neuvaine, et, dès le lendemain, il quitta-

l'hospice dans un état de santé parfaite, dont il continue à jouir jusqu'à ce jour. C'est le 24 janvier 1835 que sa vertueuse fille, ci-dessus nommée, nous a raconté et certifié elle-même ce trait avec toutes ses circonstances.

EXEMPLE DE PROTECTION.

Extrait d'une lettre de la supérieure de Saint-Michel (Bordeaux).

16 janvier 1835.

«..... Il faut bien aussi que je vous fasse part d'un prodige qui vient de se passer dans notre maison, à l'occasion de la Médaille *miraculeuse*. Le fo•d de notre puits s'étant fortement crevassé, on y fit descendre un ouvrier pour le réparer; il y avait déjà travaillé trois jours, et j'étais bien dans les transes par la crainte qu'il n'y fût écrasé par quelques pierres qui pouvaient tomber par suite de l'ébranlement des fondations; je manifestai mes craintes à nos sœurs, et je ne voulus pas qu'il y redescendît sans avoir une Médaille. Il la reçut volontiers et avec reconnaissance, et alla continuer son ouvrage. Il y avait à peu près deux heures qu'il y était, lorsqu'un peu de mortier se détacha du haut du puits et tomba devant lui; il lève la tête,

et s'aperçoit que le mur penche et va crouler; aussitôt, sans se troubler, il crie qu'on le monte : à peine était-il à six pieds de hauteur que le puits s'écroule, et lui, sort de là sain et sauf, reconnaissant et proclamant bien haut la protection de la très sainte Vierge; aussi porte-t-il et veut-il toujours porter sa Médaille. Tous les autres ouvriers en furent eux-mêmes si frappés, qu'ils m'en ont tous demandé. »

GUÉRISON.

Extrait d'une lettre de la supérieure de l'hôpital Saint-André (Bordeaux).

16 janvier 1835.

«..... Nous avons encore eu un miracle bien frappant de la Médaille. Une jeune femme était atteinte depuis trois semaines d'une paralysie qui lui tenait tout le bas du corps; on ne pouvait ni l'asseoir, ni lui plier les jambes, et il fallait prendre les plus grandes précautions pour pouvoir la changer. Elle portait la Médaille, et venait de lui faire une neuvaine sans en avoir été guérie. Au contraire, toujours roide comme du bois, elle venait de vomir avec un peu de sang un bouillon qu'on lui avait fait prendre. Cependant, pleine de confiance, elle commença une seconde neuvaine, et sa confiance ne

fut pas confondue ; car, avant hier 14, après avoir récité les litanies de la Sainte Vierge, elle s'endormit en prononçant les paroles de la Médaille : *O Marie, conçue sans péché*, etc. Son sommeil fut fort court ; et son réveil fort agréable, car elle se réveilla toute guérie. Etonnée de son état, elle croyait rêver, et resta ainsi un bon moment sans rien dire ; cependant, convaincue bientôt de la réalité de sa guérison par le mouvement de son corps : *Je suis guérie*, s'écrie-t-elle tout à coup ; en même temps elle se lève et se met à marcher, au grand étonnement de nos sœurs. Elle va très bien, et elle s'est tenue à genoux pendant la sainte Messe qu'elle a entendue dans notre église. En la voyant debout, M. le médecin s'est écrié qu'*il n'avait jamais vu de telle guérison que dans l'Évangile*. O bonté ! ô puissance de Marie ! »

GUÉRISON.

Nota. La relation de cette guérison bien frappante nous a été adressée par monsieur Poinsel, vicaire général de Limoges, sur la demande que j'avais pris la liberté de lui en faire :

« Évêché de Limoges.

Gloire à Dieu ! honneur à Marie !

Le 10 février 1834, mademoiselle Joubert, âgée de 29 ans, personne d'une piété solide, a été guérie subitement de sa douloureuse et très grave infirmité. Depuis plus d'un an elle avait en écharpe le bras gauche, par suite d'un malaise indéfinissable, qui régnait dans toute sa longueur, à partir de l'épaule, malaise tel, que le membre affligé paraissait mort et ne servait plus à rien; il fallait, au besoin, le prendre, le placer et le déplacer avec des précautions infinies, encore la douleur occasionée était si excessive que souvent la patiente se trouvait mal; le malaise fut appelé successivement rhumatisme goutteux, inflammatoire, gangréneux; l'art employa pour le combattre les bains, les douches, les cataplasmes, les linimens de toute espèce: vaines tentatives qui, au lieu de soulager, ne faisaient qu'augmenter le tourment et varier le supplice. On parla quelquefois de faire l'amputation: *Plût à Dieu, mademoiselle, que vous n'eussiez qu'un bras!* disait le médecin, ne dissimulant point ses inquiétudes et sa crainte d'une mort prochaine à l'époque du printemps; car le bras attaqué était pâle, livide, effroyable à voir.

La jeune personne, au cœur chrétien, était soumise et résignée à tout; elle se fortifiait et s'affermissait à la souffrance par la vue de la croix et le souvenir du Crucifié; sentant les progrès du mal, elle ne songeait qu'à *mourir de la précieuse mort*

des justes, quand un jour on lui proposa de porter la Médaille avec confiance et de faire une neuvaine de prières à Marie. La proposition fut acceptée : à la fin de cette neuvaine, au jour ordinaire de sa confession (elle a coutume de se confesser tous les huit jours), elle s'approcha du saint tribunal, et voilà qu'à l'instant où, recueillie, contrite et humiliée, elle recevait l'effet moral de la bénédiction et des saintes paroles du prêtre, un effet physique et extraordinaire eut lieu dans le bras jugé incurable, qui se trouva subitement comme délié et libre, plus de douleur. *Je ne savais où j'étais*, dit la personne, *il me sembla tout à coup qu'une corde fortement serrée autour de mon bras était déroulée par anneaux l'un après l'autre, et je fus bien; ma surprise, ma joie furent extrêmes, et sont au-delà de toute expression.*

Arrivée chez elle, son premier besoin fut de s'écrier : *Miracle! allumez une bougie, allumez en deux, venez, venez voir un miracle : je remue le bras, il est vivant; je suis guérie.* Grande joie dans toute la famille! On entoure *la bienheureuse*, on regarde, on touche, on fait exécuter au membre rétabli divers mouvemens, on lui fait soulever divers objets; puis cette famille bien chrétienne, touchée, attendrie aux larmes, tombe à genoux de reconnaissance et récite l'hymne de l'action de grâces, le *Te Deum.*

Depuis cette époque, c'est-à-dire depuis plus d'un an, le bras est dans un très bon état. Le médecin lui-même fut frappé de cet événement qu'il serait difficile d'attribuer aux ressources cachées, aux forces subites de la nature. Qu'est-ce que la nature sans l'intervention et l'action de Dieu? Il est seul maître de la nature, lui, il la fait vivre et mourir à son gré, d'après certaines règles de justice et de miséricorde; point tant de raisonnemens donc, un peu de foi, et on sera facilement amené à reconnaître ici une grâce spéciale et actuelle de Dieu par l'intercession de Marie notre bonne et douce Mère, vers laquelle il faut nous réfugier, à laquelle il faut recourir avec confiance.

Tel est le simple et consciencieux exposé de l'événement, d'après les réponses de la personne aux questions à elle adressées par moi soussigné en présence d'une personne intelligente et très capable qui a tout vu, qui a pansé le bras plusieurs fois, et qui par suite de son habileté et de sa longue expérience, pouvait très bien juger du danger. En foi de quoi,

POINSEL, *vicaire-général.* »

14 février 1835.

Nous pensons qu'on lira avec plaisir et édification deux lettres que nous avions antérieurement reçues sur ce fait. Voici la première qui nous fut écrite le 10 janvier par madame Joubert :

« Apprenant la publicité que l'on donne aux miracles opérés par la vertu de la Médaille *miraculeuse* de Marie conçue sans péché, je crois ne devoir pas taire la faveur particulière accordée à ma fille. La gloire de la sainte Vierge et la reconnaissance envers cette bonne mère me font un devoir de vous faire connaître une protection si visible et un prodige aussi évident que l'a été celui de sa guérison.

« Depuis plus d'un an elle était affligée d'une espèce de paralysie au bras gauche qui l'empêchait d'agir et lui ôtait toute possibilité de s'en servir. Je consultai un habile médecin qui la traita pendant un an, et employa tous les remèdes de l'art, pour donner vigueur et vie à ce membre absolument mort; ce fut en vain : au lieu d'en tirer du soulagement, son état empirait de jour en jour, et l'affliction la plus grande plongeait toute la famille dans le plus profond chagrin; alors sa sœur aînée demanda derechef au médecin ce qu'il en pensait : il déclara qu'il ne voyait pas l'utilité de nouveaux remèdes, et qu'il désespérait tout à fait de sa guérison. Dans une position si pénible pour ma fille, et surtout si affligeante pour une mère, j'en parlai aux sœurs de la Charité qui l'avaient pansée en diverses circonstances, et qui la voyant abandonnée de tout secours humain, me parlèrent de la Médaille *miraculeuse*. La piété de ma chère enfant et sa tendre-

tifier à M. A** la vérité de la guérison de Mademoiselle Joubert : nous l'avions vue fort souvent dans son état d'infirmité, jugé incurable par les médecins. Elle eut lieu, contre l'attente de tout le monde, en février 1834, et depuis, cette bonne demoiselle continue à être parfaitement bien.

Sœur Jacques,

Supérieure des sœurs de la Charité. »

En remerciant cette vertueuse Mère d'avoir bien voulu nous transmettre les détails si édifians de la guérison de sa fille, nous lui avions manifesté le regret de n'avoir pas trouvé dans la lettre un *post-scriptum* de la main de celle-ci; et peu de jours après nous reçûmes de cette Demoiselle la lettre suivante, qui prouve bien la piété et la reconnaissance de son cœur envers la très sainte Vierge.

« Je me rends bien volontiers à votre désir, pour vous donner moi-même quelques détails sur ma guérison miraculeuse : puissent-ils faire honorer de plus en plus notre bonne Mère ! Au moment où je fis ma neuvaine, que je commençai le 2 février 1834, je ressentis au bras de si vives douleurs, qu'il me semblait qu'on me le coupait, et je me trouvais mal chaque fois qu'on me le frottait. Le 10 du même mois, j'allai me confesser malgré mon état de souffrances, et à l'instant où les paroles de l'absolution furent prononcées, je sentis comme une main bien-

faisante qui m'aurait délié le bras malade. Quelle fut ma joie, lorsqu'un moment après, j'essayai de le remuer, ce que je fis sans nulle difficulté! et je n'avais jamais pu le faire depuis plus d'un an. Je ne savais, dans ma surprise, si je devais m'en rapporter à moi-même; d'un autre côté je reconnaissais déjà visiblement le bienfait signalé de l'immaculée Marie en ma faveur. Oh, il sera pour moi le sujet d'une éternelle gratitude!

« Rentrée chez mes parens, je montrai mon bras à mon père et à ma famille qui, les larmes aux yeux, se mirent bientôt tous à genoux pour rendre grâces à Dieu et à Marie. Les pleurs et les sanglots que cette joie occasiona, attirèrent quelques voisins, qui ne purent pas s'empêcher de reconnaître du prodige dans ma guérison, et les moins disposés à y croire, reconnurent dans la mienne le doigt de Dieu.

« Je vous prie, Monsieur, de joindre vos prières aux miennes pour remercier dignement ma bonne Mère: car, pour moi, je ne sais et ne puis guère le faire que par mes larmes de reconnaissance.

Recevez, etc.

Anna Joubert,
Enfant de Marie.

Limoges, 5 février.

P. S. Un des amis de ma famille a desiré vous

certifier lui-même ma guérison, avant et après laquelle il a vu l'état de mon bras.

« Je soussigné, déclare avoir vu le bras gauche de Mademoiselle Anna Joubert, pâle, livide, dont elle ne pouvait faire aucun usage et qui paraissait absolument mort. Je lui demandai pourquoi elle ne s'adressait pas aux médecins pour obtenir quelque adoucissement à ses maux ou se le faire amputer. Elle me répondit que les médecins ne lui prescrivaient rien, considérant son mal comme incurable, mais qu'ils n'étaient pas d'avis de faire l'amputation. Je n'ai jamais éprouvé un plus grand étonnement qu'en acquérant, huit jours après, la certitude que ce bras, sur lequel il semblait qu'elle ne devait plus compter, était parfaitement guéri et qu'elle s'en servait aussi librement que s'il n'avait jamais eu de mal. En foi de quoi j'ai donné la présente déclaration, à Limoges, le 6 février 1835.

DUMONTEIL, avocat.

GUERISON ET GRACE SPIRITUELLE.

« J'atteste et certifie, avec une profonde recon-
« naissance, qu'atteinte depuis cinq ans d'une irri-
« tation nerveuse qui me frappait en quelque sorte
« d'une paralysie morale et physique ; et après avoir

« pendant neuf jours suspendu à mon cou la Mé-
« daille *miraculeuse* de l'immaculée conception de
« la très sainte Vierge, j'ai recouvré l'usage de mes facultés intellectuelles et physiques, de manière à pouvoir me livrer paisiblement aux exercices de l'esprit et aux douceurs de la société; en foi de quoi j'ai signé, ce 28 janvier 1835.

D***. »

Telle est l'attestation que nous a donnée Madame la comtesse de ....., demeurant à Paris, signée de sa main, en nous autorisant nous-mêmes à la montrer aux personnes qui douteraient de la vérité du fait; elle nous a aussi permis bien volontiers de publier tous les détails de cette double faveur dont elle a été privilégiée par la très sainte Vierge. Elle nous les a rapportés elle-même en présence de celle de ses filles qui lui avait mis la Médaille, et de deux autres Dames témoins de ces mêmes faveurs.

Cette respectable Dame commença par m'exprimer sa plus vive reconnaissance envers sa bienfaitrice, et le désir qu'elle avait que l'auguste Mère de Dieu en fût glorifiée. « Oh! Monsieur, me dit-elle ensuite (c'était le 26 janvier 1835), depuis cinq ans, j'étais atteinte d'une irritation nerveuse qui m'avait plongée dans une espèce d'anéantissement physique et moral tout ensemble; presque habituellement retenue dans mon lit, sans sommeil, sans

distraction aucune possible, rien ne pouvait me soulager. J'étais dans un état de souffrances horribles et presque continuelles. Insupportable à moi-même ; oh ! que j'ai fait souffrir aussi toutes les personnes qui m'entouraient ! mes chers enfans, qui, et surtout pendant ces cinq années, n'ont cessé de me donner les preuves les plus touchantes d'une piété filiale que la religion seule a été capable de soutenir, jamais je n'ai pu leur faire même un sourire ; au contraire, malgré la peine que j'en éprouvais, je n'avais pour eux que des signes d'exaspération. Je ne leur parlais que très rarement, encore n'était-ce que pour leur adresser des paroles dures et pénibles. (Je n'ai pas besoin de faire remarquer ici l'émotion et les larmes de cette mère si bonne pour des enfans, si dignes eux-mêmes de sa tendresse par leurs vertus chrétiennes et sociales.) Les affaires et les nouvelles politiques, continuait-elle, n'avaient plus pour moi aucun intérêt, et je n'en pouvais supporter même quelques instans la lecture ou la conversation. La religion elle-même, que j'avais cependant autrefois aimée et pratiquée, loin que je trouvasse quelque attrait pour ses exercices, ne m'inspirait qu'une espèce d'horreur ou au moins un dégoût total. J'étais même attaquée par les plus violentes tentations de désespoir que les remords de ma conscience me faisaient cependant redouter, et qu'ils me rendaient encore plus péni-

bles. Tel était le désolant état où je me trouvais, lorsque ma fille (celle qui était présente) avec Madame **, l'une de mes meilleures amies, qui connaissaient et portaient la **Médaille** *miraculeuse*, me proposèrent d'en prendre une; je l'acceptai, mais par pure complaisance. Elles me la mirent au cou, et commencèrent pour moi une neuvaine à la très sainte Vierge : c'était le jour de l'Immaculée Conception (1834). Dès l'instant que j'eus cette chère Médaille, je répandis des torrens de larmes. (Ici le souvenir et la reconnaissance lui firent encore verser des pleurs). Au même instant je me sentis toute autre : la confiance et le courage semblèrent naître dans mon cœur; et chaque jour de la neuvaine, j'éprouvais un mieux très sensible dans le physique et dans le moral. Le huitième jour, M. notre respectable curé vint me faire une visite, d'après l'invitation que lui en avait faite mon gendre; il m'engagea à me confesser, et quoique j'espérasse pouvoir aller sous peu à l'église, j'acceptai l'offre de sa charité : je me confessai donc, et c'est alors que je sentis encore plus s'accroître en moi le courage et même les forces physiques. M. le curé voulut bien même, le lendemain, dernier jour de la neuvaine, me procurer le bonheur de la sainte communion, et dès lors je me sentis entièrement guérie de ma double maladie morale et physique. Je commençai aussitôt une seconde neuvaine en action de grâces, et je me propose bien

d'en faire encore une autre pour la Purification : car comment pouvoir assez remercier le Seigneur et sa sainte Mère d'une faveur si inappréciable ! Mon bonheur est si grand, que je passe plusieurs fois la nuit entière à en jouir ; je ne trouve pas de plus grande satisfaction que de me livrer aux exercices de la piété chrétienne, après lesquels je me trouve aussi fort heureuse de pouvoir donner mes autres momens à des occupations utiles et à mes affaires domestiques. »

Je ne terminerai point ce récit, qui me fut fait avec une effusion d'attendrissement et de reconnaissance que je n'essaierai pas de dépeindre, sans dire qu'il n'est guère possible d'avoir plus de zèle que cette respectable dame, pour ce qui peut faire glorifier la sainte Vierge, surtout à l'occasion de cette Médaille.

PROTECTION.

*Extrait d'une lettre de M. Gonzalez, prêtre D. L. C. B. L. M., à M. E.*** de Barbastro* (Aragon).

25 janvier 1835.

« J'ai accompagné, il y a quelques jours, un lieutenant colonel, condamné et fusillé pour affaires politiques ; je lui donnai ma Médaille *miraculeuse*,

car je n'en avais point d'autre. Il n'a demandé qu'une seule grâce à N. S. par l'intercession de sa sainte Mère, et il l'a obtenue. J'aurais bien des choses à vous en dire, mais il faut me taire. Du moins vous dirai-je que mon cœur en est ravi de joie : j'ai resté avec lui durant les six heures qui lui ont été accordées depuis la notification de sa sentence, jusqu'à l'instant où un officier m'a averti qu'on allait tirer. Il ne s'est occupé qu'à rendre grâces à Dieu. Il avait entendu ma messe et y avait fait la sainte communion. »

GUÉRISON.

Lettre de la supérieure des filles de la Charité de Caen.

« Je vais vous donner connaissance d'une guérison opérée par la Médaille *miraculeuse* sur une jeune personne âgée de 19 ans et demi, nommée Élise Hervieux, demeurant à Fontaine-Etoupe-Foure, à une lieue et demie de notre ville ; elle a fait aujourd'hui ce petit voyage, à pied, sans être fatiguée, et est venue avec sa mère, pour nous donner les détails de sa maladie et de sa guérison. Depuis dix mois, elle était si souffrante qu'elle ne pouvait ni marcher ni même se donner le plus petit

mouvement dans son lit. Il y a cependant eu quelques jours de mieux, et elle put aller à la sainte messe, à l'aide d'un bras et d'un bâton. Mais étant retombée, son état devint tel, que le médecin déclara à sa mère qu'elle ne serait point guérie en six mois, et qu'il n'y avait point de remèdes à faire. Ayant entendu parler de la Médaille *miraculeuse*, elle se sentit le désir d'en avoir une, et elle lui fit une neuvaine avec trois de ses amies qui firent la sainte communion à son intention. La neuvaine fut finie sans qu'elle éprouvât aucun soulagement, mais notre malade ne perdit point l'espérance, elle continua de prier la très sainte Vierge pendant quatre semaines : alors ses douleurs devinrent plus violentes, elle en perdit la connaissance, puis, tout à coup, elle se trouva guérie, et marchant comme si elle n'avait jamais eu de mal. Cette guérison frappante, qui a eu lieu le 22 janvier (1835), est connue de tous les environs, et donne à tout le monde le désir de porter la Médaille; aussi nous en demande-t-on de toutes parts. »

CONVERSION.

Lettre de M. Paulin de Puymirol.

De Castel-Sarrasin, 3 février 1835.

Nota. M. de Puymirol commence sa lettre en

nous exprimant le regret qu'il a éprouvé en parcourant la notice historique, de ce que toutes les relations publiées ne sont pas revêtues de la signature des personnes qui nous les ont transmises; nous éprouvons le même regret, et nous pensons bien que les lecteurs, même les plus pieux, en seraient plus satisfaits : cependant la charité et la volonté de ceux qui veulent bien nous communiquer ces traits, doivent être sacrées pour nous. Du reste, nous aimons à répéter que nous n'en rapportons aucun, même de ceux qui sont sans signature, dont nous n'ayons des témoignages très dignes de foi, et que nous ne prétendons nullement les proposer comme miraculeux, avant que l'Église n'ait prononcé, mais purement comme propres à édifier les fidèles. Mais venons-en à la conversion dont M. Paulin de Puymirol veut bien nous transmettre les détails si consolans :

« Je puis aussi, monsieur, vous citer un fait qui m'a été rapporté, il y a peu de jours, à Toulouse, par une de mes parentes, et qui prouve combien Dieu se plaît à accorder des grâces singulières à ceux qui ont une dévotion spéciale à l'Immaculée Conception de la sainte Vierge. M. *** avancé en âge, et appartenant à une des familles les plus honorables de Toulouse, tomba dangereusement malade, l'automne dernier; comme la plupart des hommes de notre siècle, il avait malheureusement

négligé, presque toute sa vie, la pratique de la religion. Ses enfans voyaient avec une vive inquiétude l'état de leur père s'aggraver de jour en jour, sans qu'il songeât à appeler un prêtre. Une amie de leur famille leur ayant parlé de la Médaille *miraculeuse*, ils s'en procurèrent une, qu'ils mirent sur leur père, en priant avec ferveur la sainte Vierge d'intercéder pour lui auprès de Dieu. Le malade ressentit aussitôt l'effet de la protection de Marie : il éprouva un calme et un bonheur intérieurs qu'il ne pouvait exprimer ; cet homme qui n'avait pas prié depuis si long-temps, appela ses enfans, et leur dit *de faire dire une messe d'action de grâces en reconnaissance du bonheur qu'il éprouvait et qu'il ne pouvait pas rendre.* Il demanda aussi un prêtre auquel il se confessa, deux jours après, dans les sentimens de la plus vive contrition, et reçut ensuite les secours et les consolations dont l'Eglise fortifie ses enfans aux derniers instans de cette vie. M. *** est mort dans des sentimens si pieux et si édifians, que la personne de qui je tiens ce récit, ajoutait que beaucoup d'hommes qui ont vécu pieusement toute leur vie, se trouveraient très heureux de pouvoir mourir dans d'aussi bonnes dispositions.

Oh combien sont admirables les voies de la providence qui ramène de si loin le pécheur qui l'a souvent offensé ! Ayant le bonheur d'être catholique, nous ne saurions trop honorer la Mère *pleine*

de grâces du Dieu Sauveur, cette Reine puissante des anges et des hommes que l'Église présente à notre amour et à notre vénération sous les noms si touchans et si vrais de *Salut des infirmes*, *Consolation des affligés*, *Refuge des pécheurs* et *Secours des chrétiens!*

J'ai l'honneur d'être, etc.

Paulin de Puymirol.

P. S. Je vous autorise, monsieur, à publier ma lettre dans la notice sur la Médaille *miraculeuse*, si vous en donnez une quatrième édition. »

CONVERSIONS ET GUÉRISONS.

Lettre de la sœur Boubat, supérieure des filles de la Charité (Suisse).

12 février 1835.

« Je n'ai pas de grands miracles à vous rapporter aujourd'hui ; ce sont cependant des marques de protection bien frappantes. Au reste, je vous rapporterai les choses telles qu'elles sont, et vous en jugerez. Je puis vous assurer que celles dont je n'ai pas été témoin moi-même, je les tiens de témoins oculaires très dignes de foi :

1° A quelques lieues de Chesne, il y avait un

homme et sa femme qui, perclus de douleurs, étaient retenus au lit, et avaient épuisé toutes les ressources de l'art sans aucune amélioration dans leur état. Une personne pieuse leur donna la Médaille, qu'ils reçurent avec confiance en Marie, *salut des infirmes*; ils firent dire une messe en son honneur, et les voilà parfaitement guéris. Tous les membres de la famille, au nombre de dix-sept, se sont empressés de me demander des Médailles pour chacun, et ils la portent.

2° Une femme malade depuis fort long-temps, et abandonnée des médecins, reçut aussi un jour, sur le soir, la Médaille *miraculeuse*, et elle se trouva très bien dès la nuit; se sentant donc parfaitement guérie, elle dit le lendemain à son mari qu'elle allait se lever pour lui préparer à déjeuner. Celui-ci la traita de folle; mais quelle ne fut pas sa surprise, quand il la vit levée effectivement, et surtout en la voyant depuis se porter très bien.

3° Dans le même village, il y avait une jeune mère de deux enfans, dont l'un avait six ans et l'autre huit. Celui-ci fut attaqué d'une violente maladie qu'on n'a pu me désigner que sous le nom de convulsion, et il mourut en peu de jours. Le plus jeune fut aussitôt atteint de la même maladie, et paraissait toucher à son dernier moment : cette pauvre mère était dans la plus vive désolation, lorsqu'une personne lui offrit la Médaille, qu'elle reçut avec empresse-

ment ; c'était encore sur le soir, elle l'appliqua sur le petit mourant qui s'endort aussitôt, et sa mère aussi, sans se réveiller de toute la nuit, et le lendemain l'enfant se trouva parfaitement guéri. Cette pauvre mère est venue ensuite chercher des Médailles pour elle et quelques autres personnes. Oh ! je voudrais que vous l'eussiez vue m'exprimer, avec toute sa simplicité, les transports de son âme ; comme elle pleurait de joie ! Jamais je ne l'oublierai, tant elle m'a fait impression.

4° Une jeune demoiselle de Savoie se trouvait à Genève pour se faire traiter ; après bien des remèdes, les médecins déclarèrent à son père qu'il n'y avait point de mieux à espérer avant le printemps, et, qu'étant impossible d'ailleurs de la transporter dans cet état, il lui fallait la laisser à Genève jusqu'à cette époque. Ce bon monsieur fut bien obligé d'y consentir pour le bien d'une enfant si chère, et il mit auprès d'elle une femme de confiance. Celle-ci avait la Médaille, l'appliqua sur sa jeune maîtresse, fit une neuvaine, et dès le dernier jour cette personne éprouva un mieux subit qui n'étonna pas peu les protestans chez qui elles étaient logées ; les médecins eux-mêmes écrivirent au père qu'il pouvait venir chercher sa fille quand il voudrait.

Son mal était une tumeur considérable au pied, que rien n'avait pu détruire. La bonne femme avait eu la précaution d'en mesurer la grosseur très exac-

tement avec un cordon, afin de ne pas se faire illusion; or, dès le premier jour de la neuvaine, ce cordon s'était trouvé trop long au moins de deux pouces et demi.

5° Une jeune femme atteinte d'une inflammation grave et condamnée de deux médecins, éprouva, immédiatement après l'application de la Médaille, une crise qui la sauva. Les médecins ne pouvaient en revenir.

Une autre jeune femme, sa voisine, a été également guérie, mais non d'une manière aussi subite; du reste, elle attribue sa guérison à la Médaille, la publie hautement et la raconte à tout le monde.

6° Une jeune enfant à qui une imprudente domestique avait fait peur, ne pouvait plus rester dans la maison, et il fallait qu'on la tînt continuellement dehors. Elle était dans un état si pitoyable et si effrayant, que son père, qui est venu souvent m'en parler, me disait que, dans ses accès, ni lui ni sa femme ne voudraient se trouver seuls avec elle. Ses crises, parfois terribles, lui avaient même causé dans les yeux un dérangement sensible. Une de mes compagnes lui porta la Médaille, on la mit au cou de l'enfant, qui se laissa mettre aussitôt dans son berceau, ce qui depuis long-temps avait été impossible; ses yeux reprirent leur état naturel, et sa frayeur disparut, ainsi que les convulsions qui en étaient l'effet.

7° Un enfant de quatre à cinq ans était travaillé, depuis plusieurs mois, d'une fièvre qui avait résisté à tout. Un jour que sa grand'mère le tenait dans ses bras, au moment où l'accès commença, cette femme pleine de foi lui appliqua la Médaille; l'enfant se trouva mieux aussitôt, et la fièvre n'a plus reparu.

Le médecin qui le traitait lui est parent: en le voyant venir, l'enfant courut vers lui, s'écriant avec tout le feu et toute la naïveté de son âge: *Je suis guéri; mais ce n'est pas toi qui m'as guéri, c'est la Médaille.* Paroles qu'il lui répète presque à chaque fois qu'il le voit.

Cette bonne dame a dit à nos sœurs que, dans un village voisin, un jeune homme très malade a été aussi guéri par l'application de la Médaille. Mais, comme je ne l'ai pas revue encore, je ne puis vous informer de la nature du mal et des circonstances de sa guérison.

8° Un jeune homme, au lit de la mort, laissait tout le monde dans de vives appréhensions pour son salut. Après plusieurs vaines tentatives du zèle le plus charitable, M. le curé lui fit accepter une Médaille, et aussitôt cet homme voulut se confesser. Il est mort dans les dispositions les plus édifiantes.

9° Deux jeunes époux, par suite de quelques discordes, en étaient venus au point que le mari

avait mis sa femme dehors au milieu de la nuit ; il se disposait à jeter par la fenêtre tout ce qui lui appartenait, car il était furieux. Une personne vertueuse qui, avec plusieurs autres, s'efforçait, mais en vain, de le calmer, eut la pensée de mettre la Médaille dans une armoire qu'il commençait à démonter. Aussitôt, sans que les autres personnes présentes pussent soupçonner pourquoi, il laisse l'armoire, se calme, la paix se rétablit, et elle a duré jusqu'à présent.

10° Trois pêcheurs s'obstinaient à ne pas assister aux exercices d'une mission qui se donnait dans leur paroisse, et ils cherchaient même à la traverser. L'un des missionnaires parvint à leur faire accepter une Médaille, et dès qu'ils l'eurent reçue, ils se trouvèrent tout changés. On les vit non seulement suivre alors exactement les exercices, mais encore devenir les plus zélés apologistes de la mission.

Je tiens ces détails d'un bien respectable curé, qui me les a donnés lui-même.

11° Ces jours derniers, il m'est venu une femme d'une montagne voisine, qui me dit sans autre forme : *Vous avez guéri une fille chez nous, que tous les médecins avaient rebutée ; j'ai ma belle-fille qui a la même maladie ; je veux que vous me donniez la même chose.* Et moi de chercher aussitôt à me rappeler quels médicamens j'avais donnés ; je lui fis

mainte et mainte question sur la nature du mal que j'avais guéri, pour savoir quel remède j'avais appliqué. Après m'être bien cassé la tête, elle me dit que c'était *une pièce*, ce qui me fit souvenir en effet que j'avais donné une Médaille à une jeune personne du même pays, qui était venue me consulter pour sa santé, et que j'avais trouvée dans un très mauvais état. Je lui ai fait dire de venir me voir, afin de vérifier le fait.

Je passe sous silence une multitude d'autres traits qui, sans être regardés comme des miracles, n'en sont pas moins des grâces bien réelles; et, à mes yeux, une bien précieuse et bien grande pour nous, c'est que la sainte Vierge veuille bien se servir de notre pauvre petite maison pour propager son culte. Vous ne vous faites pas une idée de l'empressement avec lequel on nous en demande. Oh! si vous voyiez ces bons montagnards de tout âge et de tout sexe venir avec la plus grande confiance et la plus touchante simplicité, demandant *na Médaillot* (une Médaille). J'en suis vraiment touchée, et je ne saurais assez témoigner ma reconnaissance à notre tendre et Immaculée Mère.

Des protestans même nous en ont demandé, et j'ai l'assurance que c'était de tout cœur.

J'ai l'honneur, etc.

P. S. Au moment où je termine enfin ma lettre,

arrive une demoiselle qui a assisté à la mission dont je vous ai déjà parlé. Elle m'a rapporté deux autres faits dont je vais aussi vous faire part : ils ont eu lieu pendant la mission, et MM. les missionnaires en ont parlé publiquement en chaire.

1° Un homme et sa femme vivaient dans la plus grande mésintelligence, et, se refusant obstinément à tout ce qui pouvait les réunir, ne pouvaient par conséquent pas profiter du bienfait de la mission. La grâce ayant cependant triomphé dans le cœur de l'épouse, son confesseur lui conseilla de coudre une Médaille dans les habits de son époux, sans qu'il s'en aperçût. Elle le fit; et dès le lendemain elle put annoncer à MM. les missionnaires un second triomphe de la grâce. *Mon mari,* disait-elle, *est entièrement changé; il est prêt à tout; il va se confesser.*

2° Il y avait dans le même endroit une femme en travail, dont le danger était imminent ; elle allait rendre le dernier soupir, et le chirurgien se disposait à l'opérer, pour sauver au moins l'enfant. L'un des missionnaires en fut averti, et alla rendre visite à cette pauvre mère mourante. Il se sent pressé de lui donner la Médaille; on la lui met, et il conjure qu'on diffère l'opération. En effet, cette pauvre femme est délivrée, au grand étonnement de tout le monde; elle accouche d'un enfant mort et tout en pièces, et elle est rendue à la vie.

Ces faits sont publics, et ils ont fait grand bruit dans tout ce pays.

MM. les curés, dans la Savoie, mettent aussi un grand zèle à propager la dévotion envers Marie: dès qu'ils ont lu la notice, ils en parlent en chaire à leurs paroissiens, qu'ils engagent beaucoup à se procurer la Médaille. Aussi voyons-nous les jeunes gens partant pour l'armée s'en munir, des hommes allant en voyage la prendre pour leur sauve-garde, enfin tout le monde y recourir, comme au remède universel des corps et des âmes. »

GUÉRISON.

Extrait d'une lettre de madame la Supérieure générale de la communauté religieuse, dite du Calvaire.

Orléans, 16 janvier 1835.

« Il s'est opéré ici, aux Dames Ursulines, par la vertu de la sainte Médaille, une guérison bien frappante. Il y avait une religieuse, madame Saint-Joseph, qui crachait le sang et ne pouvait rien faire: animée de la foi la plus vive et d'une grande confiance en la médaille de l'Immaculée Conception, elle commença une neuvaine en l'honneur de la sainte Vierge. Durant cette neuvaine, elle se trouva

d'abord beaucoup plus mal encore qu'à l'ordinaire, et, sur la fin, elle eut un vomissement de sang très abondant, qui fut suivi d'une parfaite et entière guérison. Depuis lors, l'appétit lui est revenu, elle a repris ses travaux, se porte à merveille, et publie les miséricordes du Seigneur, comme la puissante protection de Marie. »

CONVERSION ET GUÉRISONS.

Lettre de la même, du 30 du même mois.

«..... Vous me demandez quels sont les miracles opérés par la Médaille, et qui me sont connus; en voici d'abord plusieurs que l'on nous écrit de Romorantin.

Le premier fut en faveur de mademoiselle Brognart, affligée d'un cancer depuis cinq ans; elle avait subi l'opération, mais son mal avait tellement repris depuis un an, que son médecin jugeait nécessaire une seconde opération, sans toutefois lui en assurer le succès. Cette pauvre jeune personne a demandé une Médaille, qu'elle a portée pendant le temps de deux neuvaines en son honneur, et à la fin de la seconde elle s'est trouvée parfaitement guérie.

2° Il y avait une petite fille de neuf ans qui tombait deux ou trois fois par semaine dans une léthar-

gie si complète, que rien ne pouvait la réveiller; on la pinçait, on la piquait, on lui ouvrait les paupières, etc., rien ne la rendait à la vie. Une des sœurs de l'hospice lui appliqua la Médaille *miraculeuse* sur les yeux, comme aussi sur les pieds qu'elle ne pouvait poser par terre, et pria pour elle. Depuis lors l'enfant n'éprouve plus aucun accident.

3° Mais voici le plus touchant : il s'est opéré sur un homme du Faubourg Saint-Roch, qui, depuis trente ans, avait abandonné la pratique des sacremens. Étant tombé dangereusement malade, sa famille, fort chrétienne, pria l'un de MM. les vicaires de lui faire une visite : ce charitable prêtre lui parla un peu de son salut, mais sans fruit, il en fut même très mal reçu; son zèle ne se découragea cependant point; il pria celle des sœurs de l'hospice qui visite les malades à domicile, de l'aider à sauver l'âme de ce malheureux endurci. Elle alla donc le voir, lui présenta l'image *miraculeuse* de l'Immaculée Marie, et la lui fit baiser; aussitôt le malade fondant en larmes, demande M. le vicaire, se confesse, et reçoit les sacremens dans les dispositions les plus consolantes.

Mais voici des détails d'une guérison opérée dans notre ville (Orléans), dans le mois de décembre dernier, sur une petite fille nommée Contat, âgée de sept ans.

Depuis trois ans il était survenu à cette enfant un si grand mal aux yeux, qu'elle ne voyait presque plus ; sa mère la fit visiter par plusieurs médecins et oculistes, et la conduisit pendant trois mois de suite à l'hospice où s'assemblent ces messieurs. Tous les secours de l'art lui ont été donnés sans succès ; au contraire, plus on lui faisait de remèdes, plus sa cécité augmentait ; bientôt même il lui survint de plus au nez un mal tellement grave, que ces médecins ne voulurent point entreprendre de le traiter. Alors cette pauvre mère désolée, qui avait entendu parler de la Médaille *miraculeuse*, alla trouver les Sœurs de la Providence (paroisse de Recourcance), et leur demanda cette précieuse Médaille : *Je ferai*, leur dit-elle, avec l'accent de la foi la plus vive et de la confiance la plus entière en la protection de Marie, *je ferai la neuvaine, et ma petite portera la sainte Médaille, je lui ferai même dire la petite invocation qui y est gravée.* Le Seigneur a récompensé en effet la foi de cette bonne mère, qui, pendant neuf jours, récita cinq *Pater* et cinq *Ave* avec la prière *ô Marie conçue sans péché*, etc., et à la fin de la neuvaine, l'enfant a été parfaitement guérie. Depuis ce jour elle va à l'école chez les Sœurs, de qui je tiens ce récit, et on admire son application comme sa piété ; elle ne cesse d'exprimer sa reconnaissance envers Marie ; elle dit à toutes les personnes qui l'ont connue aveugle, en leur mon-

trant sa médaille : *C'est la sainte Vierge qui m'a guérie.*

Oh! que la confiance en Marie augmente dans notre ville! il semble vraiment que le bon Dieu veut sauver la France par la dévotion à cette bonne Mère.

Je ne sais si nous mériterons d'être exaucées, mais depuis trois jours nous nous rendons toutes ensemble, après la sainte messe, à l'infirmerie, et nous y faisons une neuvaine pour notre pauvre paralytique, auprès de son lit. »

Sœur SAINTE-MARIE.

GUÉRISON.

Extrait d'une lettre de mademoiselle Legrand de Montmirail.

« Une de mes jeunes élèves, âgée de cinq ans, fut atteinte d'une fièvre pernicieuse, cérébrale et bilieuse ; les médecins, après y avoir épuisé toutes les ressources de l'art, déclarèrent enfin, dans l'une de leurs visites, que l'enfant ne passerait pas la nuit. J'étais présente, et j'éprouvais une grande peine de perdre cette chère enfant, mais surtout en voyant la désolation dans laquelle se trouvaient ses parens. En faisant ma prière du soir, il me vint

dans la pensée de lui mettre la Médaille; mais comme c'était trop avant dans la nuit, je me contentai de commencer de suite, pour elle, une neuvaine à la sainte Vierge, me proposant de lui mettre la Médaille le lendemain. Dès ce moment je conçus une lueur d'espérance qui ne fut pas trompée, car, en allant chez elle de grand matin, je la trouvai un peu mieux : je lui fis baiser la Médaille et prononcer l'invocation, après la lui avoir attachée au cou. Ce mieux devint de plus en plus sensible, et trois ou quatre jours après elle put être portée à l'église, sans nul danger, pour y assister à la sainte Messe, qu'on fit offrir en action de grâces. Depuis ce moment où elle fut parfaitement guérie, cette chère enfant revient en classe, et porte toujours sa Médaille avec grande reconnaissance.

PROTECTION.

« Madame G***, femme de peine dans une maison de secours, a été l'objet de cette protection contre son mari. Pris de vin (16 février 1835), ce malheureux fond sur elle avec fureur, un couteau ouvert à la main, et veut la tuer. Sa pauvre femme, après quelques efforts, ne voit plus moyen de se défendre, elle tire la Médaille *miraculeuse*, qu'elle portait sur elle, et la présente comme pour arrêter

le coup. A l'instant ce furieux semble sortir comme d'un profond sommeil, le couteau tombe de ses mains, et il demande d'où il vient et où il est.

Cette femme avait été elle-même récemment guérie, par l'application de la Médaille, d'une grosseur au cou, dont elle avait bien à craindre d'être étouffée.

Nota. Ceci est arrivé à Paris et nous est certifié par la personne elle-même.

GUÉRISON.

Mademoiselle Trouceaut, demeurant à Paris, Parvis Notre-Dame, nº 22, avait été attaquée de ortes coliques nerveuses, le 10 octobre 1833; elle fut d'abord traitée durant neuf mois par M. Fizau, mais sans succès; elle le fut ensuite par M. Caillard, sans en ressentir plus de soulagement; ses douleurs étaient si violentes que, dans trois crises, elle avait perdu cinq dents, tous ses cheveux et les ongles des pieds. Pendant ces trois derniers mois, elle éprouvait tous les samedis ces fortes attaques. S'étant procuré la Médaille *miraculeuse*, elle fit deux neuvaines à l'honneur de l'Immaculée Conception, tout en continuant le traitement des médecins, et son état était toujours le même. Le 5 novembre 1834, elle commença une troisième neuvaine,

suspendant tout remède comme on le lui avait conseillé, et le 8 du même mois, après plus d'un an de souffrances horribles, elle se trouva parfaitement guérie. Cette guérison a été constante, et cette demoiselle, pleine de reconnaissance, qui nous a donné tous ces détails signés de sa main, à la fin de février 1835, n'a plus éprouvé aucun symptôme de sa maladie.

CONVERSION.

Une jeune personne de vingt et quelques années se trouvant gravement malade, de la maladie dont elle mourut quelque temps après, fit appeler un confesseur en qui elle manifestait avoir une grande confiance. Elle se trouvait coupable de fautes graves dont elle n'avait jamais pu faire l'aveu au tribunal de la pénitence. Malgré la confiance qu'elle avait dans le confesseur qu'elle avait fait appeler, elle ne put se résoudre à faire cet aveu. La perspective de sa mort prochaine et du jugement qu'elle allait bientôt subir au tribunal du souverain juge, ne purent vaincre sa honte: et elle fit sa confession sans déclarer ses fautes cachées. Le confesseur ne soupçonnant point l'état de cette jeune personne, crut cependant devoir remettre au lendemain l'administration des sacremens de l'Église. Vers le soir il lui

fit porter la Médaille *miraculeuse*. A peine l'eut-elle à son cou, qu'elle se sentit dans un état de trouble et d'agitation que l'on ne savait à quelle cause attribuer. Toute la nuit elle ne cessa d'éclater en soupirs et en sanglots, disant et répétant sans cesse à sa mère *qu'elle était une malheureuse, qu'elle avait fait des communions sacriléges toute sa vie pour des fautes graves qu'elle avait cachées dans ses confessions;* demandant avec instance qu'on allât chercher son confesseur. Il arriva de grand matin auprès de la malade. Elle demanda que sa mère assistât à la déclaration entière qu'elle voulait faire de ses fautes. Elle fit sa confession dans les plus beaux sentimens de componction, et reçut les derniers sacremens avec une piété, que ne pouvaient assez admirer et sa famille et son confesseur. Elle offrait de grand cœur le sacrifice de sa vie en expiation de ses fautes, et ne voulait plus, si Dieu lui rendait la santé, que l'employer à pleurer et à expier ses péchés. Elle ne pouvait assez témoigner sa reconnaissance à Dieu de lui avoir accordé et à sa sainte et Immaculée Mère de lui avoir obtenu la grâce d'ouvrir enfin son cœur, et de recouvrer la paix de son âme. Elle persévéra dans ces beaux sentimens jusqu'à son dernier soupir.

GUÉRISON.

Ce récit nous a été envoyé à la fin de février, et certifié par la famille Bonjour, aussi chrétienne que considérée dans le bourg de Martres près Clermont.

« Il s'est passé, dans la commune des Martres, un événement bien digne d'être publié; il a laissé au fond du cœur de tous les fidèles une vive impression qui les a pénétrés de reconnaissance pour la tendre sollicitude et la puissante protection de l'auguste Mère de Dieu:

« Un jeune homme d'une famille pauvre de cette commune, âgé de 31 ans, était entré au service militaire, comme remplaçant. Étant en garnison dans une compagnie de vétérans, il fut atteint d'aliénation mentale, mêlée d'accès de fureur. Après avoir resté quelque temps dans les hôpitaux sans qu'on vît aucun espoir de guérison, au contraire sa maladie faisait toujours de nouveaux progrès, il fut envoyé, de l'avis des médecins, dans ses foyers, avec un congé de réforme. Il fut conduit de brigade en brigade jusque dans sa famille : jugez de la peine et de l'embarras de ses pauvres parens, lorsqu'ils le virent dans ce triste état, sans avoir eux-mêmes aucune ressource pour le faire traiter convenablement. Il était furieux, ne parlant point, les yeux hagards, s'agitant avec violence, refusant de manger et se débattant sans cesse avec menaces.

Son père s'adressa au préfet du département, pour le faire placer dans un hospice.

« Pendant qu'on faisait les démarches nécessaires, une tante du malade, bonne et craignant Dieu, pensa que le remède le plus efficace serait la protection de la Mère de Dieu; elle pria donc une pieuse demoiselle de lui prêter une des médailles *miraculeuses;* mais l'embarras était de la mettre à ce pauvre jeune homme. Elle s'était aperçue qu'il n'avait pas de gilet, et aussitôt elle se mit en devoir de lui en faire un de couleur un peu saillante, afin qu'il attirât son attention, et après y avoir cousu la Médaille à son insu, elle le lui présenta, et réussit à l'en faire revêtir. Peu de temps après (c'était le 15 janvier 1835), ce pauvre malade paraît tout changé, sa tête semble se débarrasser, son imagination se calme, il se met à parler, et il a entièrement recouvré l'usage de la raison.

« Sa famille transportée de surprise et de joie, lui fait toutes sortes de questions sur sa guérison; il répond qu'à peine revêtu de son gilet, il avait ressenti une espèce de sensation intérieure, qui produisit un mouvement dans sa tête et dans tout son corps, et dissipa le poids dont son cerveau était depuis long-temps comprimé, et qu'aussitôt il avait recouvré la pleine liberté de son esprit. Alors sa bonne tante, ne doutant point de l'éclatante protection de la sainte Vierge, s'empresse de lui dire

qu'il doit sa guérison à l'Immaculée Marie, et elle lui rapporta ce qu'elle avait fait. Frappé lui-même de cette circonstance, ce jeune homme voulut s'assurer si la Médaille était réellement dans son gilet; sa tante l'en détacha sous ses yeux : il s'en empara et la baisa plusieurs fois avec des sentimens difficiles à dépeindre, conjurant sa tante de la lui laisser pour toujours.

Dès le lendemain, il alla lui-même, avec son père, entendre en action de grâces la sainte messe qu'on fit dire à cette intention ; et depuis il se livre aux travaux que comporte sa profession, sans se ressentir aucunement de son mal.

« Puisse le récit de ce fait rapporté dans toute sa simplicité et avec la plus fidèle exactitude, ranimer la confiance et la reconnaissance envers Marie ! »

GUÉRISONS.

Nota. Il est parlé, page 208, d'une neuvaine commencée pour la guérison d'une religieuse paralysée ; ces prières ont été exaucées, et voici la lettre de madame la supérieure générale, qui donne les détails de cette guérison : elle est du 7 février 1835.

« Je nage dans la joie ; ma pauvre malade est parfaitement guérie par la vertu de la Médaille *miraculeuse*. Je pourrais dire nos malades ; car nos

prières étaient faites pour la paralytique, et en même temps pour cette jeune personne que je vous ai dit être malade depuis onze mois : elle ne pouvait rester debout que quelques heures dans la journée ; il fallait l'aider à descendre, et encore était-ce rarement, pour la sainte messe, et, vu sa faiblesse, lui donner le bras jusqu'à la sainte table. Depuis jeudi elle n'est plus qu'un peu faible, elle marche seule et mange, sans ressentir ses anciennes douleurs. J'espère que le Seigneur achèvera son œuvre, et la rétablira entièrement ; mais venons-en à notre chère sœur :

« Voici la copie de ce que j'écrivis avant-hier, à notre saint Evêque, en sortant de la messe, sur ce prodige. « Je viens annoncer à votre grandeur la « grande miséricorde de Dieu sur notre communauté, par la guérison subite d'une de nos religieuses de chœur, nommée sœur Hyacinthe, âgée « de 47 ans ; cette bonne mère fut frappée, le 14 janvier dernier, d'une attaque de paralysie qui, lui « laissant la tête libre, se fixa aussitôt sur le côté « gauche qui resta sans aucun mouvement et même « sans douleur. Nous nous hâtâmes d'appeler le médecin, on fit une forte saignée de bras ; le lendemain, on employa les sangsues, médecine, vésicatoire au cou, et trois jours après, sur la cuisse « paralysée, mais le tout sans nul succès. La pau-« vre malade n'eut plus qu'à se soumettre, et nous « aussi, à la sainte volonté de celui qui frappe et

« qui guérit. Après quinze jours passés dans ce pé-
« nible état, il me vint en pensée de faire une neu-
« vaine en l'honneur de l'Immaculée Conception,
« dont nous portons toutes la Médaille *miraculeuse*.
« Le quatrième jour de la neuvaine que nous allions
« faire auprès de son lit, cette bonne mère désira
« faire la sainte communion. Je la fis porter au
« chœur par trois personnes ; après la sainte com-
« munion, elle se trouva mieux de la jambe et put
« retourner, avec l'aide de deux personnes. Sa con-
« fiance envers la Mère de Dieu s'augmenta de
« plus en plus : hier elle me demanda de descendre
« au dernier jour de la neuvaine, et elle est des-
« cendue en effet ce matin, toujours à l'aide d'une
« canne et d'une personne pour la soutenir, et a eu
« le bonheur de faire la sainte communion. Immé-
« diatement après, nous avons terminé les prières
« de la neuvaine, à la fin desquelles elle éprouva
« une douleur au bras qui était sans aucun mouve-
« ment et même sans sentiment, ensuite un grand
« froid suivi d'une chaleur très forte. Elle vint à
« moi les deux bras levés, et me disant : *Je suis*
« *guérie !* Elle l'est en effet parfaitement, elle mar-
« che et agit avec la même facilité que si elle n'avai
« jamais été malade.

« Vous peindre notre joie et notre reconnais-
« sance, Monseigneur, serait echos impossible. La
« pauvre malade s'en est trouvée mal, et j'étais à

« peu près dans le même état : j'avais peine à con-
« tinuer les prières d'action de grâces, ne pouvant
« comprendre que le Seigneur ait accordé cette fa-
« veur dans notre communauté, sous le gouverne-
« ment de la plus indigne de ses servantes. »

Je vous envoie cette copie qu'on avait conservée.

Dans la même lettre, je priais Monseigneur de nous permettre de chanter le *Te Deum* à la fin du Salut. Sa Grandeur voulut bien me faire dire que non seulement elle le permettait, mais l'*ordonnait* même; ce qui fut fait. Monsieur notre Supérieur, vicaire général, m'écrivit de retarder nos vêpres d'une demi-heure, parce qu'il voulait assister au *Te Deum*. Plusieurs ecclésiatiques y vinrent aussi, et virent les personnes guéries, en bénissant Dieu. Depuis ce jour, notre bonne mère Hyacinthe suit l'observance, remplit tous ses devoirs et ne se ressent plus le moins du monde de sa maladie.

Ce miracle a fait grand bruit dans notre ville : les ouvriers qui travaillent à la maison, l'ayant su à l'instant même, le répandirent; ils avaient vu, la veille, notre pauvre malade traînant sa jambe, un bâton à la main, et presque portée par deux personnes, et je la leur fis voir dès le lendemain matin parfaitement guérie. Ces gens, qui ordinairement n'ont guère de religion, chantèrent la puissance de Dieu et me demandèrent des Médailles; je leur en donnai à tous avec bien du plaisir. Messieurs les

ecclésiastiques viennent voir le prodige, et je laisse la *miraculée* leur raconter elle-même les merveilles du Seigneur.

« Je ne veux pas omettre de vous dire que le médecin qui, n'ayant plus aucun remède à employer, avait été neuf jours sans venir voir la malade, disait la veille à une de nos dames pensionnaires, que la paralysie s'étant fixée de suite, il croyait bien qu'elle pourrait marcher, mais que son bras ne guérirait pas; il vint le lendemain pour nos autres malades, et il fut extrêmement surpris de la voir venir au devant de lui parfaitement guérie. Voulant m'assurer de ce qu'il en pensait, je lui dis le lendemain que ce n'était sans doute pas une vraie paralysie, mais bien un engourdissement : *c'en était une bien caractérisée*, me répondit-il, *et il y a bien certainement du surnaturel dans sa guérison.*

« Nous continuons actuellement les mêmes prières de la neuvaine que nous commençons par *le Laudate* en action de grâces.

« Faites tel usage que vous jugerez convenable de cette lettre; si vous l'insérez dans la Notice, vous pouvez nommer notre ville, notre maison. Oh! que nous voudrions bien pouvoir faire connaître et aimer, jusqu'au delà des mers, la puissance de Dieu par l'invocation de l'immaculée Mère de son divin Fils.

Sœur Sainte-Marie,
Supérieure du Calvaire d'Orléans. »

GUÉRISONS ET CONVERSION.

Extrait d'une lettre de la Sœur supérieure de Bellesme.

10 mars 1835.

« Voici encore quelques faits merveilleux et bien consolans opérés par la vertu de la Médaille miraculeuse :

1°. « A Bellavillers, une petite fille d'environ six mois avait une maladie convulsive qui lui faisait rejeter tous les remèdes qu'on tentait de lui donner. Elle étouffait, était déjà toute bleue et allait rendre le dernier soupir, lorsque M. de Bohême donna à sa mère une Médaille *miraculeuse*, pour la mettre à l'enfant, qui se trouva soulagée à l'instant même : on commença aussitôt une neuvaine, à la fin de laquelle la guérison fut parfaite. M. le curé de la paroisse, la mère de l'enfant et toutes les personnes qui ont eu connaissance de ce trait, n'hésitent nullement à l'attribuer à la Médaille. Je tiens tous ces détails de M. le curé, parent de l'enfant, et qui le croit bien surnaturel.

2° « A Courcerault, une maladie épidémique avait déjà enlevé, dans la même maison, cinq des enfans les plus âgés, lorsque le père en fut atteint lui-même : il était à toute extrémité, il avait reçu les

derniers sacremens, et on n'avait plus aucun espoir de le sauver. Cependant on lui donne la médaille, qu'il reçoit avec confiance, se recommandant à l'immaculée Marie; et très peu de jours après, M. Suzanne (c'est le nom de ce bon père de famille), quoique encore tout exténué, est allé voir M. le curé qui ne fut pas peu surpris d'une telle visite, et lui demanda à dîner. Il ne savait comment exprimer toute sa reconnaissance et son bonheur de posséder une médaille à laquelle il croit bien devoir sa guérison, et qu'il *n'échangerait pas*, dit-il, *pour tout l'argent du monde.* Je tiens celui-ci de M. Dutertre, curé de l'endroit.

3° « M. le curé d'Appenay et ses paroissiens admirent avec de grandes actions de grâces envers le Seigneur et sa sainte Mère, la conversion bien frappante d'une personne qui en avait grand besoin : elle a été opérée par la médaille. La personne est très mal, elle a reçu les sacremens avec une humilité et une ferveur peu ordinaire.

4° Une femme de Regmalard avait cousu secrètement la Médaille dans l'habit de son époux, afin de lui obtenir la guérison d'un mal de jambe extrêmement douloureux. Elle ne manquait pas de lui demander tous les jours de ses nouvelles, et lui, de répondre tous les jours qu'il était mieux : le surlendemain, avant même qu'elle l'interrogeât, il lui dit qu'il avait passé une très bonne nuit, qu'il n'ava

point souffert de ses jambes et que leur guérison s'opérait. Tout à coup, en touchant son habit, il sentit la Médaille ; pensant que c'était une pièce de monnaie qui avait coulé sous la doublure, mais n'y trouvant rien de décousu, il fait part à sa femme de sa surprise. Sa femme lui raconte qu'elle y a cousu elle-même la Médaille *miraculeuse : Quoi*, s'écrie-t-il avec de grands sentimens de foi, *moi si indigne, je serais l'objet d'une telle faveur !*

5° « A Longwy, un enfant de sept ans était, pour parler comme les personnes qui l'ont vu et qui lui ont donné la Médaille, ou *possédé ou enragé*, et dans un état de maigreur extrême ; il proférait les juremens et les blasphêmes les plus affreux. Quand on lui mit la Médaille, il la saisit avec une espèce de fureur comme pour la déchirer avec les dents ; mais peu après, il se calme et la baise affectueusement. Quelques jours s'étant ainsi écoulés, il tomba dans un état d'affaissement qui fit croire à la mère désolée qu'il allait mourir ; aussitôt on prie pour lui, et il se trouve mieux. Tout le monde admire la piété de cet enfant pour la très sainte Vierge sa libératrice. »

6° Je viens d'apprendre de M. le grand-vicaire qu'une petite fille a été guérie à Séez, par l'application de la même Médaille.

GUÉRISON.

Relation de la manière dont la Médaille miraculeuse *m'a guérie.*

« Le 18 août 1833, une de nos petites orphelines me donna, dans le sein droit, un coup de tête affreux; malgré les soins prompts et multipliés que notre bonne et très honorée mère me fit donner, il s'y forma une glande qui me rendit très malade. Après seize mois de cruelles souffrances, et n'ayant pu obtenir par les divers remèdes de l'art que quelque adoucissement momentané, j'eus la permission de les cesser tous, et de faire une neuvaine avec la Médaille *miraculeuse:* je la commençai, le 6 décembre 1834, et je me trouvai encore plus mal surtout le second jour, fête de l'Immaculée Conception. Je la continuai toutefois, et le neuvième jour toutes mes prières étant finies, je n'étais pas encore guérie; à neuf heures du soir ma glande était grosse et dure comme à l'ordinaire.

« Voyant que je n'étais pas exaucée, je m'efforçais de me conformer à la sainte et adorable volonté de Dieu, lorsque je sentis vivement que le Seigneur demandait de moi un petit sacrifice qui m'avait cependant coûté beaucoup jusque-là : je le promis à la sainte Vierge, et je recommençai les prières de la neuvaine en appliquant la Médaille sur

le mal; je me couchai ainsi malgré les douleurs que j'en ressentis, car je ne pouvais jamais me mettre sur ce côté; mais je l'avais promis à Marie, et je voulus accomplir ma promesse. Je dormis très bien, à mon grand étonnement, et en me réveillant, je ne sentis plus aucun mal. Je pensai d'abord que ce n'était qu'un calme momentané; mais non: en me levant le 16 à cinq heures du matin, je me suis trouvée sans glande et en parfaite santé. Depuis lors, je continue de me porter de même sous tous les rapports, et je puis observer nos saintes règles dont les austérités m'avaient été interdites à cause de cette maladie. M. le médecin m'a assurée que j'étais totalement guérie, et je le sens très bien moi-même.

Le tout à la plus grande gloire de l'immaculée Marie, ma bonne mère et refuge assuré de pauvres pécheurs comme moi.

19 février 1835.

Sœur Saint François de Sales,
Du Sacré Cœur de Jésus.

GUÉRISONS.

Certificat de M. de Laporte, curé de Gournay sur Aronde, *canton de Ressons, arrondissement de Compiègne* (Oise).

1° « J'ai l'honneur de vous certifier que M. Goullet, mon paroissien, âgé de quarante-cinq à quarante-six ans, atteint, au moins depuis vingt ans, d'une maladie effrayante, qui lui causait des convulsions épouvantables, répétées souvent sept à huit fois dans un jour, vient d'obtenir sa guérison, par l'intercession de l'auguste mère de Dieu, dans une neuvaine qu'il a faite avec la Médaille *miraculeuse.* Depuis plus de six semaines que cette incomparable Vierge, vrai *salut des infirmes*, a exaucé sa demande, cet homme n'a plus rien éprouvé de sa fâcheuse maladie.

2° « Je certifie également que M. Guelle, aussi mon paroissien, qui avait à la tête, depuis bien des années, une loupe gangrenée, dont la guérison était depuis long-temps regardée par les gens de l'art comme incurable, a eu le bonheur de la voir diminuer de jour en jour, depuis que, prenant la sainte Médaille, il a commencé une neuvaine, avec beaucoup de piété; mais elle diminue d'une manière

sensible, qu'elle semble devoir disparaître entièrement, sous peu de jours.

« En foi de quoi, j'ai signé le présent.

DE LAPORTE, curé. »

NEUVAINE

EN L'HONNEUR DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

DE MARIE.

PREMIER JOUR.

MARIE PRÉSERVÉE DE LA TACHE ORIGINELLE PAR DIEU LE PÈRE.

Dominus possedit me ab initio.
Le Seigneur m'a possédée dès le principe.
Eccl.

1er *Point*. Oui, Vierge auguste, Dieu vous a possédée dès le commencement ; réjouissez-vous ! Dieu vous destine à devenir la Mère de son Fils, éternel comme lui, tout-puissant comme lui, parfait comme lui. Vous êtes sa fille de prédilection ; son amour pour vous est proportionné à l'amour qu'il a pour son Fils bien-aimé ; il est son Verbe et sa substance ; il l'aime infiniment ; il vous aime sans borne. Il vous crée telle qu'il convient que soit la Mère d'un Fils semblable à lui en toutes choses. Et vous, Esprits bienheureux, réjouissez-vous ! vous n'aurez pas la douleur

de voir la fille de prédilection de votre Créateur, coupable un instant aux yeux de son Dieu! Destinée à être la Reine du ciel et de la terre, elle est digne du haut rang auquel elle est appelée; vous chanterez éternellement sa gloire. Vous avez été créés sans tache, nos premiers parens ont été créés sans tache, votre Souveraine ne vous le cédera en rien. Elle sera un soleil sans éclipse; elle sera toujours digne de Dieu. Non, puissances infernales, elle ne vous appartiendra point, même un instant. Il ne sera pas dit que Dieu la possédera après qu'elle aurait été en votre pouvoir; Dieu ne peut pas être vaincu. Elle vient *écraser la tête* de son ennemi; elle l'écrasera sans recevoir de blessure.

Vous êtes donc toute belle, ô Marie! *et il n'y a pas de tache en vous!*

2e *P*. Mais, ô Marie! puisque vous êtes si aimée, si favorisée, qui pourrait dire les merveilles de vos communications avec Dieu? Comme sa fille privilégiée, sortie de ses mains pure et Immaculée, votre esprit est orné de lumières toutes surnaturelles; les sentimens de votre cœur sont des sentimens d'amour pour Dieu. Toutes vos pensées, tous vos désirs, tous vos mouvemens, toutes vos œuvres se rapportent aux pensées, aux désirs, aux mouvemens, aux œuvres de Dieu; vous êtes comme perdue, abîmée dans son être divin! Chérubins et séraphins, rendez hommage à

l'Immaculée fille du Seigneur ! vos cœurs brûlent pour Dieu, mais votre amour n'est qu'étincelle auprès du cœur de Marie !

3e *P.* Et moi aussi, je suis enfant du Seigneur ; c'est de lui que je tiens l'être et la vie. Il m'a donné une âme capable de le connaître, un cœur capable de l'aimer. Créé à son image, mon devoir et mon bonheur étaient de l'étudier, de l'aimer, de le servir ; mais quel usage ai-je fait de ces dons ? Ah ! je les ai fait servir au péché. Loin de contempler les merveilles de mon Dieu, la grandeur de mon Père céleste, je n'ai nourri mon esprit que des pensées du siècle, et mon cœur de ses illusions ; couvert de ses bienfaits, je m'en suis servi contre mon bienfaiteur, et j'ai vécu comme si je pouvais disposer de mon être et de ma vie. Mais, mon Dieu, mon tout, je veux racheter des jours si indignement employés, je veux les effacer par mes regrets et mes larmes. Dès à présent mes pensées, mes paroles, mes sentimens, mes actions, tout sera pour mon Dieu. O Marie ! je vous en prie, par ce que vous avez de plus cher, votre Conception Immaculée, jetez un regard de bienveillance sur une âme qui veut revenir à son Dieu, et lui consacrer enfin tout son être. O vous, qui ne l'avez jamais offensé, vous, sa fille bien-aimée, obtenez-moi que je vive et que je meure de son amour ! *O Marie, conçue sans péché priez pour nous qui avons recours à vous !*

Pratique. Consacrer tous les jours à Dieu son corps, son esprit, son cœur, tout soi-même.

DEUXIÈME JOUR.

MARIE PRÉSERVÉE DU PÉCHÉ ORIGINEL PAR LE FILS.

Ave, gratiâ plena.
Je vous salue, pleine de grâce.

LUC.

1er *P*. Qu'elles sont gracieuses elles-mêmes, ô Marie ! les paroles que vous adresse l'ange qui vient, de la part de Dieu, vous annoncer que vous êtes choisie entre toutes les femmes d'Israël, pour mettre au monde le Sauveur ! Mais, si elles sont gracieuses, elles sont bien méritées. Elle est vraiment pleine de grâce, celle qui doit enfanter l'auteur de toutes les grâces ; elle est pleine de grâce, l'aurore qui annonce le beau jour de la Rédemption ; elle est pleine de grâce, celle qui va porter dans son sein la sainteté même : *Quod nascetur ex te sanctum.* Elle est pleine de grâce, car du fruit de ses entrailles découleront toutes les grâces qui feront les justes et les saints. Oui, la Mère de

Jésus est pleine de grâce, et l'envoyé céleste la salue comme telle : *Ave, gratiâ plena.* Réjouissez-vous donc, ô Marie ! vous n'êtes pas comprise dans la masse de perdition ! Vous devez enfanter le juste, qui vient détruire le péché ; vous êtes toujours juste vous-même. La Mère est digne du Fils ; le Fils est la sainteté même, la Mère est la sainteté privilégiée. Non, jamais l'enfer ne reprochera au Fils de l'Eternel qu'il a eu sa Mère dans ses chaînes ; le Verbe divin se le doit à lui-même. Cieux et terre, faites entendre vos acclamations, la Mère de votre Régénérateur est toute pure ! Votre Souveraine vient enchaîner le dragon infernal ; elle ne souffrira de sa part aucune atteinte, même en sa Conception. La mère ne peut être souillée, le Fils ne le peut permettre. Répétons donc que *vous êtes toute belle*, ô Marie ! *et qu'il n'y a pas de tache en vous !*

2° *P.* Mais, ô Vierge sans tache ! que de privilèges avec celui de l'Immaculée Conception ! Vous devenez Mère de Dieu, vous portez dans votre sein et mettez au monde le Verbe fait chair, la Sagesse incarnée. Aussi l'Eglise vous nomme-t-elle *Siége de la sagesse.* Vous êtes Mère de Dieu, c'est-à-dire que vous recevez les hommages du Fils de l'Eternel, qui, en se faisant votre Fils, s'est obligé à vous honorer, vous respecter, vous aimer, et vous faire tout le bien possible. O Vierge imma-

culée, que de faveurs! Il vous communique l'abondance de ses dons et de ses richesses. Votre divin Fils est impeccable par nature; vous avez été préservée de tout péché par privilége; votre Fils réunit toutes les perfections incréées, vous réunissez toutes les perfections créées. Il a été le plus humble, le plus doux, le plus patient, le plus charitable de tous les hommes; vous êtes la plus humble, la plus douce, la plus patiente, la plus charitable de toutes les femmes. Comme lui, vous avez été incorruptible dans le tombeau, comme lui vous êtes montée au ciel en corps et en âme. Il est assis à la droite de son Père, vous êtes assise à la droite de votre Fils. Il est le Roi du ciel et de la terre, vous en êtes la Reine. Il est connu et adoré dans tout l'univers, vous recevez partout des honneurs; son nom est dans toutes les bouches, le vôtre l'accompagne; en un mot, votre divin Fils a voulu que l'Eglise chantât vos louanges et célébrât vos fêtes comme elle chante et célèbre les siennes. O Vierge sans tache, que de traits de ressemblance avec Jésus glorifié! mais aussi quelle union avec Jésus dans tout le cours de sa vie mortelle. Soyez-en à jamais louée et bénie!

3e *P*. Heureux ceux qui, comme Marie, habitent avec Jésus et vivent de sa vie. Il est *la voie, la vérité et la vie!* J'en ai pris l'engagement à mon baptême, je m'y suis hau-

tement déclaré son dis...le, son imitateur ; mais ai-je accompli mes pr...es? J'ai renoncé au démon, à ses pompes ... vres ; mais n'ai-je point prévariqué? Disc... de Jésus-Christ, ne suis-je point devenu son ennemi ? Le monde, avec ses vanités, n'est-il point mon partage ? A la vérité, j'ai resté uni à mon Sauveur par la foi ; mais l'étais-je par la charité et par ma conduite? J'ai fait quelques bonnes œuvres, mais ont-elles été vivifiées par l'union avec l'esprit de Dieu ? Combien de prières, de souffrances et d'actions perdues, parce que je n'ai point prié, souffert, agi pour lui, avec lui, dans lui ! O miséricordieux Sauveur ! je reviens à vous, je veux réparer à l'avenir le temps que j'ai passé loin de vous. Laissez-vous toucher par les larmes qui coulent de mes yeux ; je déteste toutes mes ingratitudes. Séparez-moi, j'y consens, de tout ce qui peut m'attacher au monde, honneurs, plaisirs, fortune, pourvu que vous me laissiez votre amour. Daignez donc, ô bon Jésus, me donner accès auprès de vous ; c'est dans votre cœur toujours ouvert pour nous recevoir que je veux me réfugier ; puissé-je y demeurer à jamais ! Puissé-je vous aimer comme un saint Paul, une sainte Thérèse, un saint Vincent de Paul ! Je l'attends de votre bonté, ô céleste Marie, dont le cœur brûlait d'amour pour Jésus ! *O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous !*

Pratique. Imiter Jésus dans ses pensées, ses paroles et ses actions, pour en être *la bonne odeur*.

TROISIÈME JOUR.

MARIE PRÉSERVÉE DU PÉCHÉ ORIGINEL PAR LE SAINT-ESPRIT.

Spiritus sanctus superveniet in te.
L'Esprit-Saint surviendra en vous.

Luc.

1er *P*. Le Saint-Esprit, qui surviendra en vous, ô Marie, permettra-t-il que le péché souille votre Conception? Celui qui veut être votre époux, se laissera-t-il ainsi enlever les prémices? Appartiendrez vous à Satan, avant d'être à Dieu? Réjouissez-vous, Vierge auguste, vous êtes, en tout temps, digne des regards de votre adorable époux. Il est tout-puissant, il ne sera pas vaincu par l'enfer. Il est essentiellement saint, il lui faut une épouse immaculée; il va former, dans vous, celui qui réconciliera le ciel avec la terre, et vous auriez besoin de réconciliation! Vous allez être la *Mère de grâce*, et vous seriez quelque temps sans grâce! Anges et Saints, félicitez l'épouse du Très-Haut.

elle est digne de sa destinée, l'Esprit saint l'a préparée : faites donc éclater votre joie, chantez à votre immaculée souveraine, le cantique de l'innocence originelle : elle mérite vos hommages à sa conception, comme à sa naissance, à sa vie et à sa mort !

2e *P.* Mais qui pourra dire, ô Marie, les faveurs dont vous êtes comblée ! si les grâces sont proportionnées à la dignité. Épouse d'un Dieu, vous régnez dans le ciel et sur la terre ; si les grâces sont proportionnées à la sainteté et au mérite, vous êtes toute belle et l'objet des complaisances de votre Seigneur. O Vierge sans tache, que vous êtes riche, que vous êtes puissante ! Comme Esther, simple fille juive, partagea l'autorité et les richesses d'Assuérus qui l'épousa, vous partagez l'autorité et les richesses de l'Esprit saint. Par son alliance spirituelle et ineffable avec vous, il vous confie tous ses trésors, il vous établit la dispensatrice des bienfaits et faveurs célestes ! Aussi, si votre divin époux est appelé *consolateur,* vous êtes vous-même *consolatrice ;* si c'est de lui que vient tout don parfait, vous êtes vous-même *Mère de la grâce.* Peut-on rien concevoir de plus grand ? O Marie, qu'à bon droit vous vous écriez que *toutes les générations vous diront heureuse !* Honneur, gloire et bénédiction vous soient à jamais rendus ! vous n'avez au dessus de vous que le maître du tonnerre : *Solo facta minor virgo tonante.*

3ᵉ *P.* Heureusement, ô Vierge auguste, que vous êtes la mère des grâces, car votre peuple en a besoin ! Nous avons mille fois contristé l'Esprit saint, nous lui avons trop souvent résisté. Que de bonnes pensées, de salutaires inspirations nous avons méprisées ! que de désirs de conversion et de persévérance nous avons laissé évanouir ! de combien de grâces nous avons abusé ! O aimable Marie, c'est pour nous que vous avez tant de puissance, c'est pour nous que vous avez en main les trésors du ciel ; du haut de votre trône, souvenez-vous que nous sommes votre peuple ; parlez, et vous serez exaucée ; parlez, et nous serons pardonnés. Mais cela ne nous suffit pas, obtenez-nous que nous soyons jusqu'à la mort fidèles à votre adorable époux, pour aller nous réunir à vous et le bénir à jamais ! *O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous !*

***Pratique*. Demander tous les jours à Dieu, par Marie, la fidélité à la grâce.**

QUATRIÈME JOUR.

CHARITÉ DE MARIE.

Ego Mater pulchræ dilectionis.
Je suis la Mère de l'amour parfait.

ECCL.

1er *P.* Pourquoi Marie est-elle la mère de l'amour parfait? Ah! pourquoi plutôt ne le serait-elle pas! Fille, épouse, mère de Dieu, elle est toute charité, parce que Dieu est charité: *Deus caritas est.* Oui, Dieu est charité, les trois divines personnes s'aiment d'un amour nécessaire et infini: Dieu, dit l'Écriture, est un *feu qui consume*, un feu qui, du sanctuaire de la divinité, se répand au dehors: c'est par charité qu'il a créé les hommes capables de le connaître; c'est par charité qu'il leur ordonne de *l'aimer de toutes leurs forces;* c'est par charité qu'il s'est fait homme pour les sauver, et qu'il a apporté le feu sur la terre qui en a été renouvelée; c'est ce feu qui a dissipé les ténèbres de l'ignorance et de la barbarie, qui a détruit l'erreur et l'impiété; c'est ce feu qui a fait briller la vérité, en consumant l'idolâtrie, qui a civilisé et sauvé l'humanité; c'est ce feu qui seul peut faire régner la paix et le bonheur parmi

les enfans des hommes. Dieu d'amour, soyez-en à jamais béni !

2° *P.* Mais si ce feu céleste s'est répandu partout, qui en a été plus embrasé que celle qui a des rapports si étroits avec les trois personnes divines ! Conçue sans péché, destinée à donner au monde le Sauveur et à devenir le *refuge des pécheurs*, Marie a été remplie d'amour : on peut dire, ô vierge incomparable, que vous en êtes brûlée et consumée. Aussitôt que vous connûtes votre créateur, des mains duquel vous étiez sortie pure et sans tache, vous n'eûtes d'autre volonté, d'autre but, que son divin amour. Avançant en âge, vous croissiez en dilection. Pensées, sentimens, paroles, œuvres, tout était pour votre Dieu. L'amour que vous portiez à votre Fils bien-aimé vous fit associer à l'œuvre de notre rédemption. Dès lors *la charité du Christ vous presse*, vous quittez votre solitude, pour répandre au dehors le feu qui vous consume ; les montagnes et les collines de la Judée tressaillent à votre approche. Vous arrivez chez votre parente Élisabeth, et avec vous y viennent le salut et la bénédiction : Élisabeth est remplie de l'Esprit saint, Jean-Baptiste est sanctifié avant de naître. Bien plus, l'œuvre de la rédemption exige-t-elle le sacrifice de votre Fils ? l'amour est plus fort que la mort : vous le sacrifiez à votre tendresse pour Dieu et les hommes. Il est donc vrai de dire, ô

Marie, que votre bien-aimé est à vous et que vous êtes à lui : *Dilectus meus mihi et ego illi*. Aussi ne pouvez-vous vivre sur la terre d'exil : les transports de votre amour séparent votre âme de votre corps.

3e *P*. Marie, en est-il ainsi de moi? Ai-je rendu à mon créateur amour pour amour? J'ai reçu de la bonté de Dieu l'être, la vie, le corps, l'âme, toutes mes facultés; il m'a sanctifié et racheté par une miséricorde sans bornes, et me suis-je consacré à son service? me suis-je donné à mon Dieu, comme il s'est donné à moi? C'en est fait, ô mon père, je suis confus de vous avoir aimé si imparfaitement, de vous avoir outragé si sensiblement. O charité divine, je veux être désormais tout de feu pour vos intérêts, pour votre gloire, pour l'accomplissement de mes devoirs! Le monde et ses faux biens me sont insipides, mon amour pour vous, qui m'avez tant aimé, sera plus fort que la mort, rien ne l'arrêtera; respect humain, railleries, persécutions, souffrances, rien ne m'empêchera de vous aimer! *Beauté toujours ancienne et toujours nouvelle*, m'écrierai-je avec saint Augustin, *que je vous ai connue tard, que je vous ai aimée tard!* O charité faite homme pour moi, divine victime de l'amour, allumez vous-même dans mon cœur ce feu sacré. Que ne puis-je brûler pour vous des mêmes flammes dont fut consumée votre très sainte mère! O

mère de l'amour parfait, pour réparer toutes mes ingratitudes, je voudrais tenir les cœurs de tous les hommes, je les approcherais du vôtre, afin qu'embrasés par les célestes flammes qui en partent, ils ne vivent que du pur amour, ils meurent du pur amour, pour en être éternellement consumés! *Montrez maintenant que vous êtes ma mère. O Marie, conçue sans péché,* etc.

Pratique. Faire tous les jours des actes d'amour de Dieu à l'imitation de la sainte Vierge.

CINQUIÈME JOUR.

HUMILITÉ DE MARIE.

Magnificat anima mea Dominum.
Mon âme glorifie le Seigneur.
Luc.

1er *P.* O humilité, si peu connue dans le monde avant la naissance de la Vierge sans tache, que vous allez être honorée par la fille du Seigneur! que vous avez d'attraits, puisque c'est la mère du Sauveur qui fait de vous sa vertu principale! Que tous les hommes conçus dans le péché, coupables avant de naître et après leur naissance, s'humilient, se regar-

dent comme indignes de l'amitié de leur Créateur qu'ils ont outragé, cela se conçoit; mais que Marie conçue dans l'amitié de Dieu, enrichie des dons les plus précieux, favorisée des plus hautes prérogatives, et l'objet des complaisances du Très-Haut; que Marie la plus parfaite créature qui fut et qui sera jamais, s'oublie elle-même pour ne se complaire qu'en son Seigneur, quelle leçon pour nous! O humilité que vous avez de charmes! Elle sait, cette Vierge incomparable, par les lumières de la foi, que Dieu seul est grand, qu'il est seul la source de tout bien; c'est pourquoi en tout et partout elle lui attribue toute gloire, et aux félicitations qu'elle reçoit pour sa grandeur et son élévation, elle ne répond que par le beau cantique de l'humilité : *Magnificat*, etc.

2° *P*. Hâtons-nous donc de porter nos regards et notre admiration sur la vie de l'humble Marie : elle sait qu'elle a le privilége unique d'avoir été préservée de la tache originelle, elle ne s'en prévaut nullement; l'envoyé céleste vient la saluer de la part de Dieu, bien loin de s'enorgueillir, elle se trouble; il lui dit qu'elle est *pleine de grâce* et *bénie entre toutes les femmes*, elle conserve toute son humilité; il lui annonce qu'elle est choisie pour être la mère du Messie, le desiré des nations, elle se proclame *la servante du Seigneur*. Elle porte dans son sein le Verbe de

Dieu, la sagesse increéée, elle le tait à tout le monde, même au juste Joseph qui va être l'ange tutélaire du Dieu incarné et tenir la place du Père Éternel. Ira-t-elle, après son enfantement, se soumettre à la loi de la Purification, elle qui est la mère du Saint des Saints, plus pure, s'il est possible, après sa maternité qu'avant! elle n'hésite pas; sachant que l'opprobre et l'abjection doivent être un jour le partage de son fils, elle s'estime heureuse de pouvoir lui ressembler. A l'entrée triomphante de Jésus à Jérusalem, elle lui laisse tout l'honneur du triomphe; mais au contraire elle va hardiment au Calvaire et ne craint point le déshonneur de passer pour la mère de celui que l'on condamne à une mort infamante.

Vierge auguste, nous sommes dans l'admiration! Vous êtes Immaculée, pleine de grâce, bénie entre toutes les femmes, vous recevez l'ambassade la plus honorable qui puisse être; c'est Dieu même qui vous envoie son ange pour traiter avec vous de ce qu'il y a de plus grand, la maternité divine et le salut du genre humain; cependant vous ne vous dites que *servante*. O Marie, que vous êtes grande dans votre humilité! Sainte humilité, que vous avez de pouvoir; vous faites descendre Dieu du ciel en terre!

3° *P*. O hommes, rougissez de votre orgueil! L'homme qui n'est que cendre et

poussière, qui a un corps de boue, un esprit de ténèbres et d'ignorance, un cœur sensuel et corrompu, une volonté dépravée, une imagination sans frein; l'homme, qui n'a qu'un jour à vivre avant de rendre à la terre ce qu'elle lui a prêté, veut être honoré, l'insensé! Le néant et la misère veulent être exaltés, quelle folie! O humble et grande Marie, ô Vierge sainte et puissante, obtenez-moi le mépris de moi-même; que je m'oublie, pour ne songer qu'à mon Dieu; que je ne prenne pour moi que les mépris et les humiliations; que je ne tienne pas plus compte des louanges que du blâme des hommes; en un mot, que je consacre à mon Seigneur et mon Roi, les jours qu'il veut bien me laisser, pour réparer ceux que j'ai passés loin de lui dans la vanité et les folies de la terre. *O Marie, conçue sans peché*, etc.

Pratique. Rechercher tous les jours les humiliations, les mépris des hommes, à l'exemple du Sauveur et de sa sainte Mère.

SIXIÈME JOUR.

PURETÉ DE MARIE.

Sancta Virgo Virginum, ora pro nobis.
Sainte Vierge des Vierges, priez pour nous.
LIT.

1er P. Seigneur, prenez le *charbon ardent*, et venez nous purifier les lèvres, comme autrefois à Isaïe, afin que nous nous occupions dignement de cette sublime vertu! *Si un Dieu devait naître*, dit saint Augustin, *il ne pouvait naître que d'une Vierge, et si une Vierge devait enfanter, elle ne pouvait enfanter qu'un Dieu.* Telles sont les deux prérogatives de Marie, et c'est pourquoi elle est appelée *Vierge des Vierges*. Oui, elle est la Vierge des Vierges, car elle marche à leur tête; seule et la première, elle a méprisé le préjugé des femmes de son temps, qui tenaient à déshonneur d'être stériles, parce qu'elles avaient l'espoir de donner le jour au Messie attendu; elle n'a pas hésité à se vouer au Seigneur, et le Seigneur l'a choisie pour sa Mère. Marie a donc levé l'étendard de la virginité, dit saint Ambroise. Aussi, à sa suite, quelle troupe innombrable de vierges dans toute la catholicité! O virginité, que

vous êtes précieuse aux yeux de Dieu, puisque vous le faites descendre sur la terre!

2° *P.* Comment parler dignement de la pureté de la Mère de Dieu! Conçue sans péché, elle reste Immaculée. Entend-elle la voix de l'ange, elle se trouble; l'envoyé du ciel la salue *pleine de grâce*, elle examine ce que peut être cette salutation; une sainte frayeur s'empare d'elle, parce qu'elle se trouve seule avec cet ambassadeur céleste, qui est obligé de la rassurer: *Ne craignez pas, ô Marie!* lui dit-il, *vous avez trouvé grâce devant le Seigneur, vous mettrez au monde un fils, et vous lui donnerez le nom de Jésus.* Étonnée, elle consentirait volontiers à devenir Mère de Dieu; mais tremblant pour sa virginité, elle demande comment le mystère s'accomplira, puisqu'elle s'est consacrée à Dieu; et il ne lui faut pas moins, pour obtenir son consentement, que l'assurance que le Saint-Esprit interviendrait. Quel zèle pour son honneur! quelle timidité, même avec un ange! O Marie, qu'à bon droit vous êtes comparée au lys dont la blancheur est éblouissante! Heureux saint Joseph, d'avoir vécu en votre compagnie! *Il vous doit d'avoir conservé sa virginité* (Saint Jérôme). Mais peut-on vous louer dignement, Vierge des Vierges? Ne faudrait-il pas, pour vous célébrer, les lèvres des chérubins, puisque vous auriez plutôt refusé d'être Mère de Dieu, que

de cesser d'être Vierge? Contemplez donc, ô Marie, contemplez, avec un saint orgueil, cette armée de vierges, qui, la palme à la main, marchent à votre suite, et chantent le cantique de l'innocence!

3° *P.* J'admire, ô Mère Vierge de Jésus, l'époux des vierges, j'admire votre vertu; mais votre mérite ne me fait-il pas rougir? Vous étiez si modeste dès votre première jeunesse, que vous faisiez l'admiration de tous ceux qui vous voyaient; n'ai-je point, au contraire, scandalisé bien des fois par mes immodesties? Vous craigniez tant de paraître et d'être vue en public, qu'en rendant visite à votre parente, sainte Élisabeth, vous pressâtes votre marche pour arriver promptement; n'ai-je pas, au contraire, recherché la dangereuse compagnie des mondains? Vous étiez si mortifiée des yeux, que vous les teniez toujours baissés; ne les ai-je point imprudemment jetés sur des objets dangereux? Vous avez vécu si sobrement, que votre vie était un jeûne continuel; n'ai-je point été immodéré et sensuel? C'en est fait, ô Marie, je veux dès à présent vous imiter! Je dis anathème au monde et à son souffle empoisonné; plus d'oisiveté, plus de vie molle, plus de lectures dangereuses, plus de conversations libres, plus de compagnies sans honnêteté! Je désire vivre avec sagesse et honneur; mais le puis-je de moi-même?

Ah! souvenez-vous, Immaculée Marie, que vous êtes non seulement une *Mère très pure, très chaste*, mais encore le *refuge des pécheurs*, la *consolation des affligés!* Montrez donc maintenant que vous voulez mon salut; *montrez* que vous êtes ma Mère; obtenez-moi que je vive saintement, pour mourir dans l'amour de votre divin Fils! *O Marie, conçue sans péché*, etc.

Pratique. Prononcer tous les jours les noms de Jésus, Marie, Joseph, pour obtenir la sainte vertu de pureté.

SEPTIÈME JOUR.

FUITE DU MONDE, VIE INTÉRIEURE DE MARIE.

> *Ducam eam in solitudinem, et ibi loquar ad cor ejus.*
>
> **Je la conduirai dans la solitude, et là je parlerai à son cœur.**
>
> **OSÉ.**

1er *P.* Et auriez-vous pu, aimable Sauveur, ne pas conduire votre sainte Mère dans la solitude, pour l'enrichir de vos dons! Conçue sans péché, destinée à vous mettre au monde, elle était nécessairement l'objet

de votre amour, de votre prédilection; ses pensées, ses désirs, ses sentimens étaient vos pensées, vos désirs, vos sentimens. Vous avez maudit le monde et ses scandales, elle les a maudits. Vous faites-vous précéder dans la vie par un précurseur, par Jean-Baptiste? il fuit le monde, et devient l'ange du désert et de la pénitence. Vous préparez-vous vous-même au grand œuvre de la rédemption? vous vivez dans la solitude, vous fuyez la conversation des hommes pour ne vous entretenir qu'avec votre Père céleste et ses anges. Vous prêchez la vie retirée, par paroles et par exemple. Malheur au monde, dites-vous, *væ mundo*. Mais, si l'ange précurseur, qui venait vous préparer les voies, a fui la contagion publique, à plus forte raison votre auguste Mère, le siége de la sagesse, lui a dit anathème. O monde, que tu es méprisable! Solitude, que vous avez de charmes!

2° *P*. Que de charmes, en effet, prête à la solitude, la fille de Dieu, la Mère de Dieu, l'Epouse de Dieu! elle est embellie par l'éclat de ses vertus. C'est là qu'elle jouit de la délicieuse conversation de son bien-aimé; c'est là que, favorisée de communications célestes, plus elle goûte son Seigneur, plus elle soupire après lui. Avec quelle promptitude elle quitte la maison paternelle, pour voler à la maison de Dieu! Que de jours tranquilles et sereins elle y passe! Temple du Seigneur,

témoin, durant tant d'années, de ses prières, de ses soupirs, de ses larmes, dites-nous quel fut le feu de son amour, l'ardeur de son cœur! Ah! elle est toute charité! Aussi ne quitte-t-elle la solitude qu'avec effort, et il n'y a que l'amour de Dieu et de son prochain qui la fasse paraître dans le monde. Mais dès lors, ô Vierge Immaculée, pouvez-vous y paraître sans y porter la paix et le bonheur? Mère des grâces, remplie des bénédictions du Ciel, vous les répandez à pleines mains. Si vous allez à Cana, et si une famille est dans la détresse, à votre demande, l'eau est changée en vin, et votre Fils est glorifié. On le voit, bienfaisante Marie, c'est avec peine que vous quittez votre chère solitude; mais si vous paraissez parmi les hommes, c'est pour faire des heureux!

3° *P*. Que votre conduite me condamne, ô Immaculée Marie! Vous vous plaisez dans la solitude, et je ne me plais que dans le monde; vous conversez avec Dieu, et moi avec les pécheurs; dans vos entretiens avec le Seigneur, tout est pieux, tout est saint, tout est consolant, et moi je n'ai que des conversations dissipées et criminelles, qui portent le trouble et l'agitation dans mon âme. Funeste état où je me trouve! O Marie, j'ai besoin de votre secours; permettez-moi de vous donner le doux nom de Mère, malgré mon indignité. Je sais que l'esprit de Dieu est

incompatible avec l'esprit du monde ; ce dernier n'est que volupté, avarice, jalousie, fourberie, orgueil et médisance. J'en ai été la victime, ô ma mère, je suis coupable! mais veuillez être mon refuge, ma consolation ; on ne vous invoque pas en vain, et je vous le demande par votre Immaculée Conception. Obtenez-moi donc la grâce de faire pénitence ; que dès à présent je suive vos exemples, que je cherche la vie intérieure, que je soupire après la solitude ; que je ne paraisse plus que rarement dans ce monde maudit ; que l'on ne m'y voie que pour y répandre des bienfaits, ou pour l'édifier, et qu'enfin je termine ma carrière, seul avec mon Dieu. *O Marie, conçue sans péché*, etc.

Pratique. Réfléchir tous les jours sur les dangers et la fuite du monde.

HUITIÈME JOUR.

PATIENCE DE MARIE DANS LES ÉPREUVES DE LA VIE.

Stabat Mater dolorosa juxta crucem.
La Mère de douleur se tenait debout auprès de la croix.

LIT.

1er *P*. Mais doit-on parler de douleur

quand il s'agit de Marie! une Vierge Immaculée doit-elle souffrir! La Vierge des Vierges, l'objet des complaisances du Seigneur, versera-t-elle des larmes! La Fille, la Mère, l'Épouse de Dieu n'est-elle donc pas faite pour la joie et la félicité! Résignez-vous, Mère auguste, votre Fils souffre, vous souffrirez; la sainteté par excellence est dans les douleurs, la sainteté communiquée y sera; le Fils de Dieu, l'amour éternel de son Père, à qui sont dûs le respect, l'honneur et la gloire, est dans les tourmens, la Fille de Dieu, quoique pleine de grâce, les éprouvera; le Créateur est maltraité par les hommes, la Créature par excellence sera méconnue, méprisée, persécutée. O souffrances, que vous avez de charmes, après les souffrances du Fils et de la Mère!

2° *P*. Qui pourrait dire, ô Marie, les humiliations, les souffrances que vous avez endurées! Fille des rois, descendant de David et de Salomon, naissez-vous dans l'opulence? votre berceau est-il environné des hommages des grands? Ah! le monde vous ignore; vous êtes trop obscure pour être connue. Et que n'avez-vous point à souffrir à mesure que vous avancez en âge? Les privations de tous genres sont tellement votre partage, que, lorsque vous allez au temple pour la Purification, vous n'avez pas même un agneau à offrir, vous êtes obligée d'y suppléer par

deux colombes, l'offrande des pauvres. Quelle vie! Cependant vous êtes Mère du Créateur, vous n'auriez qu'à parler, et vous seriez dans l'abondance. Mais que dire de vos souffrances? un seul mot : Vous êtes la *Mère des douleurs*. Vous êtes la Vierge la plus sainte, et cependant la plus affligée. Siméon vous annonce que vous aurez l'âme transpercée d'un glaive, vous vous y préparez. Quelles durent être vos souffrances, *Mère du Verbe fait chair*, lorsque vous le vîtes livré aux puissances des ténèbres, traîné devant les tribunaux, maltraité par une soldatesque effrénée! A vos yeux il est flagellé, couronné d'épines, chargé de l'instrument de son supplice!... Mais n'allons pas plus loin, et disons seulement que vous voyez votre amour en croix, abreuvé de fiel et perdant son sang! La terre tremble, le soleil se cache, les rochers se fendent; mais vous, ô Mère généreuse, au milieu de la douleur la plus amère, vous demeurez debout auprès de la croix, *Stabat Mater dolorosa, juxta crucem!* Que vous en semble-t-il, ô chrétiens! c'est la Mère de Dieu qui pleure de tendresse pour son Fils et pour les hommes! Vierge sans tache, il faudrait aimer Jésus autant que vous l'aimez, pour comprendre quelle est votre douleur! Vous versez des larmes, Fille du ciel, que vous êtes grande, que vous êtes aimable au pied de la croix! Habitans des cieux, contemplez votre

Reine, elle est dans les pleurs! Et vous, habitans de la terre, bénissez votre Mère, qui souffre pour vous, mais ne la faites plus souffrir par vos péchés!

3e *P*. Comment! la Mère de Dieu vit dans la pauvreté; elle éprouve des privations de tous genres, et je me plairais dans les richesses et les tristes délices de la terre! La Mère de Dieu est inconnue au monde, méprisée par les grands, rejetée lorsqu'elle demande l'hospitalité; et moi j'aspirerais à être connu et estimé, je courrais après les faveurs des puissans, je désirerais les honneurs! La Mère de Dieu voit son adorable Fils maltraité, ensanglanté; bien plus, elle assiste au dernier soupir qu'il rend sur la croix, au milieu de ses indignes persécuteurs; et je craindrais les humiliations, les mépris, les persécutions! J'aurais pour moi, et pour mes proches, une lâche complaisance! Qu'il n'en soit pas ainsi, ô Marie! ce serait le comble de l'infamie! Vous, l'innocence même, vous souffririez, et moi, indigne pécheur, je refuserais la croix! Que je meure à moi-même, il en est temps! Je déteste la vie lâche, molle et sensuelle que j'ai menée. O ma très sainte et très bonne Mère, obtenez-moi la grâce de vous imiter! que je vive dans les humiliations, dans les épreuves, dans les souffrances! Si je ne puis subir les affronts sanglans, les cachots, les cruelles maladies, qu'au moins je supporte tranquillement pour

l'expiation de mes péchés les épreuves secrètes, les peines d'esprit, les tentations, les imaginations pénibles, les pertes de biens, la pauvreté ! O Marie ! faites, s'il vous plaît, que j'aie le bonheur de ressembler à votre divin Fils, et que je termine ma vie en disant avec lui : *Mon père, je remets mon âme entre vos mains. O Marie, conçue sans péché,* etc.

Pratique. Recevoir et même rechercher les mépris, les persécutions, par amour pour Jésus et Marie.

NEUVIÈME JOUR.

DÉSIR DU CIEL. SOUPIRS DE MARIE POUR LE CIEL.

Adjuro vos, filiæ Jerusalem, ut nuntietis ei, quia amore langueo.
Je vous conjure, filles de Jérusalem, de lui annoncer que je languis d'amour.
Cant.

1er *P.* Quelles sont ces filles de Jérusalem que la Mère du Sauveur invite à parler de son amour à son Fils bien-aimé ? Habitans de la Jérusalem céleste, qui êtes témoins des transports qui unissent et le Fils et la Mère, vous pourriez nous le dire. Peut-être que tous ensemble vous pouvez apprécier, par l'étendue de vos lumières et les ardeurs de

votre affection, les langueurs qui, sur la terre, consumaient le cœur de la plus sainte et de la plus aimante des Mères. Vous languissez d'amour, Vierge auguste! on le croit aisément. Et quel attrait pouvait avoir pour vous le désert de la terre? Votre Fils bien-aimé était monté au ciel; le repos vous avait fuie et le jour et la nuit. Aussi la charité seule vous retint-elle parmi les hommes? Vous voulûtes leur attirer les bénédictions célestes; le Sauveur vous laissa sur la terre comme pour continuer l'œuvre de la Rédemption, grâces lui en soient rendues!

2° *P.* Vous êtes sur la terre, Vierge-Mère; mais pourrez-vous y vivre, et supporter les transports de votre brûlant amour pour Jésus? Non, car l'amour est plus fort *que la mort.* La terre n'est pas digne de vous posséder; Fille de Dieu, votre Père vous appelle; Epouse de Dieu, votre céleste Epoux vous appelle; Mère de Dieu, votre bien-aimé Fils vous appelle. O vous, qui avez des rapports si étroits avec la très sainte Trinité, montez au ciel! Vos pensées, vos désirs, vos sentimens, vos affections, qui étaient ceux de votre Jésus pendant sa vie mortelle, vont se confondre encore au sein de la Divinité; faites donc votre entrée triomphante *appuyée sur votre bien-aimé;* prenez place au dessous du trône de Dieu; vous êtes couronnée, Reine des cieux; recevez les hommages des chéru-

bins et des séraphins ; commandez à la Cour céleste, mais commandez lui de songer au désert que vous venez de quitter ! Vous avez été nôtre, *nostra fuisti*, et nous avons besoin de vous.

3° *P.* Et nous, pouvons-nous rester sur la terre ! Hélas ! c'est le séjour de tou s les maux ! Loin de Dieu, tout est ennui, dégoût, pesanteur, infirmité, langueur et misère. O monde, que tu es vil ! que tes biens, tes honneurs, tes plaisirs sont méprisables ! O vanité ! ô néant ! ô péché !... Beau ciel, céleste Jérusalem, quand serai-je au nombre de vos habitans ! Je ne veux que vous, vous seul avez la gloire et l'immortalité ; je ne veux que mon Dieu, je ne veux que mon Dieu ; il est mon tout ! Quand donc vous verrai-je, ô *Roi immortel des siècles !* Vie sans fin, bonheur éternel, ô mon Créateur ! ô mon Père ! Je languis loin de vous sur la terre d'exil ! Que je désire d'*être dissous pour me réunir avec mon Christ*, dirai-je avec saint Paul ! *Je meurs de regret de ne pouvoir mourir*, dirai-je avec sainte Thérèse ! O Marie, ô Vierge sans tache, Fille, Epouse, Mère de Dieu, qu'il me tarde de contempler votre splendeur et votre gloire ! Ah ! par votre Immaculée Conception, obtenez pour nous, vos enfans adoptifs, la grâce du salut ! Que je serai heureux si, après cette neuvaine que j'ai eu le bonheur de faire par votre secours,

j'emploie et je termine mes jours à vous aimer et à servir votre divin Fils, pour aller le bénir et l'aimer avec vous dans les siècles des siècles ! *O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous !*

Pratique. Soupirer tous les jours pour le Ciel.

NOTA.

Chacun pourra faire choix d'une ou de plusieurs des prières qui suivent, pour tous les jours de la Neuvaine qu'il fera pour soi ou pour autrui.

PRIÈRE

DE SAINT BERNARD A LA SAINTE VIERGE.

Souvenez-vous, ô très miséricordieuse Vierge Marie, qu'on n'a jamais entendu dire que vous ayez abandonné celui qui a eu recours à vous, qui a imploré votre assistance et demandé votre protection. Animé de cette confiance, je viens, j'accours vers vous, ô Vierge des Vierges, et je me réfugie auprès de vous, gémissant à vos pieds, sous le poids de mes péchés. Daignez, ô Mère du Verbe incarné, ne pas rejeter mes humbles prières, mais rendez-vous-y propice, exaucez-les, et intercédez pour moi auprès de votre divin Fils. Ainsi soit-il.

PRIÈRE

EN L'HONNEUR DE L'IMMACULÉE CONCEPTION.

In conceptione tuâ, Virgo Maria, Immaculata fuisti. Ora pro nobis Patrem cujus Filium Jesum de Spiritu Sancto conceptum peperisti.

O Vierge Marie, vous avez été Immaculée dans votre Conception. Priez pour nous Dieu le Père, dont vous avez mis au monde le Fils Jésus, conçu du Saint-Esprit dans votre chaste sein.

AUTRE INVOCATION.

Benedicta sit sancta et Immaculata Conceptio beatæ Mariæ Virginis !

Bénie soit la sainte et Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie !

Nota. Indulgence de cent jours accordée (21 novembre 1793) par Pie VI, à ceux qui disent avec piété et contrition l'une ou l'autre de ces deux prières.

PRIÈRES

A MARIE IMMACULÉE POUR DIVERSES GRACES QU'ON DÉSIRE OBTENIR PAR LA VERTU DE LA MÉDAILLE *miraculeuse.*

PRIÈRE

Pour demander la dévotion à Marie.

O Marie, mère de Jésus, ô ma mère, pourrais-je vivre sans vous aimer ? *Non, non,* **vous** dirai-je avec le jeune Berchmans, *point de*

repos tant que je n'aurai pas un tendre amour pour vous! Des millions d'anges et de bienheureux au ciel, qui vous aiment et vous louent sans cesse ; que d'heureux cœurs sur la terre qui brûlent aussi de votre amour! O Vierge Immaculée, ô Marie, ô ma Mère, obtenez-moi que je vous aime d'un amour tout filial, que je pense à vous, que je vous honore et que je vous fasse honorer des autres! Oui, ô Marie, vous aimer et toujours, c'est le désir de mon cœur! *O Marie, conçue sans péché, pr[illegible] pour nous qui avons recours à vous!* Ainsi s[illegible]t-il.

PRIÈRE

Pour demander la grâce de la conversion.

O Marie! *arche* choisie du salut, délivrée du naufrage universel du péché, mère de Jésus, refuge assuré des pauvres pécheurs, daignez abaisser sur nous un regard de miséricorde qui nous rendra la vie! *O ma Souveraine qui ravissez les cœurs* (*O Domina quæ rapis corda*, S. Bonav.), arrachez-nous au péché, et rendez-nous à Jésus! Intercédez pour nous, et Jésus nous pardonnera. Nous sommes grands pécheurs, nous avons besoin d'une grande miséricorde ; mais vous êtes la mère de miséricorde. Vous êtes la médiatrice des pécheurs auprès de Jésus ; dites encore

une parole à votre fils, dites à Jésus que vous voulez notre salut, et le salut nous sera accordé. O notre avocate, quelque difficile, quelque désespérée que paraisse notre cause, défendue par vous, elle ne peut être perdue. Nos misères augmentent notre confiance en vous au lieu de la diminuer; parce que nous savons que votre pitié pour nous s'accroît en proportion de nos péchés. Nous sommes coupables, mais vous êtes pleine de clémence; répandez sur nos esprits obscurcis quelques uns de ces rayons brillans qui, en les éclairant, triomphent aussi de notre insensibilité. O Marie, ne perdez pas cette occasion de satisfaire la plus douce inclination de votre cœur, demandez miséricorde pour tous les pécheurs! Prenez en main leur conversion; je ne veux ni ne puis craindre en m'adressant à vous : toute crainte serait une injure à votre miséricordieuse bonté, qui aime à chercher les malheureux pour les secourir. *O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous!* Ainsi soit-il.

PRIÈRE

Pour demander la ferveur.

O Marie, *Aurore* tout éclatante de la divine lumière du soleil de justice, mère du saint amour, vous dont le cœur brûla toujours du feu de la plus ardente charité, *ô ma*

Souveraine, qui ravissez les cœurs, regardez avec les yeux de votre douce compassion, et notre froideur et notre lâcheté, réveillez-nous de notre assoupissement, répandez sur nos esprits ces rayons de lumière qui nous découvrent les infinies perfections de Dieu; attirez-nous à lui, enchaînez-nous à Jésus, mais avec des liens si étroits que nous ne puissions plus désormais nous séparer de son amour. *Puissante mère de Dieu, parlez, votre fils vous écoute.* (S. Bern.) Tout ce que vous demanderez, il vous l'accordera; demandez donc pour nous quelques étincelles de ce feu de l'amour divin qu'il est venu porter sur la terre. *O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous!* Ainsi soit-il.

PRIÈRE

Pour demander la persévérance.

O Marie, *Jardin fermé*, dont les fleurs et les fruits firent les délices de la très sainte Trinité, *Lys éclatant de blancheur au milieu des épines*, miroir de justice, *ô ma Souveraine, qui ravissez les cœurs*, entraînez-nous après vous; que nous courions à l'odeur de vos parfums! Je ne vous demande ici ni richesses, ni honneurs, ni les autres biens de la terre; que votre main miséricordieuse nous soutienne au milieu des combats, qu'elle nous guide dans les voies de la perfection! O Marie,

notre mère et notre modèle, affectionnez nos cœurs à l'imitation de vos admirables vertus, et surtout de celles que Jésus a plus droit d'attendre de nous. Oh ! répandez sur nous avec votre miséricordieuse libéralité ces rayons de lumière surnaturelle qui, en nous faisant apprécier la sublimité de notre état, nous remplissent de la sainte onction de la grâce, afin que nous profitions de tous les moyens qui nous y sont prodigués pour y parvenir! En demandant par vous, ô Marie, ces grâces de perfection, et le don précieux de la persévérance, nous aimons à vous invoquer sous ce titre si glorieux pour vous, et si délicieux pour le cœur de vos enfans : *O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous !* Ainsi soit-il.

PRIÈRE

Pour demander une bonne mort.

O Marie, mère tout aimable, qui avez assisté votre divin Fils mourant sur le Calvaire, priez, ah! priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant, et à l'heure de notre mort! Quand luira enfin le jour de mes derniers combats avec l'enfer? je l'ignore, ô ma mère; répandez donc aujourd'hui sur moi ces grâces abondantes qui disposent à bien mourir! A l'article de la mort, ô Marie, assistez-moi; priez pour nous qui ne pourrons peut-

être pas prier nous-mêmes ! priez pour nos âmes qui ont tant coûté à votre divin Fils, qui vous ont coûté à vous-même tant de douleurs, de larmes et de soins ! *Vierge fidèle*, *montrez*, et alors surtout, *que vous êtes notre mère ;* soyez notre avocate dans ce terrible moment où, toutes nos fautes s'élevant contre nous pour nous condamner ou nous désespérer, nous aurons besoin de tant de miséricorde ; assistez-nous puissamment alors ! Le ciel et la terre savent que ceux qui sont couverts de votre protection ne sauraient périr, protégez-nous ! O Marie pleine de bonté, je remets dans le sein de votre maternelle tendresse mon corps avec tous ses sens, mon âme avec toutes ses pensées et toutes ses affections ! oh ! alors les créatures, mes amis mêmes peut-être m'oublieront, m'abandonneront ; ô ma mère, ne m'oubliez pas, ne m'abandonnez pas, rappelez-moi vous-même de vous invoquer fréquemment de bouche et de cœur ! Obtenez-nous de mourir en prononçant le nom de votre divin Fils, celui de votre chaste Epoux, et le vôtre, ô tendre Marie ! *Porte et Reine du ciel*, Vierge pleine de clémence, nous nous plongeons dans votre saint et immaculé cœur ; introduisez-nous dans celui de Jésus, conduisez-nous au Ciel ! *ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous !* Ainsi soit-il !

PRIÈRE

A SAINT JOSEPH, CHASTE ÉPOUX DE L'IMMACULÉE MARIE.

Glorieux saint Joseph, père et gardien des vierges, époux vierge de l'Immaculée Mère de Dieu, à qui furent confiés et Jésus, l'innocence même, et Marie, Vierge par excellence, oh! je vous en supplie par ce double dépôt, préservez-moi de toute souillure, obtenez-moi la grâce de servir toujours Jésus et Marie dans une parfaite pureté d'esprit, de cœur et de corps! O saint Joseph, soyez mon père, mon protecteur et mon guide dans les voies du salut, demandez pour moi le bonheur de faire toutes mes actions, comme vous, pour la gloire de Dieu seul! Veillez sur moi, ô mon bien-aimé protecteur, et m'obtenez par Marie, ma Mère et votre Épouse sans tache, qu'après avoir vécu tous les jours dans l'amour et dans l'union de Jésus et de Marie, j'aie le bonheur de mourir entre les bras de Jésus et de Marie, et en prononçant ces saints noms si chéris! Ainsi soit-il.

OBSERVATIONS

SUR LES INDULGENCES ATTACHÉES A LA MÉDAILLE DITE *miraculeuse.*

Nous observerons d'abord que, ni cette Médaille, ni la petite Invocation qui s'y trouve, n'ont d'indulgences par elles-mêmes; seulement, comme on l'a vu ci-dessus page 16, *une protection spéciale* de la sainte Vierge a été promise à quiconque, la portant *indulgenciée,* dira la petite prière. Mais, quand elle a été indulgenciée par un prêtre, qui en a reçu le pouvoir du souverain Pontife, on peut gagner avec elle les indulgences, tant plénières que partielles, qu'on a coutume de gagner avec toute autre médaille indulgenciée, et dont voici la note, extraite de l'excellent *Traité des Indulgences,* de M. Bouvier, aujourd'hui évêque du Mans (page 181 de la troisième édition).

1° Indulgence plénière aux jours suivans: Noël, l'Epiphanie, Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, la Trinité et la Fête-Dieu; la Purification, l'Annonciation, l'Assomption et la Nativité de la très sainte Vierge; les fêtes de saint Jean-Baptiste, de chacun des saints Apôtres, de saint Joseph et de la Toussaint; si l'on dit, au moins une fois par

semaine, ou le chapelet, ou l'office divin, ou le petit office de la sainte Vierge, ou l'office des Morts, ou les sept psaumes de la Pénitence, ou les psaumes Graduels, ou si on a coutume d'enseigner la doctrine chrétienne, ou de visiter les prisonniers, ou les malades d'un hôpital, ou d'assister les pauvres, ou d'entendre la sainte Messe.

Nota. On sait que pour gagner cette indulgence plénière, il faut se confesser, communier, prier pour l'extirpation des hérésies et des schismes, la propagation de la foi catholique, la paix entre les princes chrétiens, et les autres besoins de l'Église romaine.

2° Encore indulgence plénière à l'article de la mort, si, s'étant confessé et ayant communié, ou, dans le cas d'impossibilité, ayant formé un acte de vraie contrition, on invoque le saint nom de Jésus, au moins de cœur, si on ne le peut de bouche, avec une entière résignation à la volonté de Dieu;

3° Indulgence de sept ans et sept quarantaines, les autres fêtes de notre Seigneur et de la très sainte Vierge, pour quiconque a coutume de faire les mêmes œuvres ci-dessus énoncées n° 1; Indulgence de cinq ans et cinq quarantaines, si on on les fait les dimanches et les autres fêtes; Indulgence de cent jours, si c'est un jour de simple férie;

4° Indulgence de deux cents jours, chaque

fois qu'on fera quelqu'une des œuvres de charité du même n° 1;

5° Indulgence de cent jours, au jour où l'on récitera le chapelet ou autres prières énumérées au n° 1;

6° Indulgence de cinquante jours, pour celui qui se prépare avec dévotion, avant de célébrer la sainte messe, ou de communier, de dire l'office divin, ou le petit office de la sainte Vierge;

7° Indulgence de cent jours, pour la récitation de l'*Angelus* au son de la cloche, ainsi qu'à la récitation du *De profundis* pour les défunts, lorsqu'on sonne vers la nuit pour cette fin;

8° Indulgence de cent jours, si l'on médite dévotement, le vendredi, sur la Passion de notre Seigneur, en récitant trois *Pater* et trois *Ave*;

9° Indulgence de cent jours, si, dans l'examen de sa conscience, avec contrition et ferme propos, on dit trois *Pater* et trois *Ave* en l'honneur de la très sainte Trinité, ou cinq en l'honneur des saintes plaies de notre Seigneur;

10° Indulgence de cinquante jours, si l'on dit avec piété au moins le *Pater* et l'*Ave* pour les fidèles mourans.

Nota 1°. Pour gagner ces indulgences, on

doit avoir la Médaille, ou sur soi, ou dans un lieu décent; et si on ne l'a pas sur soi, on doit faire les prières devant la Médaille.

Nota 2°. Les objets indulgenciés ne pourront servir qu'à ceux pour qui ils auront été bénis, ou à qui ils auront été distribués la première fois.

Nota 3°. On ne peut ni les vendre, ni les prêter, ni les donner, à l'effet de gagner des indulgences; cependant, pour avoir été prêtés, ils ne perdent pas leurs indulgences pour la personne à qui ils appartiennent.

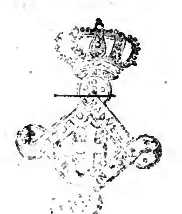
Nota 4°. Une personne qui aurait fait indulgencier un certain nombre de ces objets, peut, en les distribuant, retirer le prix qu'ils lui ont coûté, parce qu'alors ce n'est point les vendre en tant qu'indulgenciés.

AVIS.

Nous continuons de recueillir et de publier les traits de protection de l'Immaculée Marie, à l'occasion de la Médaille.

La lithographie faite sur le tableau représentant la vision de la Médaille, l'église où elle eut lieu et toutes les autres circonstances qui l'accompagnèrent, se trouve à la même adresse que la *Notice*, rue de Sèvres, n° 95, et rue des Saints-Pères, n° 69.

On y trouve aussi, en petit, la gravure du même sujet. L'une et l'autre de la main d'artistes très distingués.



MOIS DE MARIE,

OU

VIE PRATIQUE DE LA SAINTE VIERGE,

AVEC NOUVELLES PRIÈRES POUR LA MESSE,
CHOIX DE PIEUSES PRIÈRES ET SEPT CANTIQUES INÉDITS;

Avec approbation de Mgr. l'Archevêque de Paris,

PAR M. L'ABBÉ C. M. LE GUILLOU,
PRÊTRE DU DIOCÈSE DE QUIMPER.

Deuxième édition.

Edition in-18 de luxe avec 6 vignettes au burin, et in-32 ordinaire.

Prix : 5 fr. et 1 fr. 50 c.

Paris, à la Société des Bons Livres, rue des Saints-Pères, 63.

Le succès étonnant qu'a obtenu la première édition de cet ouvrage dispense de toute apologie. Il lui était du reste promis par le style soigné, le choix intéressant des exemples et les nouveaux cantiques. Pour être spécial au mois de mai, il n'en est pas moins un livre utile pour tous les jours de l'année.

Voyez ce qu'en ont dit *l'Ami de la Religion* du 22 avril 1834, *le Rénovateur* du 28 avril, *l'Univers religieux* dans deux numéros différens, la *Gazette de Bretagne* du 10 avril, la *Gazette de Metz* du 10 mai, la *Revue européenne* et les *Annales de Philosophie chrétienne*, numéros de mai, et surtout la *France catholique* du 28 juin, etc., etc.

La gravure, conforme au double tableau d'après lequel a été frappée la Médaille dite *Miraculeuse*, petit format, est en vente. Prix : 1 fr. 50 c. la douzaine.

Celle à 1 franc l'épreuve sur un quart de grand-raisin vélin sera en vente les premiers jours de novembre.

La grande et magnifique gravure, dont le beau dessin a été retouché par le célèbre M. Gérard, ne sera terminée qu'au 1er avril 1835.

Les premières souscriptions sont à 5, 10 et 20 fr. Aussitôt la mise en vente, le prix en sera doublé. On y souscrit à la Société des Bons Livres, et chez tous les libraires de province.

NEUVAINES A MARIE

POUR

IMPLORER L'ASSISTANCE DE L'AUGUSTE VIERGE,

Spécialement en portant sur soi la Médaille nouvellement frappée en l'honneur de son Immaculée Conception, et généralement connue sous le nom de *Médaille miraculeuse*.

Ouvrage composé : 1° de prières ; 2° de méditations; 3° d'un nombre d'exemples frappans de faveurs récemment obtenues de Marie par l'usage de cette médaille; 4° d'un supplément de cinq neuvaines avec indulgence plénière pour les cinq principales fêtes de la Vierge, telles qu'on les fait à Rome.

Un fort vol. in-18.

Prix sur papier ordinaire. . . . . 2 fr. 75.
~~sur papier vélin, avec cinq jolies vign.~~ . . 4 fr. 50,

A la Société des Bons livres, rue des Saints-Pères, n° 69.

Extrait de l'Approbation qu'a donnée Mgr. l'Archevêque de Paris aux Neuvaines à Marie.

« Il (ce volume) renferme de solides instructions, d'excellentes prières; le choix des exemples qu'il présente et les pratiques qu'il conseille nous ont semblé propres à propager et à augmenter la dévotion à la sainte Vierge. Nous le recommandons aux fidèles de notre diocèse. »

